

LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI
ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

SOUS LA PRÉSIDENCE DE
L'HONORABLE FRANCE CHARBONNEAU, J.C.S., présidente
M. RENAUD LACHANCE, commissaire

AUDIENCE TENUE AU
500, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE OUEST
MONTRÉAL (QUÉBEC)

LE 31 OCTOBRE 2013

VOLUME 134

ODETTE GAGNON et DANIELLE BERGERON
Sténographes officielles

RIOPEL GAGNON LAROSE & ASSOCIÉS
215, rue St-Jacques, Bureau 110
Montréal (Québec) H2Y 1M6

COMPARUTIONS

POUR LA COMMISSION :

Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU,
Me ISABELLE GILLES,
Me DENIS GALLANT
Me KEITH RITI

INTERVENANTS :

Me MARIE-CLAUDE MICHON pour le Procureur général du Québec
Me PIERRE HAMEL et Me MÉLISSA CHARLES pour l'Association de la construction du Québec
Me DIDIER PIETROPAOLO et Me JEAN-DANIEL DEBKOSKI pour M. Jocelyn Dupuis
Me DENIS HOULE et Me SIMON LAPLANTE pour l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec
Me JOSÉANE CHRÉTIEN pour le Barreau du Québec
Me FÉLIX RHÉAUME pour le Parti libéral du Québec
Me LAURENT THEMENS pour le Fonds de solidarité
Me PIERRE POULIN pour le Directeur des poursuites criminelles et pénales
Me ANDRÉ DUMAIS et Me LUCIE JONCAS pour le Conseil provincial du Québec des métiers de la construction (International)
Me ANDRÉ RYAN pour le Fonds de solidarité
Me ROBERT MORIN pour la FTQ Construction

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
LISTE DES PIÈCES	4
PRÉLIMINAIRES	10
STEPHAN CLOUTIER	
INTERROGÉ PAR Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU	13
JOCELYN DUPUIS	
INTERROGÉ PAR Me DENIS GALLANT	105

LISTE DES PIÈCES

	PAGE
101P-961 : Organigrammes de la FTQ Construction du 24 septembre 2008	15
101P-962.1 : Écoute électronique 08-0081_BMCBAS _07113	21
101P-962.2 : Transcription de l'écoute électronique 08-0081_BMCBAS_07113	21
101P-963.1 : Écoute électronique 08-0081_BMCBAS _08072	25
101P-963.2 : Transcription de l'écoute électronique 08-0081_BMCBAS_08072	25
101P-964.1: Écoute électronique 08-0365_ROG_03637	29
101P-964.2: Transcription de l'écoute électronique 08-0365_ROG_03637	29
101P-965.1 : Écoute électronique 08-0432_BMC_00119	32

101P-965.2 : Transcription de l'écoute électronique 08-0432_BMC_00119	32
101P-966.1 : Écoute électronique 08-0432_BMC_00230	34
101P-966.2 : Transcription de l'écoute électronique 08-0432_BMC_00230	35
101P-967.1 : Écoute électronique 08-0432_BMC_00234	38
101P-967.2 : Transcription de l'écoute électronique 08-0432_BMC_00234	38
101P-968.1 : Écoute électronique 08-0432_BMC_00256	41
101P-968.2 : Transcription de l'écoute électronique 08-0432_BMC_00256	42
101P-969.1: Écoute électronique 08-0432_BMC_00264	47
101P-969.2: Transcription de l'écoute électronique 08-0432_BMC_00264	47

101P-969.3: Rapport de filature de Giuseppe Bertolo du 13 novembre 2008	47
101P-970.1 : Écoute électronique 08-0432_BMC_00265	49
101P-970.2 : Transcription de l'écoute électronique 08-0432_BMC_00265	49
101P-971.1 : Écoute électronique 08-0432_BMC_00266	52
101P-971.2 : Transcription de l'écoute électronique 08-0432_BMC_00266	52
101P-972 : Message texte 08-0365_ROG_03960	54
101P-973.1 : Écoute électronique 08-432_BCM_00274	61
101P-973.2 : Transcription de l'écoute électronique 08-432_BCM_00274	61
101P-974.1 : Écoute électronique 08-0078_BMC_13668	65
101P-974.2 : Transcription de l'écoute électronique 08-0078_BMC_13668	65

101P-975.1 : Écoute électronique 08-0078_BMC_13680	71
101P-975.2 : Transcription de l'écoute électronique 08-0078_BMC_13680	71
101P-976.1 : Écoute électronique 08-0365_ROG_03986	75
101P-976.2 : Transcription de l'écoute électronique 08-0365_ROG_03986	75
101P-977.1 : Écoute électronique 08-0365_ROG_04002	79
101P-977.2 : Transcription de l'écoute électronique 08-365_ROG_04002	79
101P-978.1: Écoute électronique 08-0432_BMC_00330	83
101P-978.2: Transcription de l'écoute électronique 08-0432_BMC_00330	83
101P-979: Organigrammes de la FTQ-Construction du 13 novembre 2008	85
101P-980.1 : Écoute électronique 08-0482_ROG_00505	89

101P-980.2 : Transcription de l'écoute électronique 08-0482_ROG_00505	89
101P-981.1 : Écoute électronique 08-0482_ROG_00577	94
101P-981.2 : Transcription de l'écoute électronique 08-0482_ROG_00577	94
101P-982.1 : Écoute électronique 08-0482_TOG_00660	97
101P-982.2 : Transcription de l'écoute électronique 08-0482_TOG_00660	97
101P-983.1 : Écoute électronique 08-0459_BMC_03653	98
101P-983.2 : Transcription de l'écoute électronique 08-0459_BMC_03653	98
101P-984 : Présentation Stéphan Cloutier - Individus reliés au crime organisé et élections 2008 à la FTQ Construction	101
102P-985 : Photographie de Jocelyn Dupuis à la Fête du deuxième millénaire	229

102P-986 :	Photographie d'Henri Massé à la Fête du deuxième millénaire	229
102P-987 :	Photographie de Jean Lavallée	231
102P-988 :	Photographie d'Eddy Brandone	232
102P-989 :	Photographie de Robert Abdallah	235
102P-990 :	Photographie de Tony Accurso à la Fête du deuxième millénaire (1)	236
102P-991 :	Photographie de Jocelyn Dupuis, Tony Accurso et Jean Lavallée du 22 novembre 2003	242
102P-992 :	Photographie de Jocelyn Dupuis, Jean Lavallée et Tony Accurso du 22 novembre 2003	243
102P-993 :	Photographie de Tony Accurso et Jocelyn Dupuis du 22 novembre 2003	245

VOLUME 134
Le 31 octobre 2013

- 10 -

102P-994 : Photographie de Tony Accurso, Jocelyn
Dupuis et Jean Lavallée du 24 novembre
2003 255

1 L'AN DEUX MILLE TREIZE, ce trente et unième (31e)
2 jour du mois d'octobre,

3

4 PRÉLIMINAIRES

5

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Bon matin à tous. Bonjour, Monsieur Cloutier.

8 M. STEPHAN CLOUTIER :

9 Bon matin.

10 LA PRÉSIDENTE:

11 Est-ce que les avocats peuvent s'identifier, s'il
12 vous plaît?

13 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

14 Bonjour, Madame la Présidente, Monsieur le
15 Commissaire. Cainnech Lussiaà-Berdou pour la
16 Commission.

17 Me ISABELLE GILLES :

18 Bon matin. Isabelle Gilles pour la Commission.

19 Me MARIE-CLAUDE MICHON :

20 Bonjour. Marie-Claude Michon pour le Procureur
21 général du Québec.

22 Me PIERRE HAMEL :

23 Bonjour. Pierre Hamel pour l'Association de la
24 construction du Québec.

25

1 Me MÉLISSA CHARLES :

2 Bonjour. Mélissa Charles pour l'Association de la
3 construction du Québec.

4 Me DIDIER PIETROPAOLO :

5 Bonjour, Madame. Didier Pietropaolo de chez
6 Debkoski avocat pour monsieur Dupuis.

7 Me DENIS HOULE :

8 Bonjour, Madame, Monsieur. Denis Houle pour
9 l'Association des constructeurs de routes et grands
10 travaux du Québec.

11 Me SIMON LAPLANTE :

12 Bonjour. Simon Laplante pour l'Association des
13 constructeurs de routes et grands travaux du
14 Québec.

15 Me JOSÉANE CHRÉTIEN :

16 Bonjour. Joséane Chrétien pour le Barreau du
17 Québec.

18 Me FÉLIX RHÉAUME :

19 Bonjour. Félix Rhéaume pour le Parti libéral du
20 Québec.

21 Me LAURENT THEMENS :

22 Bonjour. Laurent Themens pour le Fonds de
23 solidarité.

24 Me PIERRE POULIN :

25 Bonjour. Pierre Poulin pour le Directeur des

1 poursuites criminelles et pénales.

2

3

4 L'AN DEUX MILLE TREIZE, ce trente et unième (31e)
5 jour du mois d'octobre,

6

7 A COMPARU :

8

9 STEPHAN CLOUTIER,

10

11 LEQUEL, affirme solennellement ce qui suit :

12

13 (09:35:32)

14 INTERROGÉ PAR Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

15 Q. **[1]** Merci, Madame la Greffière. Hier en fin
16 d'après-midi, on s'est laissé, Monsieur Cloutier,
17 sur vos commentaires sur une conversation
18 téléphonique du mois de septembre deux mille huit
19 (2008), si je ne m'abuse. Avant qu'on continue
20 l'exercice auquel on se livrait, je voudrais juste
21 prendre un petit moment pour amener madame
22 Blanchette à l'onglet 29.

23

24 Madame la Présidente, Monsieur le
25 Commissaire, en ce qui vous concerne, la pièce que
vous allez trouver à cet onglet-là - et c'est

1 valide pour les participants aussi - est légèrement
2 différente en ce sens que je l'ai fait scinder en
3 deux, donc, ça, c'est la première moitié. C'est
4 donc un organigramme de l'exécutif et de la
5 direction de la FTQ Construction en date du vingt-
6 quatre (24) septembre deux mille huit (2008), donc
7 avant les élections de novembre, que je voudrais
8 déposer, en fait, pour faciliter la référence quand
9 certains individus sont mentionnés et qu'on doit...
10 évidemment, comme ça a été le cas hier là, établir
11 si, oui ou non, ils sont dans l'exécutif de la FTQ.

12 Monsieur Cloutier, est-ce que vous avez
13 quelques commentaires ou des... des observations à
14 faire sur cet organigramme-là?

15 R. Les commentaires que j'ai à faire, Madame la
16 Présidente et Monsieur le Commissaire, c'est que
17 lorsque je vais témoigner, je vais parler de
18 certaines personnes et on voit les personnes que,
19 comme monsieur... si on part de la direction,
20 monsieur Jean Lavallée, le président, monsieur
21 Jocelyn Dupuis, monsieur Bernard Girard, monsieur
22 Grondin et monsieur Alain Pigeon et monsieur
23 Brandone, c'est tous des gens qui ont été nommés et
24 qui... ou qui vont être nommés au cours de mon
25 témoignage.

1 LA GREFFIÈRE :

2 Alors, ce sera sous la cote 101P-961.

3

4 101P-961 : Organigrammes de la FTQ Construction
5 du 24 septembre 2008

6

7 Q. [2] Merci. Donc, Madame Blanchette, maintenant, on
8 peut revenir à l'onglet numéro 7, une conversation
9 du trente (30) septembre deux mille huit (2008) que
10 vous pouvez, à votre guise, lancer entre deux
11 individus que monsieur Cloutier pourra nous
12 identifier après qu'elle aura joué.

13

14 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

15

16 (09:40:26)

17 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

18 Madame Blanchette, peut-être avancer. Cette partie-
19 là aurait dû être retirée, là, c'est sans
20 pertinence. Avancez jusqu'à 3:15 minutes pour qu'on
21 reprenne dans le mot à mot, là.

22

23 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

24

25 Un petit peu avant, Madame Blanchette. Vous êtes

1 allée trop loin. Vous voyez, l'endroit où on voit
2 de 3:20 minutes à 4:34 minutes, normalement
3 cette... ce passage a été retiré parce que les
4 propos étaient dénués d'intérêt pour nous. Je
5 constate que ça ne semble pas avoir été retiré du
6 fichier audio, mais je constate que quand vous avez
7 repris, ça a repris à peu près à la ligne 45, alors
8 il nous manque les lignes 32 à 45.

9

10 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

11

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Il faut un petit peu plus reculer... Madame
14 Blanchette? Madame Blanchette, reculez juste un
15 petit peu plus. Encore un petit peu avant, Madame
16 Blanchette. Regardez ce qui est à l'écran - je ne
17 sais pas si vous le voyez - mais ce serait là.

18

19 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

20

21 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

22 Q. **[3]** Monsieur Cloutier, des commentaires?

23 R. Oui. Je voudrais attirer votre attention à la ligne
24 10, lorsque monsieur Dupuis dit, « Avec Johnny,
25 depuis que je lui avais dit qu'il fallait qu'il

1 reprenne sa retraite, là. » Ça fait que, comme vous
2 savez, comme je vous ai expliqué hier, Madame la
3 Présidente, Monsieur le Commissaire, il y avait une
4 pression au début, que c'était monsieur Dupuis qui
5 partait, et suite à un re... un tournage, monsieur
6 Dupuis a été capable d'amener monsieur...

7 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

8 Q. **[4]** Ça ne serait pas que monsieur Lavallée quitte?

9 R. Pardon?

10 Q. **[5]** Vous avez dit Dupuis. C'est l'impression que
11 monsieur Lavallée quitte.

12 R. Oui. Au début c'était monsieur Dupuis...

13 Q. **[6]** C'est ça.

14 R. ... qui devait quitter, et par la suite, suite à
15 des rencontres entre les deux, les deux ont quitté
16 en même temps.

17 Q. **[7]** C'est Lavallée qui devait quitter, je pense. Et
18 ensuite, une rencontre entre les deux, ils ont
19 convenu de quitter les deux ensemble.

20 R. Non. Ce n'est pas ma compréhension. Et...

21 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

22 Q. **[8]** Parce que c'est... Tout ça, c'était à cause des
23 factures. C'est exact?

24 R. À cause des comptes de... À cause des comptes de
25 dépenses exagérés. Et suite à ça, à la ligne 21,

1 qu'est-ce qu'on voit, on voit « le Raynald ». Le
2 Raynald, c'est Raynald Desjardins. Qu'est-ce que
3 monsieur Dupuis annonce, c'est qu'il a une couple
4 de businesses avec lui.

5 Q. **[9]** Dont...

6 R. Par la suite...

7 Q. **[10]** Dont une semble être...

8 R. Carboneutre, et il semble avoir d'autres
9 businesses, parce qu'il parle d'une couple de
10 businesses. À la ligne 32 on parle du bonhomme, on
11 va y revenir plus loin. À la ligne 39, on parle de
12 Bernard Girard contre Richard Goyette, c'est le...
13 c'est les deux gens qui vont se battre pour la
14 poste de Jocelyn Dupuis, et Bernard Girard, qui est
15 du clan Johnny Lavallée, et Richard Goyette qui
16 l'adjoint à monsieur Jocelyn Dupuis. Monsieur... à
17 la ligne 41, on voit très bien que, monsieur
18 Dupuis, il très sûr comme quoi que monsieur Goyette
19 va passer. On parle de monsieur Alain Pigeon. Alain
20 Pigeon c'est quelqu'un qui est dans l'exécutif
21 aussi. Monsieur Dupuis annonce qu'Alain, il est
22 avec monsieur Goyette. La ligne 51 parle que
23 monsieur Girard se pète les bretelles. Ma
24 compréhension c'est que peut-être que monsieur
25 Dupuis croit que monsieur Girard va gagner les...

1 que monsieur Girard croit lui-même qu'il va gagner
2 les élections mais, dans le fond, on va voir plus
3 tard la manipulation du vote syndical. Après on
4 voit que le vice-président, c'est Richard qui prend
5 la place, vraiment, là. Il insiste pour dire que,
6 Richard Goyette, c'est vraiment lui qui va prendre
7 la place puis c'est le poste qui est d'importance.

8 Et, par la suite, vers la ligne 59 et la
9 ligne... la ligne 59 et la ligne 32, quand on parle
10 du bonhomme, du vieux, dans toutes les écoutes
11 électroniques, quand monsieur Jocelyn Dupuis par de
12 ces deux termes là, il désigne Jean Johnny
13 Lavallée. Ça fait que des fois il va dire « le
14 vieux », des fois il va dire « le bonhomme », mais
15 à chaque fois qu'il parle de cet individu-là c'est
16 Jean Lavallée.

17 Et vous allez voir, la ligne 61, « je l'ai
18 accoté au mur en faisant un sacre ». Comme j'ai dit
19 auparavant, c'est monsieur Dupuis qui devait
20 quitter et on va voir, au cours de l'écoute
21 électronique, monsieur Dupuis a fait de la pression
22 que monsieur Johnny Lavallée quitte aussi, en même
23 temps que lui, de son poste.

24 Q. [11] Vous avez parlé du vieux, est-ce que je me
25 trompe ou, à la ligne 54, on a un « inaudible »

1 mais on entend bien...

2 R. « Le vieux ».

3 Q. **[12]** ... à sa place, à la place au vieux?

4 R. Exactement.

5 Q. **[13]** Cette conversation-là, elle a lieu entre qui
6 est qui? On a un prénom, là, est-ce que vous avez
7 identifié un peu plus...

8 R. C'est Eugène Arsenault, c'est un des actionnaires
9 de Ganotec.

10 Q. **[14]** Donc, c'est pas un... quelqu'un du monde
11 syndical comme tel?

12 R. Non, c'est... je pourrais dire, dans un autre
13 terme... dans leur jargon, c'est un donneur
14 d'ouvrage.

15 Q. **[15]** Parfait. Les intérêts commerciaux autres que
16 Carboneutre, est-ce que vous avez pu en identifier
17 ou à ce stade-ci...

18 R. Je pense que monsieur Milano en a parlé, je pense,
19 un petit peu hier mais, moi, je ne connais pas
20 d'autres intérêts de monsieur Dupuis. Les couples
21 de business, là, je connais Carboneutre, mais les
22 autres business... je sais qu'il y a d'autres
23 business mais en lien avec Raynald , je n'ai pas
24 cette information-là.

25 Q. **[16]** Parfait. Alors, Madame la Greffière...

1 LA GREFFIÈRE :

2 Alors, on va le déposer sous la cote 101P-962.1 et
3 962.2.

4

5 101P-962.1 : Écoute électronique 08-

6 0081_BMCBAS_07113

7

8 101P-962.2 : Transcription de l'écoute électronique

9 08-0081_BMCBAS_07113

10

11 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

12 Donc, on passe à l'onglet suivant, Madame

13 Blanchette, l'onglet 8.

14 Q. **[17]** Une conversation du trente (30) octobre deux
15 mille huit (2008).

16

17 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

18

19 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

20 Q. **[18]** Cette conversation-là, Monsieur Cloutier, a
21 lieu entre qui et qui?

22 R. Jocelyn Dupuis et Rénauld Grondin. Rénauld Grondin,
23 comme je l'ai identifié hier, c'est quelqu'un qui
24 est dans l'exécutif et quelqu'un qui est très, très
25 dans la vie personnelle de monsieur Jocelyn Dupuis.

1 Q. **[19]** Et est-ce que vous avez des observations, des
2 points particuliers sur lesquels vous voudriez
3 attirer notre attention par rapport à cette
4 conversation-là?

5 R. Bien, de la ligne 10 à ligne 17, on voit très bien
6 que monsieur Dupuis parle avec monsieur Grondin et
7 lorsque monsieur Dupuis dit : « J'étais avec Johnny
8 Lavallée. - monsieur Grondin dit - Tu lui as-tu
9 présenté », il semble faire référence à un document
10 que monsieur Dupuis a en sa possession et qu'il ne
11 veut pas le montrer, à ce moment-là, à Johnny
12 Lavallée. On voit très bien que monsieur Dupuis
13 dit : « Non, non, non », en disant qu'on va le
14 présenter soit ultérieurement, mais pas sur le
15 moment. C'est très clair dans la conversation. On
16 voit que monsieur Lavallée est « débiné » selon les
17 dires de monsieur Dupuis et...

18 Q. **[20]** Est-ce qu'on sait sur quoi portent ces
19 documents-là ou ces négociations-là?

20 R. Non, on a essayé de voir c'était quoi, mais ça
21 semble être un document que... au niveau de la
22 stratégie, là, on voit très clair que c'est un
23 document que monsieur Grondin a connaissance,
24 monsieur Dupuis a connaissance, les deux ont
25 connaissance de ce document-là, mais on n'est pas

1 capable, on n'a pas été capable d'établir quel
2 sorte de document qu'ils possédaient, à ce moment-
3 là.

4 Q. **[21]** Est-ce qu'à cette étape-ci vous avez des
5 informations sur le contenu du paragraphe 18,
6 c'est-à-dire le... le... ce qui fait l'objet de la
7 discussion, le vote auquel il est fait référence?

8 R. Ma compréhension c'est que le lendemain ou dans les
9 jours, il y a eu un vote et que le vote ça n'a pas
10 marché comme qu'il voulait, puis, là, il explique
11 la résultante du vote.

12 Q. **[22]** O.K.

13 R. À la ligne juste avant, à la ligne 28, on voit que
14 monsieur Jocelyn Dupuis dit : « Oui, il doit
15 quitter, en parlant de Johnny Lavallée, il va
16 quitter, il va quitter la FIPOE, mais il va garder
17 la Solim. La réaction immédiate de monsieur
18 Grondin : « Bien oui, il va garder la Solim parce
19 que c'est payant. » Ça fait qu'en faisant référence
20 que c'est payant au niveau monétaire, mais je pense
21 que c'est plus payant au niveau contact, puis plus
22 de poste de prestige et tout ça. On sait que le
23 Solim c'est le bras immobilier du Fonds.

24 Q. **[23]** Une question comme ça, cette conversation-là a
25 eu lieu trente (30) jours après la conversation

1 précédente?

2 R. Exactement.

3 Q. **[24]** Et on constate, corrigez-moi si je me trompe,
4 qu'il y a encore des négociations entourant le
5 retrait des deux, là, entre monsieur Lavallée et
6 monsieur Dupuis, on continue à négocier des choses
7 qui sont rattachées à leur départ mutuel de leur
8 poste?

9 R. Je peux vous dire au niveau de l'écoute
10 électronique les négociations commencent du mois de
11 septembre et se poursuivent jusqu'à la journée du
12 vote, jusqu'à ce que je pourrais dire à la journée
13 du vote c'est très clair au niveau des
14 conversations électroniques.

15 Q. **[25]** Ligne 18, on voit que ce que monsieur Dupuis
16 semble dire, semble avoir dit à monsieur Lavallée :
17 « J'ai dit, tsé, écoute, tsé, il y a des années
18 c'était toé. » Puis la suite est un peu inaudible.
19 Est-ce que vous avez des commentaires, une
20 interprétation à donner?

21 R. Exactement.

22 Q. **[26]** Il dit : « C'était toé », il veut dire quoi?

23 R. Bien en voulant dire que le règne de Johnny
24 Lavallée a été sur un règne de plusieurs années.
25 Là, il dit, puis on va le voir dans les autres

1 conversations que Jocelyn Dupuis dit : « Ça a été
2 tes années, maintenant c'est », en voulant dire que
3 ça va être, tes années vont arrêter.

4 Q. **[27]** Parfait. Madame la greffière?

5 LA GREFFIÈRE :

6 963.1, 963.2.

7

8 101P-963.1 : Écoute électronique 08-

9 0081_BMCBAS_08072

10

11 101P-963.2 : Transcription de l'écoute électronique

12 08-0081_BMCBAS_08072

13

14 Q. **[28]** Onglet suivant, Madame Blanchette.

15 Conversation maintenant du six (6) novembre deux
16 mille huit (2008), Monsieur Cloutier, c'est combien
17 de temps avant les élections exactement?

18 R. C'est six jours avant les élections. Six jours,
19 sept jours, six, six jours.

20

21 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

22

23 Q. **[29]** Monsieur Cloutier, cette conversation-là du
24 six (6) novembre c'est entre qui et qui?

25 R. C'est Jacques Émond, le membre Hells Angels du

1 chapitre de Sherbrooke, son surnom qui est Israël,
2 ainsi que monsieur Rénauld Grondin, monsieur Émond,
3 un individu de Sherbrooke qui semble perdu un petit
4 peu, appelle monsieur Grondin pour savoir il est où
5 le Cavalli, le restaurant Cavalli, on vous en a
6 parlé en long et en large, l'endroit où est-ce que
7 c'était dans le centre-ville de Montréal. Et à ce
8 meeting-là que je pourrais appeler, on va découvrir
9 par les conversations suivantes des individus qui
10 étaient présents. Il y avait Rénauld Grondin,
11 Jacques Israël Émond, Jocelyn Dupuis ainsi que
12 Dominique Bérubé.

13 Q. **[30]** Le Cavalli c'est un endroit, comme vous dites
14 vous en parlez en long et en large, pour quelle
15 raison?

16 R. C'est un endroit que monsieur Dupuis allait à
17 beaucoup d'occasions à cet endroit-là. Et c'est un
18 endroit, un bar à la mode que je pourrais dire, un
19 bar-restaurant à la mode, où est-ce que beaucoup le
20 crime organisé, toutes sources confondues,
21 fréquente cet endroit-là.

22 Q. **[31]** Donc...

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Avant de passer à l'autre conversation...

25 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

1 Oui.

2 LA PRÉSIDENTE :

3 ... vous étiez rendu à l'autre conversation.

4 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

5 Bien presque, j'avais une dernière petite question.

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Ah, allez-y.

8 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

9 Q. **[32]** Donc, là, cette conversation-là a lieu en fin
10 d'après-midi?

11 R. En fin d'après-midi.

12 Q. **[33]** Seize heures (16 h 00) et donc, si je
13 comprends bien monsieur Émond arrive?

14 R. Arrive.

15 Q. **[34]** Est en route pour le Cavalli, est presque
16 arrivé?

17 R. Exactement.

18 (09:57:06)

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Q. **[35]** J'aimerais qu'on revienne à l'autre
21 conversation.

22 R. Exactement.

23 Q. **[36]** Parfait.

24 LA PRÉSIDENTE :

25 Q. **[37]** J'aimerais qu'on revienne à l'autre

1 conversation, la 100P-963.2, plus particulièrement
2 à la ligne 29 où Rénauld Grondin dit: « Je cré ben,
3 je cré ben, il est payant, Solim. » Qu'est-ce que
4 ça veut dire?

5 R. Bien, comme je viens de dire, c'est que Solim,
6 c'est le bras immobilier du Fonds et c'est un... en
7 ayant la direction de ce bras-là, c'est payant,
8 c'est que c'est un poste de prestige. Autrement
9 dit, il va pouvoir avoir accès, dans le sens pour
10 si des gens veulent avoir du financement, tout ça,
11 il va pouvoir avoir un mot à dire...

12 Q. **[38]** Est-ce que ça a un impact sur les votes?

13 R. Ça n'a pas un impact sur les votes, ça n'a pas un
14 impact, ça a un impact au niveau du prestige du
15 poste.

16 Q. **[39]** O.K.

17 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU:

18 Madame la présidente, on a, ailleurs dans les
19 pièces, que monsieur Lavallée est, normalement,
20 dans ces années-là, le président du comité
21 consultatif ou du conseil d'administration de Solim
22 puisqu'il est nommé là par le conseil
23 d'administration du Fonds. C'est... je n'ai pas le
24 numéro de pièce en tête, mais ça fait partie des
25 pièces déposées pendant le témoignage de monsieur

1 Morin, il y a deux semaines.

2 LA GREFFIÈRE:

3 Alors, ce sera déposé sous 964.1, 964.2.

4

5 101P-964.1: Écoute électronique 08-0365_ROG_03637

6

7 101P-964.2: Transcription de l'écoute électronique
8 08-0365_ROG_03637

9

10 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU:

11 Merci. Madame Blanchette, onglet 10.

12 LA PRÉSIDENTE:

13 Pendant que vous passez la conversation...

14 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU:

15 Oui.

16 LA PRÉSIDENTE:

17 ...est-ce qu'on peut savoir qui est Robert Paul?

18 R. Robert Paul, c'est un individu qui est directeur
19 des opérations au niveau de la FTQ, c'est un proche
20 au niveau de monsieur Jocelyn Dupuis.

21 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU:

22 Il ne fait pas partie, par contre, de l'exécutif?

23 R. Exactement, oui.

24

25 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

1 Q. **[40]** Donc, Bob, monsieur Cloutier, vous avez dit
2 que c'était Robert Paul?

3 R. Exactement.

4 Q. **[41]** Vous l'avez identifié comment?

5 R. Un individu que suite à plusieurs conversations
6 électroniques, j'ai pu identifier, soit avant ou
7 pendant, que j'ai été capable d'établir c'est
8 monsieur Robert Paul. Je reconnais sa voix et c'est
9 l'individu qui parle, c'est Robert Paul.

10 Q. **[42]** Ensuite de ça, d'autres petites commentaires,
11 peut-être, sur le contenu de la conversation qui
12 semble faire référence à un événement passé?

13 R. À la page 34, on voit qu'il dit: « J'ai été
14 chercher Dom » en faisant référence à Dominique
15 Bérubé. Lorsque vous regardez la conversation, on
16 parle du sept (7) novembre deux mille huit (2008),
17 alors, la rencontre a eu lieu la veille, qui était
18 le six (6) novembre deux mille huit (2008), ça fait
19 qu'il corrobore l'écoute du six (6) novembre deux
20 mille huit (2008), alors, quand il dit Dom, c'est
21 Dominique Bérubé, avec notre chum, comme je vous ai
22 dit, monsieur Paul, c'est un ami, c'est un confrère
23 de travail, c'est aussi un ami personnel de
24 monsieur Dupuis et quand il parle de notre chum, il
25 ne veut pas le nommer, ça fait que c'est Jacques

1 Israël Émond. C'est ben correct, il y a un sacre,
2 parce que c'était serré, ça fait qu'eux autres,
3 dans leurs calculs, ils savaient que le vote était
4 serré, on va apprendre que le vote finit soixante-
5 et-deux (62), soixante (60), ça fait qu'en allant
6 chercher Dominique Bérubé ainsi que son
7 représentant, bien, les calculs étaient plus
8 faciles de savoir qu'ils pouvaient gagner. Ils ne
9 savaient pas à ce moment-là, mais ils faisaient des
10 calculs pour arriver, pour gagner. Ça fait qu'à la
11 page 49, on explique, un petit peu, la procédure,
12 comment que Dominique Bérubé va se retirer dans le
13 vote syndical. À la page 52, quand on parle la «
14 slate » au complet, c'est la... il veut dire que
15 Dominique Bérubé va voter pour le comité exécutif
16 selon qu'est-ce qui s'est discuté la veille. Il va
17 nous appuyer. On s'est dit bonjour puis on dit bye,
18 à demain.

19 LA PRÉSIDENTE:

20 Et à la ligne 40, quand il dit: « On a réussi hier
21 soir, moi puis Rénauld.»

22 R. Rénauld, c'est Rénauld, c'est Rénauld Grondin,
23 l'individu que monsieur Émond appelle la veille
24 pour savoir le chemin pour aller au Cavalli

25

1 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU:

2 Q. **[43]** Donc, la « slate », si je comprends bien,
3 c'est tout le groupe de la...disons, mouvance
4 Dupuis, on va l'appeler comme ça.

5 R. Exactement.

6 Q. **[44]** Par contre, est-ce que c'est une
7 interprétation correcte de ma part si, à la ligne
8 43, la réaction de monsieur Paul semble être que
9 dans les circonstances, de faire appel à monsieur
10 Émond ou à leur chum, ça semble être une solution
11 parce que c'est très important, c'est très serré.

12 R. Il est d'accord avec ça.

13 Q. **[45]** Il est d'accord avec ça.

14 R. Exactement.

15 Q. **[46]** Madame la greffière.

16 LA GREFFIÈRE:

17 Alors, 965.1, 965.2.

18 (10:03:47)

19

20 101P-965.1 : Écoute électronique 08-0432_BMC_00119

21

22 101P-965.2 : Transcription de l'écoute électronique

23 08-0432_BMC_00119

24

25

1 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

2 Madame Blanchette, peut-être passer à l'onglet 11?

3 Conversation, donc, cette fois-ci, du douze (12)

4 novembre deux mille huit (2008).

5 Q. **[47]** Ça, Monsieur Cloutier, c'est le jour du vote.

6 Exact?

7 R. Exactement. Le jour du vote, entre monsieur Jocelyn

8 Dupuis et Rénauld Grondin.

9 Q. **[48]** Et là il est...

10 R. Il est tôt le matin.

11 Q. **[49]** Tôt le matin.

12 R. Et on prépare la journée du vote, qui va se passer
13 dans l'après-midi.

14

15 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

16

17 Q. **[50]** Conversation entre monsieur Grondin et
18 monsieur Dupuis, Monsieur Cloutier?

19 R. Exactement. C'est que, ils préparent la journée des
20 élections, qui vont se passer dans l'après-midi, et
21 on voit très bien que monsieur Dupuis, lorsque
22 monsieur Grondin lui parle, il dit, « J'ai réservé
23 des places », et monsieur Grondin dit, « Écoute,
24 j'ai réservé une place à côté de Dominique », et
25 monsieur Dupuis, très clairement, il dit, « Oui

1 oui, je vais m'asseoir à côté de lui. » Pour moi
2 c'est sûr que monsieur Dupuis, en étant à côté de
3 monsieur Bérubé, contrôle, puis il y a une sorte
4 de... d'intimidation. Parce que, il est assis à
5 côté puis il veut s'assurer que ça se passe comme
6 que lui doit espérer que ça veut se passer.

7 Q. **[51]** Et en plus, c'est, si je ne m'abuse, tout le
8 monde peut constater...

9 R. Tout le monde constate dans la salle, aussi. C'est
10 très clair. Monsieur Grondin parle que la salle est
11 divisée en deux. Il fait même référence à Jimmy
12 Hoffa, leader syndical des années 50 à 70, leader
13 syndical qui a été contesté au niveau des
14 Teamsters, qui a eu des... un historique de
15 blanchiment d'argent avec la mafia, tout ça, puis
16 il dit, « Eux autres ils ont leurs stickers, puis
17 nous autres on a nos macarons. » Macarons faisant
18 référence, on vote pour un tel, puis les stickers
19 de l'autre clan.

20 Q. **[52]** Donc, on affiche nos couleurs.

21 R. On affiche nos couleurs.

22 Q. **[53]** Madame...

23 LA GREFFIÈRE :

24 966.1, 966.2

25

1 101P-966.1 : Écoute électronique 08-0432_BMC_00230

2

3 101P-966.2 : Transcription de l'écoute électronique
4 08-0432_BMC_00230

5

6 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

7 Madame Blanchette, onglet suivant, conversation de
8 la même journée, quinze (15) minutes plus tard, ou
9 à peu près.

10

11 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

12

13 Q. **[54]** Qui sont les interlocuteurs de cette
14 conversation-là?

15 R. Monsieur Jocelyn Dupuis ainsi que Marco Bourgouin.

16 Marco Bourgouin, je vous ai parlé hier, il
17 travaille comme employé à Solutions crédit.

18 Q. **[55]** Solutions crédit alternatif, le...

19 R. Crédit alternatif, oui.

20 Q. **[56]** L'entreprise de Mario Boulé et de Louis-Pierre
21 Lafortune.

22 R. Et Louis-Pierre Lafortune.

23 Q. **[57]** Je me trompe ou est-ce que, de toute évidence,
24 des premières lignes on comprend que monsieur
25 Bourgouin reconnaît immédiatement monsieur Dupuis?

1 R. Exactement, ils se parlent à plusieurs reprises.

2 Dans les conversations électroniques monsieur

3 Dupuis appelle régulièrement monsieur Marco

4 Bourgouin.

5 Q. [58] Là on voit que monsieur Dupuis dit à monsieur

6 Bourgouin de se tenir disponible, là, au cas où il

7 aurait besoin de lui rapidement.

8 R. Exactement.

9 Q. [59] Pourquoi est-ce que monsieur Dupuis pourrait

10 avoir besoin de monsieur Bourgouin?

11 R. Bien, regardez, l'appel est... est à neuf heures

12 (9 h) le matin, il appelle monsieur Bourgouin pour

13 lui demander : « Écoute, notre congrès est à

14 Laval », il dit, « Ça va se faire au Palace », et

15 on voit très bien que monsieur Bourgouin dit, « Je

16 vais laisser mon téléphone ouvert et si jamais t'as

17 besoin de moi, je vais être disponible », et

18 monsieur Dupuis dit, « Oui, oui, si j'ai besoin de

19 toi, tu vas être là ». Vous savez, monsieur

20 Bourgouin, pour les... pour l'avoir connu au niveau

21 des banques de données, c'est quelqu'un qui fait de

22 la collecte. C'est quelqu'un qui... qui est capable

23 de brasser, c'est quelqu'un qui peut être violent.

24 Mais aussi on sait que monsieur Bourgouin travaille

25 pour Crédit solutions alternatif. Alors, dans cet

1 appel-là, est-ce que monsieur Dupuis a besoin des
2 bras ou il a besoin d'argent? Pourquoi qu'il
3 appelle monsieur Bourgouin pour être disponible? On
4 voit très bien que, monsieur Bourgouin, il va être
5 disponible, son téléphone va être ouvert et, en
6 plus, ça risque d'être Bob qui va l'appeler.
7 Robert, c'est Robert Paul. Ça fait que c'est très
8 clair pour moi tout ça. C'est soit qu'il a besoin
9 des bras ou soit qu'il a besoin de l'argent.

10 Q. **[60]** Puis on voit, si je ne m'abuse, aussi que
11 monsieur Bourgouin est, disons, extrêmement
12 disponible?

13 R. On le voit très bien dans l'appel.

14 Q. **[61]** Ça, c'est un... pour vous, est-ce que c'est
15 un... c'est représentatif du rapport qui existe
16 entre monsieur Dupuis et monsieur Bourgouin
17 normalement...

18 R. Exactement, c'est que, pour moi, c'est... il y a
19 plusieurs conversations, comme je vous dis,
20 monsieur Bourgouin appelle monsieur Dupuis, ils se
21 connaissent très bien et on voit très bien
22 l'importance que monsieur Bourgouin va être
23 disponible pour monsieur Dupuis.

24 Q. **[62]** Parfait. Madame la Greffière?

25 LA GREFFIÈRE :

1 Alors, 967.1, 967.2.

2

3 101P-967.1 : Écoute électronique 08-0432_BMC_00234

4

5 101P-967.2 : Transcription de l'écoute électronique
6 08-0432_BMC_00234

7

8 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

9 Q. **[63]** Est-ce que vous savez, par ailleurs, Monsieur
10 Cloutier, si effectivement monsieur Paul ou
11 monsieur Dupuis ont appelé?

12 R. On a pas... je n'ai pas cette information-là, comme
13 quoi que...

14 Q. **[64]** D'accord.

15 R. ... il y a eu un appel. Au niveau de monsieur
16 Dupuis, l'appel ne ressort pas et ni au niveau de
17 monsieur Paul.

18 Q. **[65]** Parfait. Madame Blanchette, l'onglet suivant,
19 onglet 13. Ça, Monsieur Cloutier, c'est une
20 conversation du douze (12) novembre, à seize heures
21 zéro huit (16 h 08).

22 R. Exactement. Le vote... le vote vient juste de
23 terminer, environ, à peu près v'là quinze (15),
24 vingt (20) minutes. C'est un appel entre Jocelyn
25 Dupuis et Louis-Pierre Lafortune.

1 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

2

3 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

4 Q. **[66]** Des observations sur cette conversation-là,
5 Monsieur Cloutier?

6 R. Quand la... le vote syndical est terminé, je crois
7 que, le vote syndical, il a terminé à quinze heures
8 trente (15 h 30) ou à quinze heures quarante-cinq
9 (15 h 45), une des premières personnes que monsieur
10 Jocelyn Dupuis appelle c'est monsieur Louis-Pierre
11 Lafortune. Il va y avoir d'autres personnes, qu'on
12 va voir plus loin. Je veux attirer votre attention
13 sur la ligne 12, 13 et 14. Dans les lignes
14 précédentes, monsieur Dupuis, il annonce comme quoi
15 qu'ils ont gagné et monsieur Louis-Pierre le
16 félicite. À partir de la ligne 12, 13 et 14, on
17 voit très bien qu'il y a une urgence concernant un
18 fait. Ce fait là c'est... on voit que, monsieur
19 Dupuis, il est pressé, il ne veut pas en parler. On
20 voit que monsieur Dupuis, depuis les comptes de
21 dépenses exagérés, il est beaucoup plus prudent sur
22 le téléphone. Là il ne veut pas le dire mais ça a
23 l'air rapide son... sur son débit de voix. Ça que,
24 moi, qu'est-ce que j'interprète dans cette... dans
25 cette conversation-là c'est soit un papier, un

1 document, une rencontre ou un besoin d'argent. Il
2 ne faut pas oublier que monsieur Dupuis, que
3 monsieur Lafortune c'est un des propriétaires de
4 Solutions crédit. Et, moi, je vois beaucoup ça avec
5 la référence avec monsieur Marco Bourgouin ici. On
6 parle de quelque chose qu'il faut être rapide, ils
7 veulent pas se parler et « On va se voir plus
8 tard ». Ça fait que c'est sûr qu'il y a une urgence
9 et que monsieur Dupuis ne veut pas en parler au
10 téléphone. Et on sait que, par après, le clan
11 Dupuis quitte pour aller vers le restaurant Bleu
12 Blanc Rouge à Rosemère.

13 Q. **[67]** Monsieur Lafortune, si je ne m'abuse, c'est
14 aussi la personne dont on a vu au début des
15 conversations qu'il était, bon, qu'évidemment qui
16 est un donneur d'ouvrage?

17 R. Exactement, à ce moment-là, il travaille pour les
18 Grues, les Grues Guay.

19 Q. **[68]** Et aussi ce qui est exprimé un intérêt, là,
20 dans sa discussion avec monsieur Boulé?

21 R. Exactement.

22 Q. **[69]** Pour la chose du vote, si on peut dire?

23 R. Exactement, si on se souvient, c'est que lorsque
24 Dominique Bérubé avait demandé son appui qui était
25 monsieur Louis-Pierre Lafortune qui est un donneur

1 d'ouvrage, je me souviens de la conversation où
2 est-ce que Mario Boulé fait l'allusion de dire :
3 « Il veut avoir ton appui. », et d'un point négatif
4 monsieur Lafortune disait : « On niaise pas avec
5 ça, puis il dit, regarde c'est non ». Ça fait que,
6 là, on voit très bien que monsieur Lafortune semble
7 quelqu'un d'important pour Jocelyn Dupuis dans le
8 contexte des élections.

9 Q. [70] Il semble content...

10 R. Content.

11 Q. [71] ... que monsieur Dupuis ait gagné?

12 R. Exactement.

13 Q. [72] Dites-moi le Bleu Blanc Rouge, qu'est-ce qui
14 se réunit là?

15 R. C'est tout le clan de Dupuis, de Jocelyn Dupuis,
16 ceux qui ont gagné, ils vont au restaurant Bleu
17 Blanc Rouge à Rosemère.

18 Q. [73] Est-ce que ceux qui ont perdu se réunissent
19 quelque part aussi?

20 R. L'équipe adverse, ceux qui ont perdu, ils se
21 réunissent à l'Onyx qui est à Laval.

22 Q. [74] Madame la greffière?

23 LA GREFFIÈRE :

24 968.1, 968.2.

25

1 101P-968.1 : Écoute électronique 08-0432_BMC_00256

2

3 101P-968.2 : Transcription de l'écoute électronique
4 08-0432_BMC_00256

5

6 (10:16:41)

7 Q. **[75]** Madame Blanchette, on peut passer à la session
8 suivante, à l'onglet 14. Conversation qui a lieu
9 une trentaine de minutes plus tard. Donc, seize
10 heures trente-cinq (16 h 35), entre deux individus
11 que je vous laisse présenter, Monsieur Cloutier?

12 R. Qui est Jocelyn Dupuis et Joe Bertolo.

13 Q. **[76]** Joe Bertolo, vous en avez parlé un peu hier,
14 on en a parlé un peu au cours des derniers jours?

15 R. Exactement.

16

17 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

18

19 Q. **[77]** Monsieur Cloutier, des observations sur cette
20 conversation, entre qui et qui a-t-elle lieu?

21 R. Comme j'ai dit, la conversation a eu lieu entre
22 Johnny, Jocelyn Dupuis, excusez, et Jo Bertolo.

23 Q. **[78]** Joe Bertolo, peut-être un petit peu nous
24 mettre en contexte.

25 R. Bertolo qui est avec Carboneutre.

1 Q. **[79]** O.K.

2 R. Avec Raynald Desjardins qu'on a parlé depuis une
3 couple de jours et on voit très bien, toujours à la
4 ligne 23 et 26, qu'il ne veut pas parler au
5 téléphone, « On va se rencontrer demain.» À la
6 ligne 48, notre gang, bien, lors du vote, à la
7 ligne 48, Jocelyn Dupuis que notre gang qui a
8 rentré. C'est pas l'autre bord. On voit aussi, à la
9 ligne de 74 à 80, quand on parle de mon petit
10 frère, mon chum, c'est Giovanni Bertolo, celui qui
11 est décédé et qui était très près, très proche de
12 Jocelyn Dupuis et il dit même, il va même dire:
13 « C'est mon petit frère » et Joe Bertolo qui est
14 son frère aussi, il dit: « Oui, on a pensé à lui,
15 qui était dans le milieu syndical » puis que je
16 vous ai expliqué qui qui était Giovanni Bertolo. À
17 la ligne 83 à la ligne 91, on voit que monsieur
18 Bertolo annonce à monsieur Dupuis que le lendemain
19 matin, le lendemain dans l'après-midi qu'il va
20 rencontrer Guy, le Guy, c'est qui? C'est Guy Gionet
21 de Solim, alors monsieur Gionet, monsieur Bertolo
22 annonce ces faits-là à monsieur Dupuis.

23 Q. **[80]** Monsieur Dupuis ne doit pas participer à cette
24 réunion-là comme tel?

25 R. Non. Il ne sera pas... on va découvrir, dans la

1 filature, il y a un troisième individu qui est dans
2 la filature, qu'on va identifier plus tard et dans
3 la ligne 99 jusqu'à la ligne 110, on voit que
4 monsieur Dupuis comprend qu'il va aller travailler
5 pour monsieur Bertolo, il y a comme un accord. « Tu
6 vas rentrer, tu vas travailler, tu vas puncher »,
7 on parle de la poutine interne de Carboneutre pour
8 le travail de monsieur Dupuis à Carboneutre.

9 Q. **[81]** On suggère, ligne 24, 26, aussi, qu'il vont se
10 rencontrer le lendemain.

11 R. Exactement, oui.

12 Q. **[82]** Est-ce que, en lien, aussi, avec cette
13 rencontre-là ainsi que la rencontre entre monsieur
14 Gionet et monsieur Bertolo, est-ce que vous savez
15 si elle a eu lieu?

16 R. Oui, elle a eu lieu par la filature, oui.

17 Q. **[83]** Vous êtes un peu plus loin dans l'onglet 14.3,
18 si je ne m'abuse, madame Blanchette. Vous pouvez me
19 décrire, un peu, ce document, globalement, monsieur
20 Cloutier?

21 R. Oui, c'est un rapport de la section surveillance,
22 un rapport de filature qui a eu lieu le treize (13)
23 novembre deux mille huit (2008), la filature part à
24 six heures trente (6h30) le matin et c'est un
25 document que la personne qui est visée, lorsque

1 vous regardez la page 1 de 3, vous voyez la
2 personne qui est visée par la filature qui est
3 monsieur Bertolo Giuseppe et le résumé, vous voyez,
4 un petit peu, le résumé de la rencontre qui a eu
5 lieu, le sujet rencontre un H.I., c'est un homme
6 inconnu au Costco, à ville d'Anjou et plus tard, il
7 se rend au restaurant Daïma pour rencontrer, bien,
8 pas pour rencontrer, avec Guy Gionet et Raynald
9 Desjardins.

10 Q. **[84]** Si on vous amène à la page 3 de ce document,
11 dans le haut.

12 R. À onze heures cinquante-cinq (11 h 55), on voit que
13 monsieur, le... si vous allez à onze heures
14 cinquante-cinq (11 h 55), vous voyez qu'un V.A. va
15 s'immobiliser aux Grues Gay, le conducteur descend
16 et qu'il est identifié un... par les surveillances
17 intérieures comme étant monsieur Jocelyn Dupuis, à
18 onze heures cinquante-sept (11 h 57), là on voit le
19 véhicule qui est monsieur Giuseppe Bertolo sortir
20 de les Grues Gay et s'en aller vers l'autoroute 25,
21 tout ça, on sait que les Grues Gay, c'est un point
22 de rencontre souvent utilisé par monsieur Jocelyn
23 Dupuis, il allait rencontrer monsieur Louis-Pierre
24 Lafortune, on a pu voir par des... plusieurs
25 filatures antérieures que les gens utilisaient les

1 bureaux de Grues Gay pour se rencontrer et par la
2 suite, entre midi et vingt-cinq (12 h 25), on voit
3 que monsieur Bertolo et Guy Gionet sont identifiés
4 par photos sortir du 255, Saint-Jacques, à
5 Montréal, qui est le restaurant Daima et un
6 individu qui est identifié, aussi, à treize heures
7 vingt-huit (13 h 28), par les enquêteurs, comme
8 étant Raynald Desjardins.

9 Q. **[85]** Juste corriger, le 255, Saint-Jacques, c'est
10 pas plutôt l'adresse de la Solim?

11 R. La Solim, exactement, oui, pour aller...

12 Q. **[86]** À midi trente-deux (12 h 32).

13 R. Midi trente-deux (12h32), exactement, oui, vous
14 avez raison.

15 Q. **[87]** À midi trente-deux (12 h 32), où est-ce qu'on
16 se rend?

17 R. Midi trente-deux (12 h 32).

18 Q. **[88]** Je vous laisse continuer. C'est la...

19 R. Le restaurant Daima, c'est ça.

20 Q. **[89]** Et à treize heures vingt-huit (13 h 28)?

21 R. Là, on a identifié l'individu comme étant Raynald
22 Desjardins.

23 Q. **[90]** Le troisième individu?

24 R. Le troisième individu.

25 Q. **[91]** Parfait. Madame la Greffière, ça va être deux

1 pièces différentes là pour la conversation d'un
2 côté .1, .2 et puis le rapport de filature.

3 LA GREFFIÈRE :

4 Est-ce qu'on peut mettre 969.3 pour le rapport?

5 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

6 On peut aussi mettre... c'est relié, on peut faire
7 ça aussi, je n'ai pas de...

8 LA GREFFIÈRE :

9 Alors, 969.1, .2 et .3 pour le rapport.

10

11 101P-969.1: Écoute électronique 08-0432_BMC_00264

12

13 101P-969.2: Transcription de l'écoute électronique
14 08-0432_BMC_00264

15

16 101P-969.3: Rapport de filature de Giuseppe
17 Bertolo du 13 novembre 2008

18

19

20 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

21 Madame Blanchette, on peut passer à l'onglet
22 suivant.

23 Q. [92] Si je ne m'abuse, on revient un peu en arrière
24 là, le rapport de filature était du treize (13)
25 novembre, le lendemain du vote.

1 R. Exactement.

2 Q. **[93]** Là cette conversation-là, qui est un message
3 dans une boîte vocale, lui, date du douze (12), un
4 petit peu encore plus tard là à seize heures
5 quarante-quatre (16 h 44), donc un petit peu
6 postérieur à l'appel entre monsieur Bertolo et
7 monsieur Dupuis, exact?

8 R. Exactement. Lorsque monsieur Dupuis a eu le
9 résultat du vote, a appelé une série d'individus
10 pour manifester sa joie comme quoi qu'il avait
11 réussi à gagner le vote.

12 Q. **[94]** Si je ne m'abuse, c'est même carrément quelque
13 chose comme quinze (15) secondes après avoir
14 raccroché avec monsieur Bertolo.

15 R. Il y a une... exactement. Comme je vous dis, il y a
16 une série d'appels téléphoniques envers certains
17 individus.

18 Q. **[95]** Et là qui est-ce qui est appelé?

19 R. c'est monsieur Dupuis qui appelle sur la boîte...
20 il veut appeler Ronald Beaulieu, il tombe sur sa
21 boîte vocale. On va entendre le message qu'il
22 laisse...

23 Q. **[96]** Parfait.

24 R. ... qu'il laisse sur la boîte vocale de Ronald
25 Beaulieu.

1 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

2

3 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

4 Q. **[97]** Des observations, à part peut-être, monsieur
5 Beaulieu, un petit rafraîchissement de qui il
6 s'agit.

7 R. Comme j'ai parlé, monsieur Dupuis, c'est...
8 monsieur Beaulieu, c'est un proche de monsieur
9 Dupuis qui appelle quotidiennement d'une façon
10 régulière. Et on voit qu'il manifeste sa joie
11 concernant le résultat du vote.

12 Q. **[98]** Et on verra plus tard, peut-être pour la mise
13 en contexte, que monsieur... monsieur Beaulieu va
14 retourner l'appel.

15 R. Exactement.

16 Q. **[99]** C'est ça. O.K. Madame la Greffière.

17 LA GREFFIÈRE :

18 970.1, 970.2.

19

20 101P-970.1 : Écoute électronique 08-0432_BMC_00265

21

22 101P-970.2 : Transcription de l'écoute électronique
23 08-0432_BMC_00265

24

25 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

1 L'onglet suivant, Madame Blanchette.

2 LA PRÉSIDENTE:

3 Q. **[100]** Vous pensez aussi que monsieur Beaulieu est
4 une relation Hells Angels Sherbrooke.

5 R. Sherbrooke et du chapitre South aussi.

6 Q. **[101]** C'est ça.

7 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

8 Q. **[102]** Donc, encore quinze (15) secondes plus tard,
9 si je ne m'abuse, Monsieur Cloutier, monsieur
10 Dupuis place un autre appel, exact?

11 R. Exactement, il appelle monsieur Dominique Bérubé.

12

13 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

14

15 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

16 Q. **[103]** Un petit commentaire vu les événements
17 antérieurs sur la teneur de cette conversation-là?

18 R. On voit que monsieur Dupuis appelle monsieur
19 Beaulieu pour le remercier et c'est très clair
20 que... on peut voir que monsieur Bérubé n'est
21 pas... n'est pas à l'aise. On voit que, par son
22 timbre de voix, qu'il accepte pas l'invitation. Il
23 est invité pour aller au Bleu Blanc Rouge. On sait
24 que monsieur Bérubé, par après, va à L'Onyx avec le
25 clan adverse. Ça fait qu'on voit très bien dans la

1 conversation que monsieur Beaulieu est un petit
2 peu, par son timbre de voix là, qu'il n'est pas
3 content du résultat.

4 Q. **[104]** Il est définitivement pas enthousiaste. Là on
5 voit à la ligne 8, monsieur Dupuis a un discours
6 très... presque grandiloquent là sur le caractère
7 de monsieur Bérubé.

8 R. Bien, je peux déterminer ça comme la version
9 loyauté de monsieur Dupuis en disant, « On vient
10 d'aller à la même place, tu as respecté, ça fait
11 que... » Il souligne ça à monsieur Bérubé, puis on
12 voit que monsieur Bérubé, il n'est pas...

13 Q. **[105]** Pas...

14 R. Il comprend, là, mais ce n'est pas sa version.
15 C'est plus la version loyauté. La version de
16 monsieur Dupuis, il dit, « Regarde, on revient de
17 la même place, là. Tu as respecté la ligne de
18 conduite. » Ça fait que, on voit que c'est... ça ne
19 fait pas l'affaire de monsieur Bérubé.

20 Q. **[106]** Madame la Greffière?

21 (10:33:55)

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Q. **[107]** Si monsieur Bérubé s'est rendu à l'Onyx, est-
24 ce qu'on doit comprendre que monsieur Bérubé aurait
25 joué double jeu?

1 R. Non, je ne pense pas que monsieur Bérubé a joué
2 double jeu. Il a voté, mais je pense que son coeur
3 était plus à l'Onyx que, qu'avec la gang du Bleu
4 Blanc Rouge.

5 LA GREFFIÈRE :
6 971.1, 971.2.

7
8 101P-971.1 : Écoute électronique 08-0432_BMC_00266

9
10 101P-971.2 : Transcription de l'écoute électronique
11 08-0432_BMC_00266

12
13 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

14 L'onglet suivant, Madame Blanchette. Ce n'est pas
15 une conversation comme telle, c'est un message
16 texte. Il n'y aura donc pas d'écoute comme telle.

17 R. Exactement. C'est un message texte...

18 Q. **[108]** Un instant. Un instant. Ce n'est pas encore
19 affiché. Peut-être juste descendre un petit peu
20 dans la pièce. Donc, message texte de qui à qui?

21 R. C'est Dominique Bérubé, et qui écrit un message
22 texte de son cellulaire vers le cellulaire de
23 Jacques Émond, et on voit que c'est marqué :

24 Salut Jacques. J'ai suivi la demande
25 de Jocelyn, en espérant qu'ils vont me

1 respecter. Appelle-moi si tu as une
2 chance. Merci, bonne... Merci, à
3 demain.

4 Je pense que c'est écrit. On voit que lorsque le
5 vote est fini, monsieur Bérubé s'empresse pour
6 texter sur le cellulaire de monsieur Émond comme
7 quoi qu'il a suivi la demande de Jocelyn, et
8 « J'espère qu'ils vont me respecter », on voit très
9 bien la ligne hiérarchique, que monsieur Bérubé
10 appelle, immédiatement après le vote syndical,
11 monsieur Émond qui est un Hells Angels.

12 Q. **[109]** Donc, est-ce que vous êtes d'ac... vous
13 partagez l'interprétation que quand monsieur Dupuis
14 remercie monsieur Bérubé, ça... Monsieur Bérubé ne
15 se sent pas, comment dire... Il ne réagit pas comme
16 s'il avait rendu service à monsieur Dupuis en tant
17 que tel.

18 R. Exactement.

19 Q. **[110]** Il fait rapport, plutôt, à monsieur Émond.

20 R. Exactement.

21 Q. **[111]** Est-ce que... « Espérant qu'ils vont me
22 respecter », est-ce que vous avez une... une
23 observation à faire sur ça veut dire quoi, cette...
24 cette phrase-là?

25 R. On n'a pas la... Quand il dit, « On va me

1 respecter », mais on va voir dans l'écoute
2 électronique, plus loin, lorsqu'il parle à Isra...
3 à monsieur Émond, on parle « qu'ils vont me
4 respecter », mais on ne sait pas c'est quoi le
5 respect, on ne sait pas s'il y a une entente, ou
6 quelque chose, ou quelque chose qui a été promis.
7 On ne peut pas le savoir.

8 Q. **[112]** Ou une forme de contrainte, là.

9 R. Ou une forme de contrainte. Exactement.

10 Q. **[113]** Madame Blanchette, conversation suivante...

11 Bien, d'abord on va déposer, effectivement...

12 Excusez-moi, Madame la Greffière.

13 LA GREFFIÈRE :

14 L'onglet 17, le message texte? 9...

15 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

16 Oui.

17 LA GREFFIÈRE :

18 973. 72, excusez.

19

20 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

21 12.

22

23 101P-972 : Message texte 08-0365_ROG_03960

24

25 Donc, onglet 18, Madame Blanchette.

1 Q. **[114]** Donc, si je ne m'abuse, cette conversation-
2 là, Monsieur Cloutier, c'est monsieur Beaulieu qui
3 rappelle.

4 R. Exactement. Il rappelle à dix-huit heures trente-
5 neuf (18 h 39). Conversation entre Ronnie Beaulieu
6 et Jocelyn Dupuis.

7 Q. **[115]** Toujours le douze (12) novembre.

8 R. Toujours le douze (12) novembre.

9

10 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

11

12 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

13 Q. **[116]** Monsieur Cloutier, des petites observations,
14 des petits commentaires?

15 R. Oui, je voudrais attirer votre attention à la
16 ligne... quand on parle, à la ligne... de 18 à 25,
17 on voit qu'il fait référence à Johnny Lavallée,
18 dans les discussions, que Johnny Lavallée aurait
19 essayé de faire des manoeuvres au niveau des
20 élections, qu'est-ce que monsieur Dupuis... selon
21 son interprétation, à monsieur Dupuis, et qu'ils
22 ont réussi à le contrer. Et on voit très bien que,
23 à la ligne 53, on parle de : « Les vingt-cinq
24 (25)... les vingt-cinq (25) ans de contrôle, on les
25 a eus », mais on associe le contrôle de Johnny

1 Lavallée, qui est un homme très puissant au niveau
2 de la FTQ. Ça fait que : « On l'a eu », c'est
3 vingt-cinq (25) ans de contrôle.

4 À la ligne 62, lorsqu'il parle : « J'ai été
5 chercher Dominique », on voit qu'il dit, « On a été
6 cherché Dominique - ça fait qu'il dit - O.K. ». À
7 la ligne 62, on voit très bien que Ronnie Beaulieu
8 dit : « Ça fait qu'on l'a mal jugé, lui, d'abord. »
9 Ça fait que c'est-à-dire que monsieur Beaulieu
10 était au courant de la stratégie d'aller chercher
11 des individus parce que, pour le vote syndical,
12 puis dans leur analyse, bien, c'est normal, on
13 dit : « Bien, lui va voter pour nous autres », puis
14 monsieur Beaulieu est au courant que, monsieur
15 Bérubé, ils ont fait une mauvaise analyse.

16 Qu'est-ce qu'on voit très bien par après,
17 on voit que : « J'ai été le chercher grâce à notre
18 chum, celui que tu m'avais présenté. Le chum que tu
19 m'avais présenté, Ronnie Beaulieu », c'est Jacques
20 Israël Émond. À la page 65... à la ligne 65. Et il
21 confirme encore par cette écoute-là la rencontre
22 qu'il a eu le six (6) novembre au restaurant
23 Cavalli.

24 Q. [117] Quand il dit : « J'ai été le chercher, je
25 l'avais avec nous », à la ligne 69, est-ce qu'on...

1 toujours, on a aucune idée de ce qui a été, disons,
2 négocié avec monsieur Bérubé comme...

3 R. On a aucune... Exactement, on a aucune idée qu'est-
4 ce qui a été négocié avec monsieur Bérubé.

5 Q. **[118]** Mais, par contre monsieur... monsieur Émond
6 était présent?

7 R. Exactement.

8 Q. **[119]** Monsieur Bérubé, de toute façon, semble
9 travailler occasionnellement, si on peut dire, pour
10 monsieur Émond, on l'a vu hier?

11 R. Exactement.

12 Q. **[120]** J'aimerais que vous reveniez en arrière, un
13 petit commentaire, à la ligne 33. On fait référence
14 aux lignes antérieures où il y a eu... il semble y
15 avoir eu une résolution qui a trait à l'envoi de
16 Richard Goyette, je conclus de ça, à l'exécutif.
17 Est-ce que vous pouvez me parler un peu de ça? Est-
18 ce que dans l'écoute on discute de quelle
19 résolution il s'agit?

20 R. Bien c'est une résolution pour envoyer monsieur
21 Goyette à l'exécutif et ils ont demandé un vote
22 secret, monsieur Johnny Lavallée il fallait qu'il
23 soit là, et le vote a passé pareil.

24 Q. **[121]** Et quand on dit à la ligne 33 : « En vote
25 secret, il était certain de nous planter. »

1 R. C'est, à ce moment-là, que j'apprends, il pensait
2 qu'il le plantait, mais on ne le voit pas à
3 l'extérieur. On ne le voit pas dans d'autres
4 écoutes.

5 Q. **[122]** Mais le vote, est-ce que le vote a eu lieu en
6 vote secret?

7 R. Je peux pas vous le dire...

8 Q. **[123]** O.K.

9 R. ... s'il y a eu un vote secret. Je voudrais attirer
10 votre attention à la ligne 74, lorsque monsieur
11 Ronnie Beaulieu dit : « Ça veut dire que t'es pas
12 là, mais t'es là. » Et monsieur Dupuis dit :
13 « Exactement, mes gars sont là. » Il fait référence
14 à ce que ses gars sont là.

15 Q. **[124]** Donc, monsieur Dupuis continue à contrôler?

16 R. Exactement, on va voir dans les écoutes
17 ultérieures, qu'il a un contrôle malgré que
18 monsieur Dupuis ne fait plus partie du Syndicat. On
19 peut voir que l'ombre de monsieur Dupuis est
20 toujours présent auprès de certaines personnes qui
21 sont nommées. « Alors, tu comprends. Oui. Il y a du
22 monde » et à la ligne 79 il dit : « Il y a du monde
23 qui vont m'écouter, ils vont plus m'écouter d'après
24 moi. » Et par après de la ligne 82 à la ligne 86,
25 on voit que monsieur Ronnie Beaulieu va avoir un

1 meeting avec monsieur Yvon Bolduc concernant des
2 demandes au Fonds, il dit : « Oublie pas j'ai mes
3 stratégies, je suis capable de bien parler. » Et
4 qu'est-ce qu'on voit à la ligne 87, monsieur Dupuis
5 et monsieur Beaulieu dit : « Quand je vais finir,
6 je vais t'appeler immédiatement après. » À la ligne
7 94, on voit que monsieur Ronnie Beaulieu dit :
8 « Là, tu as gagné ta victoire » et on entend
9 aussi : « Que moi aussi je veux gagner ma
10 victoire », parce que monsieur Ronnie Beaulieu est
11 à la recherche de financement auprès du Fonds. « On
12 va tous gagner tout le monde, dans la ligne tu vas
13 voir », ça fait que c'est les derniers commentaires
14 que j'ai à dire sur ça.

15 Q. **[125]** Mais on a un peu l'impression que peu importe
16 le résultat des élections comme tel, on est le
17 douze (12) novembre, dès le lendemain, que ce soit
18 du côté de Bertolo avec Solim ou que ce soit du
19 côté de monsieur Bolduc avec le Fonds, c'est
20 « Business as usual »?

21 R. C'est « Business as usual ».

22 (10:47:19)

23 LA PRÉSIDENTE :

24 C'est terminé pour cette conversation-là.

25 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

1 Oui.

2 LA PRÉSIDENTE :

3 Q. **[126]** Je pense qu'il y a un élément qui a priori
4 semble intéressant, la ligne 37 à 38, bien 36 :
5 « Ton chum », 37 on l'a eue, 38 : « Ton chum, la
6 face à claques, là...

7 R. Oui.

8 Q. **[127]** qui qui nous disait tout le temps des
9 beaux becs, là, comment qu'il s'appelle? Accurso. »
10 Est-ce que... on semble comprendre que monsieur
11 Accurso n'est pas aimé de ces deux personnes-là?

12 R. Exactement. Tel qu'on a pu voir c'est que le clan
13 de Johnny Lavallée était lié de près à Tony Accurso
14 et c'était Tony Accurso, Johnny Lavallée, Bernard
15 Girard, comme le clan Dupuis avait Jocelyn Dupuis,
16 Joe Borsellino. Mais monsieur Tony Accurso est lié
17 de très près à Johnny Lavallée.

18

19 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

20 Q. **[128]** Mais si je ne m'abuse, Monsieur Cloutier,
21 juste pour être sûr qu'on comprenne, il y a
22 effectivement des commentaires qui sont faits sur
23 monsieur Accurso, mais la personne à qui monsieur
24 Beaulieu fait référence, il semble finalement que
25 ce soit plutôt monsieur Girard?

1 R. Exactement.

2 Q. **[129]** Il y a une confusion. O.K. D'accord.

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Il n'y a pas de problème. Oui, il y a une
5 confusion, mais il ne semble pas y avoir de
6 confusion sur le fait que monsieur...

7 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

8 Sur les sentiments qu'il porte à monsieur
9 Accurso...

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Oui.

12 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

13 Q. **[130]** ... ça certainement pas. De toute façon,
14 monsieur Girard, si je ne m'abuse, est aussi dans
15 le groupe ou associé au même groupe que monsieur
16 Accurso?

17 R. Exactement, il est associé à Johnny Lavallée.

18 Q. **[131]** Madame la greffière?

19 LA GREFFIÈRE :

20 973.1, 973.2.

21

22 101P-973.1 : Écoute électronique 08-432_BCM_00274

23

24 101P-973.2 : Transcription de l'écoute électronique

25 08-432_BCM_00274

1

2 Q. **[132]** Est-ce que dans les écoutes on a déterminé ou
3 par d'autres moyens si la rencontre avec monsieur
4 Bolduc a bien eu lieu?

5 R. Je n'ai pas cette information-là.

6 Q. **[133]** D'accord. Madame Blanchette, onglet 19. Cette
7 conversation-là date aussi du douze (12) novembre?

8 R. Exactement, à vingt et une heures trois (21h03),
9 vingt et une heures trois (21h03), le soir, entre
10 Louis-Pierre Lafortune qui travaille pour les Grues
11 Gay ainsi que monsieur Denis Gauvin qui travaille
12 aussi aux Grues Gay.

13

14 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

15

16 Q. **[134]** Monsieur Cloutier.

17 R. Exactement. On voit bien que monsieur Louis-Pierre
18 Lafortune explique à monsieur Denis Gauvin, un
19 petit peu, la soirée du vote, qui était là,
20 présent, il était au restaurant Bleu Blanc et Rouge
21 et on voit qu'à la ligne 3, il dit: « J'ai eu un
22 message de...» On a un petit peu de difficulté, on
23 ne sait pas si c'est Jean, Jean Baronnet ou Eugène
24 parce que la conversation est pas claire, mais on
25 voit qu'il y a... déjà qu'un dîner qui est prévu

1 avec Goyette, le vendredi. Et on voit très bien que
2 dans cette conversation-là, c'est que monsieur
3 Louis-Pierre Lafortune est déjà au courant de
4 certains règlements de compte qu'il va avoir à
5 l'intérieur du monde syndical en parlant de Éric
6 Boisjoli. Éric Boisjoli, c'est un représentant du
7 791-G, le local des grutiers. Il définit très bien
8 qu'il va y avoir un genre de putsch et la structure
9 syndicale va changer au niveau... suite au vote.

10 Q. **[135]** 791-G, c'est le local de monsieur Dupuis
11 initialement.

12 R. Initialement, oui. Alors, monsieur... à la ligne
13 22, on voit bien que monsieur Louis-Pierre
14 Lafortune dit : « Bien, si monsieur Boisjoli
15 quitte, il va s'en aller avec le 905. » on fait
16 référence avec l'Inter qui est le syndicat adverse
17 de la FTQ, l'autre syndicat sans dire « adverse »,
18 c'est l'autre syndicat. Et à la ligne 31, on voit
19 très bien que... l'importance que la gang à Jocelyn
20 Dupuis a gagné tous les postes. Jocelyn... monsieur
21 Louis-Pierre Lafortune dit : « Tous les statuts,
22 tous les postes, c'est important, toutes les places
23 de grosse influence, ils les ont ramassées. ». Ça
24 fait que tous les postes d'importance, la gang à
25 Jocelyn, ils les ont gagnés. Et c'est pour ça qu'on

1 apprend qu'Eugène, c'est Eugène Arsenault, la
2 personne que je vous ai parlé auparavant qui est
3 président ou... pas président, mais il travaille
4 pour Ganotec, une filiale de Kiewit. Il dit :
5 « Bien, on va s'arranger pour aller dîner avec
6 monsieur Goyette vendredi. » parce qu'il semble que
7 monsieur Eugène Arsenault, ainsi que monsieur
8 Goyette, ils ont pas l'air à s'aimer et monsieur
9 Louis-Pierre Lafortune veut faire le pivot,
10 l'intermédiaire entre ces deux personnes-là.

11 À la ligne 39, on voit Bernard Girard et on
12 voit que monsieur Louis-Pierre Lafortune annonce
13 ses couleurs comme quoi, Jocelyn Dupuis, c'est son
14 frère « c'est mon chum ». Et durant le vote,
15 monsieur Johnny Lavallée a envoyé Bernard Girard
16 pour rencontrer Louis-Pierre Lafortune. Ça fait
17 qu'on voit l'importance de monsieur Louis-Pierre
18 Lafortune qui est un donneur d'ouvrage qui n'est
19 pas dans le milieu syndical, mais que même Johnny
20 Lavallée envoie son candidat rencontrer Louis-
21 Pierre Lafortune.

22 Q. [136] C'est la troisième fois là, monsieur Bérubé,
23 monsieur Dupuis, tout le monde courtise monsieur
24 Lafortune.

25 R. Exactement. À la ligne... à la ligne 61, on voit

1 l'importance que monsieur Louis-Pierre a prise au
2 niveau... a prise, il dit à monsieur Gauvin :
3 « Écoute, c'était pas monsieur Eugène qui était là
4 ce soir, c'est moi qui étais là. C'est lui qui m'a
5 fait rentrer dans le circuit. ». J'interprète ça le
6 circuit des entrepreneurs, des donneurs d'ouvrage
7 parce que monsieur Arsenault, c'est un donneur
8 d'ouvrage. Monsieur Louis-Pierre, c'est un donneur
9 d'ouvrage, ça fait que « c'est... c'est lui qui m'a
10 fait rentrer. ». Puis à la ligne 63, c'est très
11 significatif pour moi, il dit : « Quand le vote a
12 été terminé, c'est moi qui ai eu l'appel et c'est
13 pas lui. Ça fait que j'ai pris ma place, je prends
14 beaucoup de place. » et par après, le reste de la
15 conversation, ils parlent qu'ils ont fait une
16 grosse journée, ils préparent les... la journée du
17 lendemain.

18
19 LA GREFFIÈRE :

20 974.1, 974.2.

21

22 101P-974.1 : Écoute électronique 08-0078_BMC_13668

23

24 101P-974.2 : Transcription de l'écoute électronique

25

08-0078_BMC_13668

1

2 (10:56:38)

3 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

4 Madame Blanchette, onglet suivant.

5 R. Une conversation entre Normand Dubois et Louis-
6 Pierre Lafortune.

7 Q. **[137]** Normand Dubois...

8 R. C'est un individu qui a été arrêté dans le projet
9 Garou, un projet de la Sûreté du Québec, un projet
10 de fausses facturations.

11 LA PRÉSIDENTE:

12 Q. **[138]** Est-ce qu'il est relié à qui que ce soit?

13 R. Monsieur Dubois, c'est quelqu'un qui communique
14 plus souvent avec monsieur Louis-Pierre Lafortune à
15 de nombreuses reprises. On entend souvent...
16 souvent Louis-Pierre parler à Normand Dubois.

17

18 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

19

20 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

21 Un petit problème technique.

22 Mme BLANCHETTE :

23 On n'a pas la bonne version.

24 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

25 Vous n'avez pas la bonne version. Bon.

1 LA PRÉSIDENTE:

2 Il est dix heures cinquante-huit (10 h 58).

3 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

4 On peut prendre la pause et régler le problème dans
5 l'intervalle.

6 LA PRÉSIDENTE:

7 Oui.

8 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

9 Merci, Madame la Présidente.

10 LA PRÉSIDENTE:

11 Une question d'intendance. J'aimerais simplement
12 savoir, de la part de maître Ryan, est-ce que ce
13 sera... est-ce que vous aurez un contre-
14 interrogatoire pour monsieur Milano aujourd'hui ou
15 lundi?

16 Me ANDRÉ RYAN :

17 Il a déjà été convenu avec maître Gallant et maître
18 LeBel que ce serait quelque part la semaine
19 prochaine, mais, moi, je serais prêt lundi matin.

20 LA PRÉSIDENTE:

21 Parfait.

22 Me ANDRÉ RYAN :

23 Merci.

24 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

25

1 REPRISE DE L'AUDIENCE

2 (11:24:07)

3 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

4 Bonjour, Madame la Présidente, Monsieur le
5 Commissaire. Je suis troublé parce que je
6 m'aperçois que madame Blanchette ne semble pas être
7 à sa place, donc ça va être un petit peu difficile
8 pour la suite des choses. Je pense que monsieur
9 Fortin est allé à sa recherche. Ah! Madame
10 Blanchette, je pense que nos violons sont accordés.
11 Je vous laisser aller avec la conversation à
12 l'onglet numéro 20.

13

14 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

15

16 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

17 Q. **[139]** Monsieur Cloutier, cette conversation-là, on
18 l'a dit un petit peu avant la pause, entre monsieur
19 Dubois et monsieur Lafortune.

20 R. Exactement.

21 Q. **[140]** Monsieur Dubois, vous avez dit, il est
22 quelqu'un qui a été accusé de...

23 R. Qui est accusé dans le projet Garou au niveau de la
24 Sûreté du Québec.

25 Q. **[141]** Pour de la fausse facturation, si ma

1 mémoire...

2 R. Exactement.

3 Q. **[142]** O.K.

4 R. Exactement.

5 Q. **[143]** Donc, de toute évidence, c'est un
6 interlocuteur de monsieur Lafortune, ils se
7 connaissent.

8 R. Ils se connaissent très bien, oui.

9 Q. **[144]** Est-ce que vous avez des observations à faire
10 sur le contenu de la conversation?

11 R. Bien, on remarque que Louis-Pierre Lafortune
12 indique que Jocelyn a gagné et que toute son équipe
13 a rentré. Ça, c'est à la ligne 3. À la ligne 7...
14 je veux dire, à la ligne 5, il explique un petit
15 peu le... que Johnny Lavallée a plus sa job à tous
16 les endroits, c'est-à-dire au vice-président de la
17 FTQ, vice-président au Fonds, vice-président de la
18 CCQ et puis à la CSST et sur les comités.

19 Et par la suite, à la ligne 7, on voit que
20 monsieur Louis-Pierre Lafortune dit : « Il reste
21 SOLIM, mais tous les postes importants dans
22 l'industrie de la construction pour faire du
23 lobbying » que c'est la gang à Jocelyn Dupuis qui a
24 gagné. Et à la ligne 18, on remarque que « Accurso
25 a manqué son coup. ». Comme je vous ai dit

1 auparavant, monsieur Tony Accurso est lié de près à
2 monsieur Johnny Lavallée. Ce serait la... la
3 branche à Johnny Lavallée et Tony Accurso. Et
4 après...

5 Q. **[145]** À la ligne...

6 R. Et après, on...

7 Q. **[146]** Allez, finissez.

8 R. Et après, on voit que ça se termine par la fin de
9 la conversation.

10 Q. **[147]** Ligne 15, monsieur Lafortune indique : « Puis
11 il va revenir, tu vas voir. ».

12 R. « Tu vas voir. », monsieur Louis-Pierre Lafortune
13 semble vouloir dire qu'il a certaines informations
14 comme quoi Jocelyn Dupuis va revenir. Monsieur
15 Jocelyn Dupuis revient pas, mais on sait que dans
16 les écoutes, dans les nombreuses écoutes, que
17 l'ombre de monsieur Dupuis est toujours présent
18 dans la... dans la nouvelle élection et dans la
19 suite du vote du treize (13)... du douze (12)
20 novembre deux mille huit (2008).

21 Q. **[148]** Parfait. Madame la Greffière.

22 LA GREFFIÈRE :

23 975.1, 975.2.

24

25 101P-975.1 : Écoute électronique 08-0078 -_BMC -

1 13680

2

3 101P-975.2 : Transcription de l'écoute électronique

4 08-0078_BMC_13680

5

6 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

7 Q. **[149]** À l'onglet 21, Madame Blanchette.

8

9 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

10

11 (11:31:27)

12 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

13 Q. **[150]** Cette conversation-là, Monsieur Cloutier,
14 date du treize (13) novembre? Le lendemain, donc,
15 des élections...

16 R. Exactement.

17 Q. **[151]** ... en matinée. Entre qui et qui?

18 R. Rénauld Grondin et Jacques Israël Émond, qui est
19 membre Hells Angels du chapitre de Sherbrooke.
20 Monsieur Grondin...

21 Q. **[152]** Celui-ci, qui est un des membres de
22 l'exécutif.

23 R. Exactement. Monsieur Grondin explique à monsieur
24 Jacques Israël Émond le... le déroulement du vote,
25 et on voit, on va voir très bien à la page 33... la

1 ligne 33 jusqu'à la ligne 44, qu'il explique que le
2 vote, ils ont gagné grâce au vote de Dominique
3 Bérubé, et qu'ils ont tombé pile parce que ça a
4 fini 62/60. Alors, ça veut dire que c'est Dominique
5 Bérubé ainsi que son représentant qui ont voté du
6 bord à Jocelyn.

7 Et je veux attirer votre attention à la...
8 à la ligne 44, « Je t'en dois une, mon ami.
9 J'aimerais qu'on irait dîner ou souper dans la
10 semaine prochaine. » Pour moi, quand... « Je t'en
11 dois une », là, ce n'est pas un souper. C'est plus
12 qu'un souper. C'est... C'est très clair pour moi
13 que monsieur Grondin doit une faveur à monsieur
14 Émond, et on ne parle pas d'un souper pour le
15 futur. Parce que les soupers entre monsieur Émond
16 et Grondin, ça se fait occasionnellement, ils
17 s'appellent pour aller souper, tout ça. C'est des
18 gens qui se fréquentent, mais ici on parle de Hells
19 Angels. On en doit une à un membre Hells Angels.
20 C'est ma compréhension de cette écoute
21 électronique-là.

22 Q. [153] Dont on a un vice-président de la FTQ
23 Construction...

24 R. Exactement.

25 Q. [154] ... quelqu'un qui occupe un poste dans

1 l'exécutif, qui reconnaît avoir une dette envers
2 une organisation criminelle.

3 R. Exactement.

4 Q. **[155]** Ce n'est pas quelque chose qu'on fait à la
5 légère, là.

6 R. Non.

7 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

8 Q. **[156]** Au début de la conversation, on fait
9 référence à des cours de formation, là, on
10 semble... Il semble que monsieur Grondin veut
11 accommoder monsieur Émond, là, sur un des candidats
12 poussé par lui. Est-ce que vous avez un peu cette
13 impression-là aussi?

14 R. J'ai cette impression-là, et sans rentrer dans le
15 détail de la... de la gymnastique des cartes de
16 compétence, on parle ici des cartes de compétence
17 pour certains candidats. Et dans l'écoute
18 électronique de Diligence et de Dorade, c'est très
19 clair que monsieur Grondin favorise à maintes
20 occasions monsieur Israël Émond pour des cartes de
21 compétence. C'est une... C'est une facilité, et
22 même Dominique Bérubé.

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Q. **[157]** Est-ce que c'est ce que ça veut dire, quand
25 on dit... quand ils disent, plutôt, quand Rénaud

1 Grondin dit, « Ce qu'il faudrait, Jacques, là,
2 c'est, je veux juste ravoir les cent cinquante
3 (150) heures. »

4 R. Exactement. C'est... Il faut avoir... Écoutez,
5 comme je vous dis, je ne suis pas un spécialiste du
6 Fonds, au niveau de la FTQ, mais il faut avoir cent
7 cinquante (150) heures de garanties d'un employeur.
8 Ici, l'employeur est désigné par Michel. Le Michel,
9 je le connais, mais pour certaines raisons, je ne
10 le nommerai pas, pour des enquêtes futures, Madame
11 la Présidente.

12 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

13 Q. **[158]** Peut-être juste, parce que là je vois, peut-
14 être, une erreur sur la... sur le document, là, en
15 haut complètement. La première ligne, là, dans le
16 nom du projet. Est-ce que c'est exact, ou c'est
17 erroné?

18 R. Bien c'est le... C'est... Le projet Blaireau, c'est
19 le projet principal, mais il y a eu des sous-
20 projets. Il y a eu le projet Dorade, il y a le
21 projet Diligence, c'est des sous-projets de... du
22 projet Blaireau.

23 Q. **[159]** D'accord. Donc, c'est exact que ce soit écrit
24 Blaireau, là, c'est... Il n'y a pas de...

25 R. Il n'y a pas de...

1 Q. **[160]** Et vous faites référence à Dorade parce que
2 c'est une...

3 R. C'est un sous... un sous-projet.

4 Q. **[161]** Parfait.

5 R. De Blaireau.

6 Q. **[162]** Madame la Greffière?

7 LA GREFFIÈRE :

8 Alors, 976.1, 976.2.

9

10 101P-976.1 : Écoute électronique 08-0365_ROG_03986

11

12 101P-976.2 : Transcription de l'écoute électronique

13 08-0365_ROG_03986

14

15 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

16 Madame Blanchette, l'onglet 22?

17

18 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

19

20 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

21 Q. **[163]** Monsieur Cloutier, je vous laisse aller.

22 R. C'est monsieur Jacques Israël Émond, comme on peut

23 entendre, ainsi que Dominic Bérubé. On voit que

24 monsieur Dominic Bérubé a texté la veille sur un

25 message texte et que monsieur Émond a reçu le

1 message texte soit la veille ou le matin, il a pris
2 connaissance, et c'est pour ça que... c'est le but
3 de l'appel. Et on va voir, à la ligne 11, c'est
4 Dominic Bérubé, il dit : « J'ai fait qu'est-ce
5 qu'il m'avait demandé, je me suis retiré puis j'ai
6 voté pour son gars. » Alors, ça confirme la
7 rencontre, ça rencontre toutes... ça confirme
8 toutes les écoutes antérieures. « Oui, je suis
9 convaincu », là, c'est monsieur Émond qui parle, il
10 dit : « Oui, je suis convaincu. Ils vont faire
11 passer de leur bord, ils l'ont promis », alors il a
12 une promesse, que monsieur Israël Émond est au
13 courant, comme quoi qu'ils doivent quelque chose à
14 Dominic Bérubé. La promesse, comme je vous dis,
15 j'aimerais ça la savoir aujourd'hui, c'est quelle
16 sorte de promesse, mais il y a une promesse qui a
17 été faite et que monsieur Israël Émond est au
18 courant de cette promesse, il dit : « Ils vont
19 faire pour la respecter. » Je voulais juste...
20 qu'est-ce qui est important, Dominic Bérubé, à la
21 ligne 15, ce qui est important pour moi :
22 « Parfait, c'est ça, je voulais juste t'informer de
23 ça. »

24 Q. **[164]** Donc, monsieur... monsieur Émond fait rapport
25 un peu, là.

1 R. Non, c'est monsieur...

2 Q. **[165]** Excusez-moi...

3 R. Monsieur Bérubé qui fait rapport...

4 Q. **[166]** ... il tient monsieur Émond informé de ce qui
5 se passe.

6 R. Exactement. Et à la ligne 33 : « Bon, on lâche
7 pas », on parle de... d'entraînement, de rester
8 sage et tout ça. Et, comme je vous dis, monsieur
9 Bérubé c'est une personne qui fréquente
10 occasionnellement monsieur Émond à certaines
11 occasions, comme on a pu le constater, soit pour
12 des soupers, soit pour un voyage en Colombie-
13 Britannique ou... si on a besoin de monsieur Bérubé
14 pour commettre... pour expulser quelqu'un, bien,
15 monsieur Bérubé est disponible pour monsieur Émond.

16 Q. **[167]** Je voudrais juste explorer une petite chose.
17 Le mot à mot à la ligne 11, là, parle de « ton
18 gars ». Vous, vous avez dit « son gars ». On
19 n'entend pas très bien mais on est d'accord que ça
20 fait quand même une différence, là, c'est soit le
21 gars de Jocelyn Dupuis, soit c'est le gars de
22 monsieur Émond?

23 R. Exactement. On... je l'ai écouté plusieurs fois,
24 « son », « ton », pour moi, je... en dernier j'ai
25 compris que c'est « son gars », on parlant du gars

1 à Jocelyn Dupuis. « J'ai voté pour son gars », qui
2 est Richard Goyette.

3 (11:40:30)

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Est-ce qu'on peut la faire réécouter, s'il vous
6 plaît, parce qu'effectivement, ça fait une
7 différence.

8

9 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

10

11 LA PRÉSIDENTE :

12 O.K., ça va. Merci.

13 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

14 C'est difficile être catégorique.

15 R. Mais on peut voir que monsieur Émond était déjà au
16 courant par monsieur Grondin. Il y a pas juste
17 monsieur Bérubé qui l'a appelé, il y a monsieur
18 Grondin qui l'a remercié. Ça fait qu'il y a deux
19 personnes qui remercient monsieur Émond; monsieur
20 Bérubé et monsieur Grondin.

21 Q. **[168]** Ou il reste que les liens sont là.

22 R. Les liens sont toujours là.

23 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

24 Madame la Greffière?

25

1 LA GREFFIÈRE :

2 977.1, 977.2.

3

4 101P-977.1 : Écoute électronique 08-0365_ROG_04002

5

6 101P-977.2 : Transcription de l'écoute électronique

7 08-365_ROG_04002

8

9 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

10 Madame Blanchette, onglet 23. Cette conversation-
11 là, Madame la Présidente, j'indique que... a été...
12 est plus longue que ce qui est pertinent pour nos
13 travaux avec ce témoin-ci, c'est dans une optique
14 de témoignage futur qu'il y a un passage qui va
15 être joué, mais monsieur Cloutier ne commentera
16 peut-être pas sur toute la conversation.

17 R. Conversation entre Jocelyn Dupuis et Bob, Robert
18 Paul. Robert Paul.

19 Q. **[169]** Le même Robert Paul qu'on avait eu...

20 R. Auparavant.

21 Q. **[170]** ... dernièrement?

22

23 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

24

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 S'il vous plaît, Madame Blanchette, on n'a pas
3 cette conversation-là, non.

4 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

5 Pardon? Oui, non, non, il manque effectivement une
6 partie du fichier audio, on est bien d'accord là-
7 dessus.

8 Me MARIE-CLAUDE MICHON :

9 Il y a un point 4, il semble y avoir treize (13)
10 minutes d'audio en trop que nous n'avons pas sur la
11 transcription des notes sténographiques.

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Rassurez-vous, je ne l'ai pas non plus.

14 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

15 Nous non plus. Je veux dire que c'est plus
16 compliqué que ça, mais normalement le fichier est
17 censé reprendre à treize minutes (13 min). C'est
18 bien les... non, mais le problème c'est que le
19 fichier original devait reprendre à dix-huit
20 minutes (18 min) ou à peu près. On a rajouté
21 normalement les minutes 13 à 18, mais elles ne
22 semblent pas être sur l'audio. L'audio que vous
23 entendez reprend à la ligne 91. Donc, je n'ai pas
24 le rajout audio qui court des lignes 4 à 91, ce qui
25 est un problème technique. C'est que la partie qui

1 a été rajoutée initialement, je peux pas m'en
2 servir.

3 (11:44:26)

4 Me DENIS GALLANT :

5 Madame la Présidente, il y a un autre fichier qui
6 existe, un autre mot à mot, il y a eu une erreur.
7 Alors, ce que je suggère à mon collègue, c'est
8 qu'il commence avec le treize minutes (13 min) avec
9 son mot à mot et moi avec le prochain témoin je
10 reviendrai avec cette conversation-là avec le
11 treize minutes (13 min), ça va être beaucoup plus
12 simple. Ça vous va?

13 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

14 Q. [171] Alors, pour les participants et pour nous
15 dans la salle, la conversation qu'on entend, on
16 entend un peu le début, les trois premières lignes
17 et normalement ensuite on reprend à la ligne 91 si
18 je ne m'abuse. Mais vous pouvez y aller, Madame
19 Blanchette, rejouez le même fichier. Oui,
20 recommencez-le au début.

21

22 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

23

24 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

25 Q. [172] Monsieur Cloutier, je vous cède la parole?

1 R. La conversation débute à la ligne 92 jusqu'à 96, on
2 voit très bien que dans l'analyse de monsieur
3 Robert Paul que monsieur Jocelyn Dupuis va
4 continuer à être, là, pareil, c'est très clair,
5 malgré c'est Richard, même, monsieur Paul dit que
6 j'ai rien contre monsieur Richard Goyette, mais
7 c'est toi qui est là. À la ligne 105, je suis
8 d'accord que monsieur Dupuis dit: « C'est moi qui a
9 contré ce vote-là. » Selon moi, le vote a été
10 contrôlé, même monsieur Dupuis dit que le vote a
11 été contrôlé. À la ligne 108, on fait référence que
12 monsieur Dupuis avait déjà avisé Johnny Lavallée
13 que son gars, c'était Richard Goyette, comme quoi
14 que les élections, mais ça se savait au niveau,
15 l'avant l'élection, que l'homme de monsieur Dupuis,
16 c'était monsieur Goyette, ainsi que monsieur
17 Mercure. Si monsieur Dupuis aurait pas été là,
18 monsieur Grondin n'aurait pas agi de cette façon-
19 là, ça fait que de cette façon-là, on fait
20 référence à la pression, aux rencontres qu'il y a
21 eu au Cavalli et à tout l'avant élection avec
22 monsieur Dominic Bérubé et suite à... par la suite,
23 on parle: « Tu l'a poussé juste au bout, ce vote-
24 là», en voulant dire qu'ils ont mené à terme
25 l'élection de novembre deux mille huit (2008).

1 Q. [173] Parfait.

2 LA GREFFIÈRE:

3 978.1, 978.2.

4

5 101P-978.1: Écoute électronique 08-0432_BMC_00330

6

7 101P-978.2: Transcription de l'écoute électronique

8 08-0432_BMC_00330

9

10 Me ANDRÉ RYAN:

11 Je m'excuse. Oui, je veux juste savoir, j'ai pas
12 tout à fait compris, je m'en excuse, est-ce qu'on
13 nommait, pour le moment, la première portion de la
14 conversation pour y revenir plus tard?

15 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU:

16 Non, en fait, je pense que ce qu'on va faire, c'est
17 qu'on va déposer la conversation comme telle.

18 Me ANDRÉ RYAN:

19 O.K.

20 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU:

21 Puis que soit on remplacera la pièce ou une
22 nouvelle pièce plus longue, avec une conversation
23 plus longue sera déposée ultérieurement.

24

25 Me ANDRÉ RYAN:

1 Donc, le témoin ne parlera pas de la section...

2 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU:

3 Non, il ne parlera pas de la section qui,
4 d'ailleurs, est dans son PowerPoint.

5 R. Parfait.

6 Me ANDRÉ RYAN:

7 Et donc, présumément, si jamais, je ne l'ai pas lu,
8 mais si on avait des questions de contre-
9 interrogatoire, bien, ce sera pour une autre fois.

10 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU:

11 Exact.

12 Me ANDRÉ RYAN:

13 Merci.

14 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU:

15 Bien, c'est ce que je préconise. La décision,
16 évidemment, ne me revient pas. Madame la greffière,
17 vous avez coté.

18 LA PRÉSIDENTE:

19 Oui, elle a fait 978.1.

20 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU:

21 978.1. Parfait. À l'onglet suivant, madame la
22 présidente, il y a un communiqué, c'est le
23 communiqué du treize (13) novembre, je pense que je
24 ne produirai pas, en fait, c'était la version
25 initiale du document qui établissait les nouveaux

1 postes, mais on va trouver, peut-être que je vais
2 la déposer tout de suite, dans le fond, qui est à
3 l'onglet 29.2, parce qu'on a scindé en deux pièces,
4 donc à l'époque, on l'a mis à l'onglet 30 sur la
5 liste de pièces, mais dans les autres plans
6 physiques, c'est à l'onglet 29, il y a un
7 organigramme de la FTQ Construction du treize (13)
8 novembre deux mille huit (2008) qui reprend les
9 mêmes informations par souci de cohérence avec le
10 document qu'on a précédemment déposé pour le vingt-
11 quatre (24) septembre, on va plutôt déposer celui-
12 là.

13 LA GREFFIÈRE:

14 Alors, l'onglet 9 sera sous la cote 979.

15

16 101P-979: Organigrammes de la FTQ-Construction
17 du 13 novembre 2008

18

19 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU:

20 Donc, c'est l'onglet 30, sous la cote 979, c'est
21 ça. Oui. O.K. Ce qui veut dire, madame Blanchette,
22 qu'on peut passer tout de suite à l'onglet 25 qui
23 est la conversation, pardon, du douze (12) janvier
24 deux mille neuf (2009), donc quelques mois plus
25 tard. Conversation, monsieur Cloutier, entre...

1 R. Entre Richard Goyette et monsieur Jocelyn Dupuis.

2 Q. **[174]** Donc, si je ne m'abuse, monsieur Goyette est
3 maintenant directeur depuis, directeur général de
4 la FTQ-Construction depuis quelques mois, c'est ça?

5 R. Depuis novembre, le treize (13) novembre deux mille
6 huit (2008).

7

8 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

9

10 (11:56:55)

11 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

12 Madame Blanchette... Je ne sais pas pourquoi ça
13 continue, mais... O.K.

14 Q. **[175]** Monsieur Cloutier, des observations sur cette
15 conversation-là?

16 R. Bien on voit, dans cet appel-là, que monsieur
17 Richard Goyette ne file pas. Hein, il fait de
18 l'angoisse, tout ça. Puis on voit que c'est deux
19 mois après son élection. Il ne file pas, puis il
20 appelle Jocelyn Dupuis. À cette époque-là Jocelyn
21 Dupuis était à l'extérieur du pays, et Jocelyn est
22 appelé. On voit que, de la ligne 21 à 32, il
23 annonce qu'il veut prendre sa retraite, qu'il est
24 épuisé, tout ça. Il parle de l'exécutif. Et à
25 partir de la ligne 42 jusqu'à la ligne 69 ou...

1 Non. Je pourrais dire jusqu'à la ligne 70, on voit
2 très bien que monsieur Dupuis a été déjà consulté
3 auparavant par monsieur Alain Pigeon, Robert Paul
4 et Rénauld Grondin. Parce que dans la... dans un
5 bout où est-ce que monsieur Goyette semble surpris,
6 il dit, « Oui mais tu as déjà parlé... Oui, j'ai
7 déjà parlé, ils vont bien te rencontrer », tout ça.
8 Ça fait que quand on parle de l'ombre de monsieur
9 Dupuis, on la voit très... présentement, que c'est
10 encore lui qui... Il est très présent dans les
11 discussions, puis c'est... Il a un rôle
12 décisionnel.

13 Q. [176] Il discute avec beaucoup de gens de
14 l'exécutif.

15 R. Exactement.

16 Q. [177] Même de l'extérieur du pays.

17 R. Même à l'extérieur du pays.

18 Q. [178] Peut-être...

19 R. Et on voit que monsieur... monsieur Goyette, quand
20 il dit qu'il prend sa retraite, il demande, à la
21 ligne 63 « Penses-tu que ça va marcher avec
22 l'autre emploi? » L'autre emploi, c'est
23 Carboneutre. On voit très bien que c'est
24 Carboneutre. Et à la ligne 92, 93, on voit, « Oui,
25 inquiète-toi pas, Raynald est au courant, il va

1 t'amener. » Parce qu'il avait déjà eu,
2 préalablement, un souper avec Joe Bertolo. Ça fait
3 que Joe... Joe, c'est Joe Bertolo, Raynald
4 Desjardins. Le plan, à cette époque-là, à cette
5 journée-là, c'était que monsieur Grondin quitte,
6 que... donner un deux, trois mois, six mois à
7 l'exécutif peut se retourner, passer leur affaire,
8 leur résolution, aurait été bien encadré. Et à la
9 suite de ça monsieur Goyette aurait suivi monsieur
10 Dupuis à Carboneutre.

11 Q. **[179]** On voit aussi monsieur Bertolo et monsieur
12 Goyette se fréquentent, si j'ai bien compris des
13 lignes 53 et 54, se fréquentent hors de la présence
14 de monsieur Dupuis, là, ils ont des...

15 R. Oui, ils parlent que c'est un individu sympathique
16 puis qu'ils ont passé une belle soirée.

17 Q. **[180]** Parfait. Est-ce qu'on a une petite idée de ce
18 qui se passe avec monsieur Goyette...

19 R. Non, monsieur Goyette ne suit pas monsieur Dupuis,
20 je pense que monsieur Goyette a un poste au niveau
21 du local AMI, je ne sais pas si c'est encore
22 effectif aujourd'hui, mais, je pense, comme
23 conseiller juridique.

24 Q. **[181]** Non, je veux dire, avant, monsieur Goyette
25 est épuisé, est-ce que, dans les conversations, on

1 a une idée de ce qu'il est advenu de monsieur
2 Goyette pour qu'il en vienne là?

3 R. Non. C'est deux mois, écoutez... On a les élections
4 le treize (13) novembre et l'appel a eu lieu au
5 mois de janvier, ça fait que c'est... on parle de
6 deux mois. Ça fait que je sais pas...

7 Q. **[182]** Pas d'événement significatif?

8 R. Pas d'événement significatif.

9 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

10 Madame la Greffière?

11 LA GREFFIÈRE :

12 980.1, 980.2

13

14 101P-980.1 : Écoute électronique 08-0482_ROG_00505

15

16 101P-980.2 : Transcription de l'écoute électronique
17 08-0482_ROG_00505

18

19 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

20 Madame Blanchette, à l'onglet suivant.

21 Q. **[183]** On a une conversation qui date d'une... un
22 peu moins de dix (10) jours plus tard, toujours
23 entre les mêmes individus.

24

25 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

1 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

2 Q. **[184]** Quelques observations, Monsieur Cloutier, sur
3 cette deuxième conversation entre ces deux
4 individus?

5 R. Exactement. À la ligne 3 on s'attend que monsieur
6 Richard Goyette il s'attend lui-même d'être nommé
7 au Fonds par Michel Arsenault. On voit que monsieur
8 Goyette n'est pas sûr de la décision de monsieur
9 Arsenault, il dit : « S'il me nomme pas je vais lui
10 péter une coche devant le bureau » et...

11 Q. **[185]** Si je comprends bien, on comprend de ça que
12 la perception de monsieur Goyette et de monsieur
13 Dupuis c'est que cette décision-là revient à
14 monsieur Arsenault d'une certaine manière?

15 R. Exactement. Puis ils ne sont pas sûrs, monsieur
16 Goyette n'est pas sûr dans quel sens que monsieur
17 Arsenault va y aller. Alors, qu'est-ce qu'on voit,
18 c'est que, là, on commence à voir que monsieur
19 Goyette il dit : « S'il me nomme pas, on va aller
20 plus loin, je vais dire regarde bien j'ai une
21 lettre qui va rentrer au président du Fonds et
22 Richard Goyette je demande une enquête sur SOLIM. »
23 À la ligne de 20 à 24, c'est contre Johnny Lavallée
24 à SOLIM : « Gêne-toi pas pour le dire. » Alors, on
25 revient à des menaces, à des documents que monsieur

1 Dupuis ou monsieur Goyette ils savent qu'il y a un
2 document qui pourrait faire mal à monsieur Lavallée
3 ou à SOLIM. C'est très clair pour moi, lorsqu'on
4 voit cette discussion-là. Alors, à la ligne 35 :
5 « Je vais demander une enquête sur SOLIM ». Alors,
6 monsieur Dupuis : « Oui, oui, oui ». Il est
7 toujours à l'extérieur monsieur Dupuis, il est en
8 vacances. « Ça fait que oui, oui, c'est une bonne
9 idée. » Là, on parle de l'exécutif qui est toujours
10 en arrière de monsieur Ortelano qui est toujours en
11 arrière de monsieur Goyette. Ils disent même que
12 cet individu-là qui est dans le comité : « C'est
13 pas un gars à scandale. »

14 (12:05:18)

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Q. **[186]** De qui parle-t-on? Est-ce qu'on parle de
17 Michel Arsenault ou de Michel Ortelano?

18 R. Ortelano, on parle de lui, qui malgré que lui vient
19 d'arriver dans le nouvel exécutif, puis même
20 monsieur Goyette répond, il dit : « Écoute, ça
21 c'est pas un gars à scandale. » Ça fait que d'après
22 moi ce monsieur-là est pogné dans un tourbillon que
23 ça lui tente pas d'être, la façon que monsieur
24 Goyette parle, c'est un gars cool.

25 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

1 Madame la Présidente, dans les deux schémas
2 d'exécutif, monsieur Ortelano est l'un des élus qui
3 n'était pas sur l'exécutif précédent. Donc, c'est
4 un nouveau au sein de la FTQ Construction qui est
5 peut-être avait pas, s'était pas engagé pour ça,
6 là.

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Avez-vous tout le portrait?

9 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

10 Q. **[187]** Non, peut-être pas.

11 R. Alors, qu'est-ce qu'on voit c'est que monsieur
12 Dupuis, la ligne 47 à la ligne 55, il encourage
13 monsieur Goyette d'aller de l'avant avec la menace
14 et de mettre de la pression sur monsieur Arsenault.
15 Et qu'est-ce qu'on voit à la ligne 62, on voit
16 qu'ils parlent encore du dossier de Ronny Beaulieu,
17 Ronald Beaulieu, qui a toujours des difficultés au
18 niveau du Fonds, l'accessibilité du financement.
19 Que monsieur Dupuis à la ligne 64, il a parlé la
20 veille, qui est toujours en Floride ou à
21 l'extérieur, il a parlé à un monsieur Yvon Bolduc,
22 Yvon Bolduc qui est président du Fonds, et : « Je
23 l'ai brassé, en faisant un sacre, mon chum. » Et à
24 la ligne 66, il faut faire attention c'est que vers
25 la fin c'est les paroles de monsieur Dupuis qui

1 rapporte les paroles de monsieur Bolduc, il dit :
2 « Dis-moé, vous voulez jouer cette game-là, il fait
3 encore un sacre, il y en a pas question, c'est pas
4 Tony Accurso qui mène ma barque, il a rien à voir
5 là-dedans », en disant un autre sacre. Ça fait que
6 c'est comme si monsieur Bolduc, monsieur Dupuis
7 rapportait les paroles de monsieur Bolduc, il dit :
8 « Tony Accurso a pas d'affaire à gérer ma barque. »
9 En sachant très bien que monsieur Tony Accurso il
10 est très près de Johnny Lavallée.

11 Q. **[188]** Si j'ai bien compris, ce qu'on comprend de ça
12 c'est que monsieur Dupuis a un peu énervé monsieur
13 Bolduc en lui soumettant les commentaires faits par
14 monsieur Accurso?

15 R. Exactement.

16 Q. **[189]** À propos de Ronny Beaulieu?

17 R. Exactement, pour le dossier (inaudible).

18 Q. **[190]** Monsieur Bolduc se rebiffe à l'idée que... on
19 suggère que c'est monsieur Accurso qui gère son
20 Fonds?

21 R. Exactement.

22 Q. **[191]** Madame la greffière?

23 LA GREFFIÈRE :

24 981.1, 982.2.

25

1 101P-981.1 : Écoute électronique 08-0482_ROG_00577

2

3 101P-981.2 : Transcription de l'écoute électronique
4 08-0482_ROG_00577

5

6 Q. **[192]** Madame Blanchette, à l'onglet numéro 27.
7 Monsieur Cloutier, c'est une conversation entre
8 monsieur Éric Boisjoli, si je ne m'abuse, et
9 monsieur Jocelyn Dupuis?

10 R. Exactement. Éric est identifié comme Éric, mais
11 lorsque j'ai écouté la conversation pour identifier
12 c'est Éric Boisjoli qui est du local 791G,
13 représentant.

14 Q. **[193]** Donc, on a parlé tout à l'heure, dont
15 monsieur Arseneau, Eugène Arseneau, pardon, et
16 monsieur Lafortune discutaient, monsieur Gauvin,
17 pardon, je pense, avec monsieur Lafortune,
18 discutaient antérieurement.

19 R. Exactement. Ils étaient... exactement, suite à
20 l'élection, ils discutaient de possiblement du
21 ménage suite aux élections.

22 Q. **[194]** Et que monsieur Boisjoli se ferait expulsé...

23 R. Exactement.

24 Q. **[195]** ...la fin de son emploi.

25

1 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

2

3 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

4 Q. [196] Je vous laisser aller, Monsieur Cloutier.

5 R. De la ligne 7 à la ligne 10, on voit que Éric
6 Boisjoli reproche à Rénald, c'est Rénald Grondin,
7 de pas avoir amené ses... des représentants de la
8 Côte-Nord. On l'a par les conversations précédentes
9 et après, c'est qu'il y avait des représentants de
10 la Côte-Nord qui étaient supposés descendre pour le
11 vote la journée de l'élection et Rénald Grondin n'a
12 pas payé les frais de déplacement. Et c'est cette
13 grogne-là qu'on voit au niveau d'Éric Boisjoli.
14 C'étaient des gens, selon moi, qui étaient plus pro
15 Bernard Girard que Jocelyn Dupuis.

16 On voit très bien que... il explique cette
17 grogne-là. Il explique aussi, à la ligne...
18 attendez. On voit que dans... entre la ligne 12
19 jusqu'à la ligne 40, monsieur Dupuis... le clan de
20 monsieur Dupuis puis le clan de monsieur Lavallée,
21 mais monsieur Lavallée est resté à SOLIM, mais les
22 deux clans, ils ont pas d'l'air à être en harmonie.
23 C'est... les deux, ils poussent dans leur direction
24 et c'est deux chemins qui vont à l'opposé. On voit
25 très bien que même monsieur Boisjoli dit : « On se

1 rencontre, on va essayer de mettre de l'eau dans
2 notre vin. » ça fait que c'est encore la guerre
3 entre les deux clans, le clan à Lavallée et le clan
4 à Dupuis, malgré que les... monsieur Lavallée a
5 plus un poste, le poste de SOLIM, mais monsieur
6 Dupuis est plus sur les lieux.

7 À la ligne 40, on voit très bien que, pour
8 Jocelyn Dupuis, il fait sa propre analyse, mais je
9 pourrais dire son analyse est fausse parce qu'il
10 dit que c'est... c'est lui qui a demandé à Richard
11 d'être sur le poste de la Commission de la
12 construction « puis si j'ai pas le poste - en
13 parlant de Johnny Lavallée - au Fonds, je va
14 « crisser » le bordel. ». Excusez le sacre. Et
15 Jocelyn Dupuis arrive à son analyse que c'est lui
16 qui dirige. Dans le fond, on voit que même encore
17 monsieur Dupuis dirige à sa façon aussi, mais il
18 met la chaleur sur monsieur Jean Lavallée. Et on le
19 voit à la ligne 42 où est-ce que Jocelyn Dupuis
20 dit : « Ils peuvent bien dire que vous vous êtes
21 fait voler... il s'est fait voler les élections,
22 c'est par deux votes, mais je pense que monsieur
23 Éric Boisjoli va apprendre aujourd'hui que, le
24 vote, il a été volé. ».

25 Q. [197] Donc, la manoeuvre de monsieur... la

1 manoeuvre de Dominique Bérubé n'était pas
2 nécessairement la seule manoeuvre qui avait été
3 mise en branle pour...

4 R. Exactement.

5 Q. **[198]** ... disons altérer le cours de ce vote-là.
6 Madame la Greffière.

7 LA GREFFIÈRE :

8 982.1, 982.2.

9 (12:16:08)

10

11 101P-982.1 : Écoute électronique 08-0482_TOG_00660

12

13 101P-982.2 : Transcription de l'écoute électronique
14 08-0482_TOG_00660

15

16 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

17 Q. **[199]** Madame Blanchette, une dernière écoute,
18 l'onglet 28. On écoute entre qui et qui, Monsieur
19 Cloutier?

20 R. Michel Arsenault et Gilles Audette.

21 Q. **[200]** Gilles Audette, brièvement, son...

22 R. Qui est le conseiller de prêt de monsieur
23 Arsenault.

24 Q. **[201]** Et ça, c'est en mars deux mille neuf (2009).

25 R. Le vingt-deux (22) mars deux mille neuf (2009).

1 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

2

3 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

4 Q. **[202]** Je ne sais pas si vous avez besoin de faire
5 beaucoup d'observations, Monsieur Cloutier, mais...

6 R. Je pense que ça parle par elles-mêmes.

7 LA GREFFIÈRE :

8 Alors, 983.1, .2.

9

10 101P-983.1 : Écoute électronique 08-0459_BMC_03653

11

12 101P-983.2 : Transcription de l'écoute électronique
13 08-0459_BMC_03653

14

15 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

16 Q. **[203]** Monsieur Cloutier, des commentaires finaux?

17 R. Non.

18 Q. **[204]** C'est terminé, Madame la Présidente.

19 LA PRÉSIDENTE:

20 Est-ce que les parties auront à contre-interroger
21 monsieur Cloutier?

22 Me PIERRE HAMEL :

23 On n'aura pas de question, Madame la Présidente.

24 Me DENIS HOULE :

25 Non, Madame.

1 Me ANDRÉ RYAN :

2 Oui, je vais devoir... devoir m'entretenir avec mes
3 clients. Il est possible que nous ayons des
4 questions. Je suis un peu pris comme hier, là...

5 LA PRÉSIDENTE:

6 Parfait.

7 Me ANDRÉ RYAN :

8 ... et si on me donnait jusqu'à lundi, évidemment,
9 ce serait plus simple, je pense.

10 LA PRÉSIDENTE:

11 Parfait.

12 Me ANDRÉ RYAN :

13 Merci beaucoup.

14 LA PRÉSIDENTE:

15 Est-ce que d'autres personnes veulent contre-
16 interroger... d'autres parties, évidemment, veulent
17 contre-interroger monsieur Cloutier? Non. Parfait.
18 Alors... Oui.

19 Me DENIS GALLANT :

20 Alors, moi, je commencerai le prochain témoin qui
21 est monsieur Jocelyn Dupuis à quatorze heures
22 (14 h 00), si vous me le permettez.

23 LA PRÉSIDENTE:

24 Tout à fait.

25 Me DENIS GALLANT :

1 Merci.

2 LA PRÉSIDENTE:

3 Alors, bon appétit à tous.

4 Me DENIS GALLANT :

5 Merci.

6

7 ET LE TÉMOIN NE DIT RIEN DE PLUS

8

9 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

10

11

REPRISE DE L'AUDIENCE

12

(14:04:39)

13

LA PRÉSIDENTE:

14

Oui.

15

Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

16

Bon après-midi, Madame la Présidente.

17

LA PRÉSIDENTE:

18

Bon après-midi.

19

Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

20

Avant qu'on passe au témoin suivant, un petit

21

point...

22

LA PRÉSIDENTE:

23

Oui.

24

Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

25

... d'intendance. À la fin du témoignage de

1 monsieur Cloutier ce matin, le... sa présentation
2 PowerPoint n'a pas fait l'objet d'un dépôt, donc je
3 voulais juste déposer et coter en pièce, Madame la
4 Greffière.

5 LA GREFFIÈRE :

6 101P-984.

7

8 101P-984 : Présentation Stéphan Cloutier -
9 Individus reliés au crime organisé et
10 élections 2008 à la FTQ Construction

11

12 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

13 Merci beaucoup. Je cède la parole à mon collègue
14 maître Gallant.

15 LA GREFFIÈRE :

16 Je pourrais suggérer que les procureurs
17 s'identifient pour les besoins de l'enregistrement
18 vu qu'on a beaucoup de nouveaux cet après-midi.

19 Me DENIS GALLANT :

20 Oui. Alors, Denis Gallant pour la Commission.

21

22 Me KEITH RITI :

23 Keith Riti pour la Commission.

24 Me ANDRÉ DUMAIS :

25 Bonjour, Madame la Présidente, Monsieur le

1 Commissaire. André Dumais, Conseil provincial
2 (International).

3 Me LUCIE JONCAS :

4 Bonjour. Lucie Joncas pour le Conseil provincial
5 (International).

6 Me MARIE-CLAUDE MICHON :

7 Bon après-midi. Marie-Claude Michon pour le
8 Procureur général du Québec.

9 Me BENOIT BOUCHER :

10 Benoit Boucher pour le Procureur général du Québec.
11 Bon après-midi.

12 Me PIERRE HAMEL :

13 Bonjour. Pierre Hamel pour l'Association de la
14 construction du Québec.

15 Me MÉLISSA CHARLES :

16 Bon après-midi. Mélissa Charles pour l'Association
17 de la construction du Québec.

18 Me JEAN-DANIEL DEBKOSKI :

19 Jean-Daniel Debkoski pour monsieur Dupuis.

20 Me DENIS HOULE :

21 Denis Houle pour l'Association des constructeurs de
22 routes et grands travaux du Québec.

23 Me SIMON LAPLANTE :

24 Bonjour à nouveau. Simon Laplante pour
25 l'Association des constructeurs de routes et grands

1 travaux du Québec.

2 Me JOSÉANE CHRÉTIEN :

3 Bonjour. Joséane Chrétien pour le Barreau du
4 Québec.

5 Me FÉLIX RHÉAUME :

6 Bonjour. Félix Rhéaume pour le Parti libéral du
7 Québec.

8 Me LAURENT THEMENS :

9 Bonjour. Laurent Themens pour le Fonds de
10 solidarité.

11 Me ANDRÉ RYAN :

12 André Ryan pour le Fonds de solidarité.

13 Me ROBERT MORIN :

14 Robert Morin pour la FTQ Construction.

15 Me PIERRE POULIN :

16 Et Pierre Poulin pour le Directeur des poursuites
17 criminelles et pénales.

18 (14:06:18)

19 Me DENIS GALLANT :

20 Alors, bon après-midi. Quand vous serez prêt à...

21

22 LA PRÉSIDENTE:

23 Bon après-midi.

24 Me DENIS GALLANT :

25 Oui. Bon après-midi, Madame la Présidente. Monsieur

1 Lachance. Alors, prochain témoin, comme je l'avais
2 annoncé un peu avant la pause du dîner, monsieur
3 Jocelyn Dupuis.

4 LA GREFFIÈRE :

5 Est-ce que vous voulez rester debout pour...

6 LA PRÉSIDENTE:

7 Bonjour, Monsieur Dupuis.

8 M. JOCELYN DUPUIS :

9 Bonjour, Madame.

10 LA GREFFIÈRE :

11 Si vous voulez rester debout pour être assermenté.

12

13

14

1 L'AN DEUX MILLE TREIZE, ce trente et unième (31e)
2 jour du mois d'octobre,

3

4 A COMPARU :

5

6 JOCELYN DUPUIS,

7

8 LEQUEL, affirme solennellement ce qui suit :

9

10 INTERROGÉ PAR Me DENIS GALLANT :

11 Q. **[205]** Alors, bon après-midi, Monsieur Dupuis.

12 R. Merci.

13 Q. **[206]** Monsieur Dupuis, ce que je vais vous
14 demander, je vais vous interroger et vous répondez
15 à mes questions, là, toujours en direction des
16 commissaires. Ça va?

17 R. Ça va.

18 Q. **[207]** Parfait. Alors, Monsieur Dupuis, fidèle à
19 notre habitude, ce que je vais vous demander, là,
20 en préambule, c'est peut-être nous faire un peu le
21 parcours de votre historique professionnel.

22 R. Oui. J'ai commencé... première affaire que j'ai
23 faite, j'ai fait un DEP à l'École secondaire à
24 Sept-Îles comme mécanicien automobile dans les
25 années... fin des années soixante (60), début des

1 années soixante-dix (70). Et par la suite, j'ai
2 travaillé un peu comme mécanicien, mais j'ai entré
3 rapidement dans l'industrie de la construction.
4 J'ai travaillé dans les chantiers éloignés, sur la
5 Côte-Nord, au Mont-Wright comme manoeuvre, le
6 premier travail que j'ai fait, pour une durée de
7 deux, trois mois.

8 Q. **[208]** Ça on situe ça, quoi, la mi des années
9 soixante-dix (70) à peu près, là?

10 R. Oui, on parle de soixante-treize (73) parce que la
11 première fois que j'ai rentré dans l'industrie de
12 la construction, j'avais venu à Montréal pour
13 Modern Crane puis j'avais essayé d'avoir obtenir
14 des cartes dans le métier de grutier avec un de mes
15 frères, puis il m'avait donné une carte de
16 mécanicien industriel qui avait pas rapport. Il y
17 avait eu un mix-up là-dedans et j'ai retourné sur
18 la Côte-Nord. Et par la suite, j'ai été travailler
19 au Mont-Wright, un gros chantier industriel sur la
20 Côte-Nord.

21 Q. **[209]** O.K.

22 R. Et j'ai rentré comme apprenti grutier. Après deux,
23 trois mois de travail, j'avais... les gars, on
24 revendiquait nos droits. J'ai tout le temps été, je
25 pense, de nature un revendicateur né, toujours

1 autant pour moi-même que les... mes confrères de
2 travail. Ça fait qu'ils m'avaient demandé d'être
3 délégué syndical pour les manoeuvres pour la
4 compagnie où je travaillais, Mannix, dans le temps,
5 une compagnie internationale. Et j'ai effectué le
6 travail puis après ça, j'ai rentré comme apprenti
7 grutier sur les grues.

8 Q. **[210]** O.K. Puis à ce moment-là, est-ce que... c'est
9 un syndicat qui était affilié avec qui, ça, à ce
10 moment-là?

11 R. Oui, on était tout... C'était FTQ... On disait
12 FTQ... Ce n'était pas FTQ Construction, c'était le
13 Conseil provincial...

14 Q. **[211]** C'était...

15 R. ... des métiers de la construction affilié à la FTQ
16 centrale, et j'ai adhéré au local 791, qui
17 représentait les opérateurs d'équipement lourd et
18 les grutiers. Mécaniciens... mécaniciens lourds,
19 ainsi de suite.

20 Q. **[212]** O.K. Donc, le 791...

21 R. Oui.

22 Q. **[213]** ... qui était l'ancien nom de la FTQ
23 Construction, vous avez dit le Conseil provincial.
24 C'est ça?

25 R. Qui était le Conseil provincial, affilié à la FTQ.

1 Q. **[214]** Affilié à la FTQ. Parfait.

2 R. C'est bien ça.

3 Q. **[215]** Alors, continuez.

4 R. Et par la suite, j'ai travaillé sur plusieurs
5 chantiers. Ça...

6 Q. **[216]** Toujours sur la Côte-Nord?

7 R. Toujours sur la... Bien, toujours la Côte-Nord,
8 dans les années, je pourrais dire dans les années
9 soixante-treize (73), soixante-quatorze (74). Par
10 la suite j'ai venu travailler au chantier
11 olympique.

12 Q. **[217]** O.K.

13 R. J'ai travaillé là environ à peu près quatre, cinq
14 mois. J'ai retourné sur la Côte-Nord par la suite.
15 Ça, je parle toujours comme... comme grutier, là,
16 comme apprenti grutier, parce que j'ai passé ma
17 qualification, c'est dans les années soixante-dix-
18 huit (78), soixante-dix-neuf (79), si je me
19 souviens bien, là.

20 Q. **[218]** Ça, on reste apprenti combien de temps, à peu
21 près, à cette époque-là?

22 R. Tout dépendant des heures qu'on fait annuellement,
23 c'est, dans le métier de grutier... Aujourd'hui ça
24 a changé...

25 Q. **[219]** Oui.

1 R. ... il y a deux périodes, mais dans le temps
2 c'était deux mille (2000) heures, ça fait que... Le
3 travail, quand tu commences, bien, il n'est pas à
4 tous les jours. Tu peux travailler... Tu peux
5 travailler des semaines d'une journée, deux jours,
6 d'autres semaines tu peux travailler un peu plus
7 longtemps.

8 Q. **[220]** Mais j'imagine, sur la Côte-Nord, à cette
9 époque-là, il devait y avoir comment... pas mal de
10 chantiers en opération, non?

11 R. Non. Il y a eu des années où est-ce qu'ils étaient
12 tranquilles sur la Côte-Nord. Comme je vous
13 mentionne, moi j'avais monté aux olympiques en
14 soixante-quinze (75), puis par la suite il y avait
15 eu une baisse de travail sur la Côte-Nord, puis ça
16 a redébuté de nouveau dans les années soixante-dix-
17 sept (77), soixante-dix-huit (78), avec Sidbec
18 Dosco à Port-Cartier.

19 Q. **[221]** O.K.

20 R. Là j'avais travaillé pendant un an et demi de
21 temps, puis là, c'est là que j'ai finalisé mes
22 heures puis passé mon examen en tant que grutier,
23 puis... Premier test, j'ai échoué, puis le deuxième
24 test, je l'ai réussi, puis j'en suis bien fier
25 aujourd'hui, de ce métier-là.

1 Q. **[222]** O.K. Donc, la carte de grutier, fin des
2 années soixante-dix (70)?

3 R. Fin des années soixante-dix (70), oui. C'est bien
4 ça. Puis par la suite, ça a venu tranquille sur la
5 Côte-Nord. J'ai... J'étais très actif dans le
6 mouvement syndical, parce que j'aimais partager
7 avec les représentants, puis revendiquer nos
8 droits, comme je vous dis, puis j'étais dans les
9 chantiers industriels. Puis pour moi, je pense que
10 c'est la meilleure place pour apprendre, dans le
11 mouvement syndical, pour faire respecter nos... nos
12 conditions de travail.

13 Q. **[223]** Mais à ce moment-là, il y a-tu un poste
14 précis dans le syndicat, ou c'est juste vous
15 êtes...

16 R. Oui, j'ai travaillé, bien... Bien souvent, dans
17 notre langage commun de l'industrie de la
18 construction, là, on dit des poteaux, bien c'est...
19 c'est des gars qui sont actifs dans le mouvement
20 syndical. On participe aux assemblées, on... on
21 suit aussi toute l'éducation syndicale qui se
22 donne. Moi j'étais une personne... Je l'ai fait
23 quand j'étais à l'école, ça fait que j'ai continué
24 à le faire en tant que travailleur dans l'industrie
25 de la construction, et par la suite, quand j'ai

1 parti de la Côte-Nord, j'ai été à Amos, en Abitibi.

2 Je travaillais pour une usine d'électrodes de
3 carbone qui s'était construit là. Et...

4 Q. **[224]** Comme grutier?

5 R. Comme grutier, oui. Toujours comme grutier.

6 Q. **[225]** Toujours.

7 R. Et j'étais un gars que, qui essayait de faire
8 respecter le plus souvent les métiers, ça fait que
9 quand j'ai été à Amos, en Abitibi, il y avait un
10 conflit entre les mécaniciens de chantier et les
11 monteurs d'acier, puis j'ai...

12 Q. **[226]** Est-ce que vous êtes toujours FTQ à ce
13 moment-là?

14 R. Toujours.

15 Q. **[227]** Toujours...

16 R. Toujours...

17 Q. **[228]** Toujours au même local?

18 R. Toujours le même local, le 791 de la FTQ, Conseil
19 provincial FT...

20 Q. **[229]** Conseil de l'époque, c'est ça.

21 R. ... FTQ, là, dans le temps, qu'on représentait. Je
22 pense que l'association était aux alentours de
23 soixante-douze (72), soixante-treize pour cent
24 (73 %), là, de représentation. Avant qu'il y ait
25 une division. Ça fait que...

1 Q. **[230]** O.K.

2 R. Pour moi, bien, je revendiquais tout le temps mes
3 droits, puis j'étais fier. On avait une bonne
4 collaboration. J'ai travaillé environ à peu près
5 huit mois de temps là, et par la suite j'ai
6 descendu sur la Côte-Nord, mais j'ai mové
7 immédiatement à Montréal, au début des années
8 quatre-vingt (80). On parle de quatre-vingt-un
9 (81).

10 Q. **[231]** O.K. Raison particulière pour s'installer
11 dans la région de Montréal au début des années
12 quatre-vingt (80)?

13 R. Non, pas nécessairement.

14 Q. **[232]** Non?

15 R. J'avais rencontré... Parce que j'avais été aussi à
16 la Baie-James, un autre épisode, là, que j'avais
17 fait, à LG3. J'avais travaillé là comme grutier,
18 puis j'avais connu des confrères de travail qui
19 venaient de Montréal, puis c'était des sportifs,
20 des gars qui jouaient au hockey, parce que quand
21 j'avais été à la Baie-James, j'ai joué au hockey
22 toute ma vie, ça fait que... J'avais participé avec
23 eux autres dans des... des clubs de hockey à la
24 Baie-James. On travaillait de nuit, on jouait au
25 hockey de jour. Puis j'ai joué à Montréal, ça fait

1 que j'ai dit, « Regarde, je vais venir vous
2 trouver », puis... Montréal m'a attiré, ça fait que
3 j'ai déménagé à Montréal dans ces années-là.

4 Q. **[233]** O.K. Puis ça, c'est des chantiers en
5 particulier, dans les années quatre-vingt (80), des
6 gros chantiers?

7 R. Non, parce qu'à Montréal il n'y avait pas de
8 chantiers, de gros chantiers industriels comme
9 tels. Il y avait un chantier...

10 Q. **[234]** Les olympiques étaient finies, puis il n'y
11 avait pas de gros projets?

12 R. Oui, puis j'ai fait beaucoup de location de grues.
13 La location de grues... J'ai travaillé, j'avais
14 travaillé pour Québec Crane, une vieille compagnie
15 que présentement elle est fermée, qui avait été
16 achetée par Guay incorporée dans les années...
17 milieu quatre-vingt (80), si je me souviens bien,
18 entre autres, là.

19 Q. **[235]** Ça veut dire quoi, ça, location de grues?
20 C'est-à-dire, moi, dans un chantier, j'ai besoin
21 d'une grue mais j'ai besoin d'un opérateur, je ne
22 peux pas mettre n'importe qui là-dessus, c'est...

23 R. Oui, l'in... L'investissement est assez important
24 dans, dans... dans les compagnies de... de
25 construction...

1 Q. **[236]** O.K.

2 R. ... pour s'acheter des équipements semblables. Ça
3 fait qu'il y a des compagnies que c'est fait dans
4 les... dans la location de grues, des spécialistes
5 à l'intérieur de ça puis...

6 Q. **[237]** Non, mais ma question est plus précise, parce
7 qu'on cherche à comprendre, parce qu'on va en
8 parler tantôt, là, des compagnies de grues,
9 notamment, on va parler de monsieur Lafortune
10 probablement lundi, là. Moi, ce que je veux...

11 R. Oui, j'en ai entendu parler pas mal.

12 Q. **[238]** Oui, un petit peu, j'imagine.

13 R. Oui.

14 Q. **[239]** Monsieur Dupuis, moi, ce que je veux savoir,
15 effectivement pour comprendre un peu, les questions
16 que je vais vous poser, c'est-à-dire que quand il y
17 a une location, effectivement, il y a un grand
18 chantier, location de grues, est-ce que la main-
19 d'oeuvre vient avec, comment ça fonctionne?

20 R. Non, la location de grues c'est vraiment des
21 entreprises qui sont spécialisées, soit de la
22 location, on appelle (inaudible) location juste la
23 grue même.

24 Q. **[240]** O.K.

25 R. Et une grue opérée. Ça c'est les deux, ils ont des

1 tarifications établies d'avance et ils sont
2 spécialisés, ça fait qu'ils fournissent autant
3 l'industrie de la construction qu'en dehors de
4 l'industrie de la construction. Puis il y a une
5 clause particulière pour les grutiers, que si tu
6 oeuvres en dehors du champ d'activité de
7 l'industrie de la construction, on donnait souvent
8 des exemples farfelus, là, mais c'est des choses
9 qui peut (sic) arriver, tu vas aller déménager un
10 piano dans un édifice de dix (10) étages puis ça
11 prend une grue. Ce n'est pas régi par l'industrie
12 de la construction mais le grutier est régi parce
13 qu'il peut effectuer du travail temporaire en
14 dehors du champ d'activité et ses conditions de
15 travail s'appliquent. Une compagnie de grues...
16 Q. **[241]** Le décret va s'appliquer, c'est ça que ça
17 veut dire?
18 R. Les conventions collectives s'appliquent.
19 Q. **[242]** Les conventions collectives.
20 R. Les conventions collectives s'appliquent.
21 Q. **[243]** O.K. Parfait. On s'entend. Alors... Oui,
22 allez-y, allez-y, je vous ai interrompu.
23 R. Les compagnies de location de grues c'était bien
24 parce qu'il y a des journées où est-ce que tu peux
25 faire... tu peux partir le matin, à six heures, six

1 heures et demie, parce que tu peux être en chantier
2 à huit heures, même des fois bien avant ça, deux,
3 trois heures de la nuit pour arriver au chantier à
4 temps, en même temps que les autres travailleurs,
5 puis tu peux terminer à cinq heures, quatre heures
6 et demie, cinq heures puis ton retour... toutes les
7 heures effectuées sont couverts (sic) jusqu'à tant
8 que t'arrives à la succursale concernée. Ça fait
9 que le grutier, des fois, en location de grue,
10 c'est qu'il peut être une journée ou deux qu'il
11 travaille puis deux, trois jours le reste de la
12 semaine qu'il travaille pas mais son quarante (40)
13 heures est pratiquement fait à cause des heures
14 supplémentaires qu'il effectue. Ça fait que
15 c'était... moi, je trouvais que c'était intéressant
16 d'aller travailler dans ce domaine-là puis c'est
17 une expérience supplémentaire dans mon métier puis
18 j'y ai été.

19 Q. **[244]** O.K. Et, dans la région de Montréal, est-ce
20 que vous allez vous y installer définitivement à
21 partir des années quatre-vingt (80) ou ça va être
22 temporaire encore?

23 R. Non, c'était définitivement. J'ai... puis là
24 j'ai... on a eu des... Bien, début des années
25 quatre-vingt (80), lorsque j'étais à Amos, en

1 Abitibi...

2 Q. **[245]** Oui.

3 R. ... il y a eu un split qui s'est fait entre le
4 Conseil provincial, qui était affilié à la FTQ, et
5 la... le... la FTQ Construction comme telle, qui a
6 été créée de nom mais qui existait avant parce
7 qu'ils étaient affiliés à la FTQ.

8 Q. **[246]** Par le Conseil provincial.

9 R. Il y a eu un split par le Conseil provincial puis
10 il y a eu un split qui s'est fait. Et on a formé...
11 ils ont formé le local 905, qui avait une promesse
12 pour les grutiers. J'en suis convaincu, vous... je
13 ne sais pas si vous avez lu le livre mais j'en ai
14 parlé dans notre livre, moi puis Richard Goyette,
15 comme quoi qu'il y avait eu ce split-là et que
16 j'avais transféré à la section locale des... le
17 local 905, c'est une promesse comme quoi qu'ils
18 formeraient un local pour les grutiers. Parce que
19 le métier de grutier revendiquait... pas en
20 négligeant la famille de métiers d'équipements
21 lourds, opérateurs de pelle, équipements lourds,
22 qu'on faisait partie de cette famille-là, mais on
23 voulait avoir... on avait des revendications
24 spécifiques au métier de grutier puis on voulait
25 avoir une section...

1 Q. **[247]** Mais c'est ça que je veux comprendre...

2 R. ... à nous autres pour améliorer nos conditions de
3 travail.

4 Q. **[248]** ... votre local à la FTQ Construction, à
5 l'époque, il est pas spécifique aux grutiers, c'est
6 ça?

7 R. Il était l'ensemble. C'était la famille de
8 métiers...

9 Q. **[249]** Comme?

10 R. Opérateurs d'équipement lourd, opérateurs de pelle,
11 chauffeurs de camion, mécaniciens d'équipement
12 lourd. Ça c'est l'ensemble de la juridiction que le
13 local 791 représentait.

14 Q. **[250]** O.K. Le 791... parce que je sais qu'il va y
15 avoir la création, par vous, du 791G, si je ne
16 m'abuse, plus tard...

17 R. Ah! ça, ça vient...

18 Q. **[251]** ... beaucoup plus tard. Ça je vais...

19 R. Beaucoup plus tard.

20 Q. **[252]** ... y arriver plus tard. Mais
21 l'International, il y a une promesse qu'en créant
22 le 905, ça va être uniquement les grutiers, si je
23 vous comprends bien.

24 R. Absolument. Puis, moi, je venais de la Côte-Nord,
25 j'étais originaire de la Côte-Nord puis on avait...

1 du syndicalisme en dedans de nous autres. Parce
2 que, moi, je trouve que le mouvement syndical, puis
3 c'est toujours ça que j'ai... j'ai revendiqué puis
4 j'ai défendu en tant qu'être humain, c'est... le
5 mouvement syndical c'est deux personnes qui
6 discutent entre eux autres, en tant qu'individu on
7 revendique nos droits puis on discute entre nous
8 autres puis on essaie de... de se rassembler,
9 s'unifier à la (sic) même endroit. Ça fait que le
10 mouvement syndical, pour moi, c'est pas une
11 division. Parce que si tu divises ta force
12 syndicale par rapport aux négociations, par rapport
13 aux revendications, par rapport à tes droits dans
14 l'industrie de la construction...

15 Q. **[253]** On va y revenir là-dessus, moi, je veux
16 juste...

17 R. Bien...

18 Q. **[254]** Non, mais je vous comprends, on va y revenir.

19 R. Bien, je vous explique pourquoi que... qu'on a
20 transféré au local 905, qui... qui était comme but
21 de former un local spécifique pour les grutiers.

22 Q. **[255]** Parfait.

23 R. Ça fait qu'en dix-neuf cent quatre-vingt-un (1981),
24 on a transféré là.

25 Q. **[256]** O.K. Puis ça, ça m'a amené la question, pas

1 parce que je voulais vous interrompre, Monsieur
2 Dupuis.

3 R. Ah! pas de problème.

4 Q. **[257]** C'est-à-dire que le... peu importe, ce que je
5 comprends, si c'était la FTQ ou l'International,
6 pour vous, c'était un mouvement syndical. C'est-tu
7 ça que vous nous dites? Vous n'étiez pas encore
8 tatoué FTQ, c'est-tu ça?

9 R. Non, moi, je suis tatoué syndical de... toujours à
10 la même place, ça fait que pour moi on aurait dû
11 même pas se diviser.

12 Q. **[258]** Vous auriez pas dû aller à l'International,
13 c'est ça que je comprends?

14 R. Non, on aurait pas dû se diviser entre... entre
15 mouvements syndicals (sic) parce qu'on
16 affaiblissait nos droits de revendication.

17 Q. **[259]** O.K.

18 R. Ça fait que pour moi... bien, je comprends la
19 situation des fois qui arrive par des leaders
20 syndicals (sic) puis on les suit.

21 Q. **[260]** O.K.

22 R. Surtout comme nous autres on revendiquait une
23 section locale pour les grutiers, ça nous donnait
24 une porte d'ouverture d'esprit parce que les
25 métiers mécaniques la plupart, la majorité était

1 resté au Conseil provincial comme quoi qu'on était
2 habitué de travailler avec ce groupe-là. On a cru,
3 puis les gars de la Côte-Nord ont « mové », ont
4 changé d'association syndicale je dirais de l'ordre
5 de quatre-vingts à quatre-vingt-cinq pour cent
6 (80-85 %) qui ont transféré au local 905.

7 Q. **[261]** O.K.

8 R. Ça fait que moi j'ai dit oui même si j'étais rendu
9 en Abitibi, à Amos, j'ai dit, oui, je suis mes
10 confrères de travail de la Côte-Nord.

11 Q. **[262]** Donc, 905.

12 R. C'est ça.

13 Q. **[263]** Est-ce qu'à un moment donné, parce
14 qu'effectivement je connais un petit peu votre
15 livre, là, quatre-vingt-trois (83) on va vous
16 solliciter, j'imagine, pour... pour un travail à
17 l'International, un poste?

18 R. Oui, mais j'étais... j'étais très actif comme je
19 vous dis dans le mouvement syndical même avant
20 parce que j'avais, j'étais comme on dit des
21 délégués régionaux (sic), je m'occupais un peu
22 c'était bénévole, c'était du bénévolat dans le
23 mouvement syndical, si tu crois pas à ça, va pas là
24 parce qu'il faut que tu en fasses énormément.

25 Q. **[264]** Puis c'est quoi comme bénévolat?

1 R. Bénévolat c'est de participer, donner des heures,
2 faire des téléphones le soir, la fin de semaine,
3 c'est de... de parler avec les autres travailleurs
4 de l'Association qu'on a. C'est vraiment expliquer
5 c'est quoi l'importance d'être syndiqué surtout
6 dans l'industrie de la construction avec le nombre
7 de travailleurs, on parle de cent cinquante mille
8 (150 000) travailleurs puis de l'ordre de vingt-
9 huit à trente mille (28 000-30 000) entrepreneurs
10 puis avec une instabilité d'emploi incroyable. Ça
11 fait qu'il faut absolument expliquer c'est quoi
12 l'importance d'être syndiqué.

13 Q. **[265]** O.K.

14 R. Ça fait que moi je revendiquais ça et au 905
15 lorsque j'étais à Montréal, bien j'ai participé
16 énormément dans des comités d'action syndicale pour
17 la section locale que j'étais. C'est ça que j'ai
18 fait.

19 Q. **[266]** Ça fait que ça c'est probablement la première
20 partie de la décennie des années quatre-vingt (80),
21 c'est-à-dire transférer au 905, commencer à faire
22 du bénévolat pour parler du mouvement syndical,
23 puis est-ce que je me trompe c'est en quatre-vingt-
24 cinq (85), là, qu'on va vous donner, on va vous
25 donner vraiment un travail, là, pour ce que vous

1 faites, là, au niveau de l'International?

2 R. Oui, j'avais rentré sur l'exécutif du local 905
3 dans les années dix-neuf cent quatre-vingt-trois
4 (1983), si je me souviens bien.

5 Q. **[267]** Parfait.

6 R. Et par la suite j'ai rentré comme permanent
7 syndical en dix-neuf cent quatre-vingt-cinq (1985)
8 pour représenter l'ensemble, pas juste les
9 grutiers, parce qu'on... le local 905, la promesse
10 qui a été faite a pas été tenue, ils ont sollicité
11 aussi...

12 Q. **[268]** Bien, c'est ça que je voulais...

13 R. ... les opérateurs d'équipement lourd.

14 Q. **[269]** Je voulais vous amener là-dessus
15 effectivement, c'est-à-dire que le 905, on vous
16 approche et vous voulez vraiment, là, que les
17 grutiers aient un local syndical à part entière...

18 R. Oui.

19 Q. **[270]** ... et ce qu'on a compris c'est qu'ils ont
20 pas tenu leur promesse. Donc, est-ce que ça
21 ressemblait un peu à ce qu'il y avait au Conseil
22 provincial? Est-ce qu'on retrouve à peu près la
23 même, même chose?

24 R. Bien, c'est pas... c'est pas une question est-ce
25 qu'ils ont fait des promesses qu'ils ont pas

1 tenues. Moi ce que... ce que je pensais là-dedans
2 c'était de dire, si on aurait pas divisé le
3 mouvement syndical entre FTQ et Conseil provincial
4 de part et d'autre le pourcentage a baissé
5 drastiquement, c'est qu'on aurait pu régler nos
6 problèmes à l'interne puis de créer une section
7 locale pour les grutiers à l'intérieur de l'unité
8 qu'on avait, FTQ et Conseil provincial qui étaient
9 des sections locales formées par l'International
10 avec certains syndicats québécois. Mais ça, ça a
11 été fait, ça a été fait, on l'a vécu. Et en dix-
12 neuf cent quatre-vingt-cinq (1985)...

13 Q. **[271]** Mais, à ce moment-là, puis, Monsieur...

14 Monsieur Dupuis, à ce moment-là, est-ce que c'est à
15 peu près le même tableau qu'on voit aujourd'hui,
16 c'est-à-dire le pourcentage, la FTQ a toujours eu
17 le gros morceau, l'industrie de la construction
18 suivie de l'International?

19 R. La représentativité, il y a eu des changements
20 assez importants entre...

21 Q. **[272]** Mais quand vous êtes là, vous, quand vous
22 partez de la FTQ... du Conseil provincial, je vais
23 l'appeler comme ça, là, pour pas qu'on se trompe
24 avec la FTQ Construction...

25 R. Oui.

1 Q. [273] ... et l'International, est-ce que... en tout
2 cas, de ce que j'ai pu voir dans la littérature,
3 c'était quand même la FTQ Construction qui avait le
4 haut du membership?

5 R. Ils ont toujours eu un pourcentage supérieur puis
6 très restreint des fois parce que je pense que ça
7 avait venu assez proche dans les années quatre-
8 vingt (80), début des années quatre-vingt (80),
9 c'était de l'ordre de trente-sept, trente-huit pour
10 cent (37-38 %) à trente-quatre, trente-cinq pour
11 cent (34-35 %), on parle de deux, trois pour cent
12 (2-3 %) de différence de représentativité sur le
13 nombre. Mais bien souvent aussi c'est... il peut
14 avoir des baisses de travaux par les heures
15 effectuées par l'ensemble des travailleurs. Il n'y
16 a pas beaucoup d'industriel, mais l'International
17 représentait un peu plus de métiers qui étaient
18 dans le secteur industriel et la FTQ était, FTQ
19 Construction était plus généralisé sur l'ensemble
20 des métiers autant mécaniques que les métiers
21 généraux dans... dans le contexte identification,
22 là, qu'il y a plusieurs métiers qui est identifié
23 dans les métiers généraux, faisait en sorte qu'il y
24 avait un pourcentage assez proche dans ces années-
25 là.

1 Q. **[274]** O.K. Donc, quatre-vingt-cinq (85), vraiment,
2 là, un poste... un poste, là, comme... comme
3 syndicaliste en tant que tel, c'est la première
4 fois, là?

5 R. Oui.

6 Q. **[275]** Ce n'est plus du bénévolat, là.

7 R. Non.

8 Q. **[276]** Et vous allez devenir un permanent, là.

9 R. Un permanent syndical.

10 Q. **[277]** Alors, quel va être le gros de votre travail,
11 à ce moment-là, à l'International...

12 R. O.K. Quand...

13 Q. **[278]** ... comme permanent?

14 R. Oui. Quand tu... tu rentres comme représentant
15 syndical, il faut que tu représentes les
16 travailleurs. Ils te donnent une section donnée, ou
17 un territoire donné. Comme moi, j'étais au local
18 905, et le pourcentage de représentativité, de
19 membres, le nombre de membres qu'on avait là, on ne
20 pouvait pas avoir dix (10) ou quinze (15)
21 représentants permanents, c'est... C'est trop
22 dispendieux.

23 Q. **[279]** Le local a combien de membres, à ce moment-
24 là, à peu près, Monsieur Dupuis?

25 R. Ah, de l'ordre, environ...

1 Q. **[280]** C'était-tu un gros local, ça?

2 R. Je ne veux pas me tromper. Approximativement, là,
3 on parle peut-être d'un... d'un deux mille (2000),
4 deux mille cinq cents (2500) travailleurs actifs,
5 là. Parce qu'on peut monter dans les chiffres...

6 Q. **[281]** Oui.

7 R. ... parce qu'on peut faire varier ça, là. Mais
8 actifs, on parle environ à peu près de deux mille
9 (2000) travailleurs. Ça fait qu'on avait... Il y
10 avait...

11 Q. **[282]** Puis par rapport au 791?

12 R. Ah, le 791 était de l'ordre, environ à peu près une
13 dizaine de mille de travailleurs, là. Ils ont
14 environ, à peu près, si on calcule l'ensemble des
15 métiers que j'ai... d'opérateurs d'équipements
16 lourds, opérateurs de pelle, mécaniciens, ainsi de
17 suite, la famille de métiers, là...

18 Q. **[283]** Bien, justement, c'est parce...

19 R. ... on parle à peu près de quatorze mille (14 000).
20 Douze mille (12 000), quatorze mille (14 000).

21 Q. **[284]** Oui. C'est parce que je ne vous ai pas posé
22 la question, mais combien ont transféré à ce
23 moment-là, avec le 905?

24 R. La première année, je pense qu'il y avait eu, en
25 dix-neuf cent quatre-vingt-un (1981), on était de

1 l'ordre environ, à peu près, de... de quinze cents
2 (1500), dix-sept cents (1700) travailleurs, mais je
3 sais qu'il y avait eu quelque chose dans la loi,
4 là, puis...

5 Q. **[285]** Non, je ne veux pas rentrer dans les
6 détails...

7 R. Oui.

8 Q. **[286]** ... mais mettons en même temps que vous, là,
9 j'imagine, là...

10 R. Oui. On parle de l'ordre à peu près de quinze cents
11 (1500) à seize cents (1600) travailleurs.

12 Q. **[287]** O.K.

13 R. Qui avaient transféré. Puis quand moi j'ai rentré,
14 parce qu'il y a eu un autre maraudage par la suite,
15 là, on...

16 Q. **[288]** Oui?

17 R. On y allait par pourcentage, essayer de remonter
18 puis convaincre les travailleurs d'adhérer au local
19 905, et moi, quand j'ai rentré en dix-neuf cent
20 quatre-vingt-cinq (1985), le maraudage suivant, on
21 avait augmenté pas mal. Parce que, comme je vous
22 dis, je suis un gars qui a toujours été reconnu,
23 autant comme métier, je suis un vaillant. Je suis
24 un gars qui... Vous l'avez vu dans mon livre, mon
25 père le disait, là, puis je, je... je le suis. Je

1 l'ai fait personnellement, j'ai tout le temps été
2 un grand travailleur, puis un très grand
3 revendicateur, soyez-en sûre, Madame la Présidente.
4 J'ai tout le temps revendiqué mes droits puis les
5 droits des autres.

6 Mais je pense que lorsque j'ai rentré au
7 905, j'ai fait un travail incroyable. J'étais dans
8 la région 8, la région Montréal métropolitain, ça
9 ça couvre tout, là.

10 Q. **[289]** Oui.

11 R. La rive-sud, rive-nord, Montréal métropolitain.
12 Puis je couvrais tout ça. Puis au 791, il y avait
13 environ à peu près quatre, cinq permanents
14 syndicals, des représentants, là, qui couvraient
15 l'ensemble du même territoire que moi, puis j'ai
16 réussi à les déstabiliser, puis ils n'ont pas
17 remporté. Je ne me souviens pas le nombre exact,
18 là, je ne veux pas me tromper dans les chiffres.

19 Q. **[290]** Puis comme permanent - parce que je vais
20 revenir là-dessus le maraudage...

21 R. Bien, j'avais fait un bon travail pour faire
22 transférer des membres du 791, des autres
23 associations, CSD, CSN, et syndicats québécois qui
24 était minime dans le temps, mais il y en avait,
25 puis ça a réussi à me suivre, parce que j'étais

1 convaincant et convaincu dans nos droits, puis de
2 se regrouper ensemble.

3 Q. **[291]** O.K.

4 R. C'est ça que j'ai fait.

5 Q. **[292]** Mais... Mais à titre de permanent, c'était
6 quoi votre titre exact, là? Qu'est-ce que vous
7 aviez à faire?

8 R. O.K. Mon travail que j'avais à faire, c'était
9 représenter les travailleurs autant sur la
10 juridiction de métier, autant sur ses conditions de
11 travail, autant sur ses conditions de vie, santé et
12 sécurité sur les chantiers. Autant sur les... les
13 avantages qu'on avait au local 905 dans des... dans
14 des biens qu'on pouvait donner aux travailleurs.
15 C'était l'ensemble des... Et en même temps, aussi -
16 puis vous l'avez soulevé, vous avez vu ça, là - on
17 faisait de la référence de main-d'oeuvre, on... En
18 tant que permanents syndicaux, nous autres, dans le
19 métier d'opérateur d'équipements lourds et ainsi de
20 suite, lorsqu'on rencontrait l'entrepreneur, on
21 faisait des références de main-d'oeuvre, on lui
22 disait, « Bien, tel, tel gars, il est compétent
23 dans le métier », et ainsi de suite, puis on... on
24 faisait du placement syndical, qu'on disait dans
25 ces années-là. Ça faisait partie de l'ensemble,

1 mais je pense que les principales clauses qu'on
2 avait à l'intérieur de ça en tant que permanent
3 syndical, c'était de s'assurer des conditions de
4 vie des travailleurs et que les conditions de
5 travail s'appliquent. Ça, on surveillait ça.

6 Q. **[293]** O.K. Alors, ça c'est le but ultime, là, à
7 atteindre, là. Vous avez, quatre-vingt-cinq (85),
8 va arriver en même temps, parallèlement, pendant
9 que vous êtes à l'International, la création de la
10 FTQ Construction qu'on connaît aujourd'hui. C'est
11 exact?

12 R. Bien, la...

13 Q. **[294]** Quand est-ce, la fondation du...

14 R. La FTQ Construction a été formée... Bien, formée...
15 Comme je vous dis...

16 Q. **[295]** C'est la même chose, mais a changé de nom.

17 R. Bien, ça a été changé de nom en dix-neuf cent
18 quatre-vingt-un (1981). Ça a été là, en dix-neuf
19 cent quatre-vingt-un (1981), où est-ce que c'est
20 qu'il y a eu le split, qui a été reconnu
21 gouvernementalement, puis les deux ont vogué dans
22 des entités distinctes de structure.

23 Q. **[296]** Donc, FTQ Construction et...

24 R. Et Conseil provincial.

25 Q. **[297]** Qui avait les, les... le nombre de membres,

1 là, que vous avez parlé, peut-être aller jusqu'à
2 quatorze mille (14 000) membres, c'est ça?

3 R. Oui, c'est ça. Puis nous autres on a toujours
4 grossi. Mais le plus gros qu'on a monté, de
5 représentation...

6 Q. **[298]** Je parle du local, là, quand je parle de
7 quatorze mille (14 000), là. Tu sais, c'est...

8 R. Le local 905, je parle toujours du local 905, là,
9 parce que je ne parle pas de la structure.

10 Q. **[299]** Tout à fait.

11 R. On ira à une autre étape tout à l'heure, là.

12 Q. **[300]** C'est ça.

13 R. Le local 905, le plus haut qu'on avait monté dans
14 les grutiers, si je me souviens bien, c'est de
15 l'ordre de quarante-cinq (45), quarante-six pour
16 cent (46 %).

17 Q. **[301]** O.K.

18 R. Puis c'est un travail ardu, là. J'écoutais des
19 commentaires qui se donnaient ici, là, puis...

20 Q. **[302]** Oui mais je... je...

21 R. J'ai... J'ai commencé, moi, vraiment, par... par
22 acharnement. Quand je dis acharnement, de croyance,
23 là. Puis il n'y a pas personne qui peut être plus
24 convaincant qu'un convaincu. Puis moi je l'étais,
25 puis j'expliquais aux travailleurs, aux grutiers,

1 opérateurs d'équipements lourds puis de pelle
2 d'essayer de se regrouper à même place. Puis on
3 augmentait toujours notre pourcentage. Puis je
4 m'occupais pas de savoir si l'autre section locale
5 pouvait m'empêcher de faire mon travail. Parce que
6 personne m'aurait empêché, j'avais le droit puis je
7 l'ai fait puis ça a bien été. Ça fait que ça veut
8 dire que, lorsque tu fais ton travail, c'est
9 bénéfique.

10 Q. **[303]** Monsieur Dupuis, Monsieur Dupuis, je vais...
11 on va être quelques jours ensemble, je vais vous
12 donner une autre consigne. D'accord?

13 R. Oui.

14 Q. **[304]** Je vous pose des questions, vous répondez aux
15 commissaires. Mais de temps en temps, quand je
16 commence à remuer les lèvres, regardez-moi de temps
17 en temps. O.K.? Parce que ça veut dire que j'ai une
18 question à vous poser.

19 R. Oui, mais vous m'avez mentionné...

20 Q. **[305]** Tout à fait...

21 R. ... qu'il fallait que je m'adresse à la présidente,
22 ça fait que je m'adresse à la présidente, c'est...
23 je suis habitué (inaudible).

24 Q. **[306]** Tout à fait, je vous donne... effectivement,
25 je pense que vous en avez fait des auditions devant

1 les tribunaux administratifs, les instances du
2 travail, et caetera.

3 R. Ah! j'en ai fait beaucoup.

4 Q. **[307]** J'en conçois, je le sais également.

5 R. J'en ai fait beaucoup.

6 Q. **[308]** Parfait.

7 R. Je peux vous regarder de temps en temps, ça va me
8 faire plaisir.

9 Q. **[309]** Ça me fait plaisir moi aussi de vous
10 regarder.

11 R. Si ça vous fait plaisir, je vais le faire.

12 Q. **[310]** Monsieur Dupuis... effectivement. À un moment
13 donné, il va y avoir une bisbille au 905, c'est là-
14 dessus que j'aimerais ça vous amener, puis
15 pourquoi, c'était quoi les raisons?

16 R. Oui. On a eu... bien, la raison première, c'est...

17 Q. **[311]** Je veux pas passer trois jours sur votre
18 CV...

19 R. Non, non.

20 Q. **[312]** ... c'est juste ça, là.

21 R. Non, non, on passera pas trois jours là-dessus.

22 Q. **[313]** Parfait.

23 R. Bien, je peux le passer, si vous voulez juste
24 parler de ça parce qu'il y a eu tellement de choses
25 de parler que j'ai peut-être pu rien à rajouter. En

1 tout cas, on va le faire, je dois... je dois
2 participer à ça, là.

3 Q. **[314]** Allez-y, allez-y. J'espère que vous faites
4 pas une visite de courtoisie vous.

5 R. Je penserais pas.

6 Q. **[315]** Parfait.

7 R. Je suis pas du genre à faire des visites de
8 courtoisie, j'aime m'affirmer.

9 Q. **[316]** Parfait.

10 R. Mais je suis pas d'accord avec la Commission. Bien,
11 vous l'avez vu dans le livre, mais je veux pas
12 tomber sur ce sujet-là tout de suite.

13 Q. **[317]** Parfait.

14 R. Dans la procédure. Je veux pas dire que je suis pas
15 d'accord avec la Commission...

16 Q. **[318]** Parfait. Là on va...

17 R. ... mais la procédure.

18 Q. **[319]** Je suis en mil neuf cent quatre-vingt-cinq
19 (1985).

20 R. O.K., quatre-vingt-cinq (85), lorsque j'ai rentré,
21 comme je vous disais, puis on a eu le... les
22 discussions parce que le local avait été formé pour
23 les grutiers. Et les grutiers, lorsque je me
24 promenais sur les chantiers, bon, je discute avec
25 eux autres, mais ils disaient : « Jocelyn, on a pas

1 notre reconnaissance, notre section locale comme ça
2 avait dû être puis on est encore impliqués avec des
3 opérateurs d'équipement lourd puis des opérateurs
4 de pelle... »

5 Q. **[320]** Il y a-tu du monde, Monsieur Dupuis...

6 R. « ... il y a pas de changement. »

7 Q. **[321]** Oui, je suis dans le même sujet. Il y a-tu du
8 monde, là, qu'on va revoir par après, là, avec qui
9 vous preniez ces discussions-là, qui vont vous
10 suivre techniquement...

11 R. Ah! oui, bien, je m'en venais... je m'en venais
12 vers ça.

13 Q. **[322]** ... après ça au 791G, là?

14 R. Oui, je m'en venais vers ça, oui.

15 Q. **[323]** Allez-y.

16 R. Il y a eu... quand on a discuté entre nous autres,
17 il y avait des permanents, parce que le local 905
18 avait grossi, là. Ils avaient réussi à embaucher un
19 permanent syndical à Québec, qui était Gilles
20 Desmarais.

21 Q. **[324]** O.K.

22 R. Un autre permanent syndical de la région de Trois-
23 Rivières, Mauricie, René Rheault puis moi-même à
24 Montréal, ça fait que là, entre nous autres on
25 discutait. Et on a rencontré le gérant d'affaires,

1 parce qu'à l'International c'est des gérants
2 d'affaires puis des agents d'affaires, là.

3 Q. **[325]** Peut-être juste peut-être le préciser... je
4 sais que monsieur Pereira en a parlé un petit peu,
5 là, mais... mais un gérant d'affaires, justement,
6 la terminologie qu'on va employer, là, à partir...

7 R. Oui, c'est « business manager », c'est des termes
8 anglais qu'ils ont francisés puis ils... c'est
9 parce que c'est toutes des sections locales formées
10 par des unions internationales.

11 Q. **[326]** Un gérant d'affaires, c'est-tu un délégué,
12 c'est-tu...

13 R. L'agent d'affaires c'est... non, t'as le délégué,
14 c'est le délégué, c'est lui qui est à pied d'oeuvre
15 sur les chantiers de construction...

16 Q. **[327]** O.K. C'est beau.

17 R. ... puis le permanent syndical, pour
18 l'International, c'est des agents d'affaires qui...
19 « business agent », là...

20 Q. **[328]** O.K.

21 R. Le terme angliciste (inaudible).

22 Q. **[329]** Donc, le permanent, à l'International, c'est
23 un gérant d'affaires...

24 R. C'est ça.

25 Q. **[330]** ... puis à la FTQ Construction on va

1 l'appeler...

2 R. C'est des directeurs puis des...

3 Q. [331] Des directeurs.

4 R. ... représentants.

5 Q. [332] C'est beau.

6 R. Ça fait que nous, qu'est-ce qu'on a fait, bien, là
7 on s'est rencontrés ensemble, entre les
8 représentants, les agents d'affaires entre nous
9 autres qui étaient au 905. On a discuté, on a
10 demandé de rencontrer le gérant d'affaires, qui
11 était Jean-Marc Morin, et le représentant
12 International, Léo (inaudible). On a parlé avec eux
13 autres, on leur a dit : « Bien, regarde, donnez-
14 nous notre section locale comme c'était promis pour
15 les grutiers. » À l'intérieur on était prêt à vivre
16 ensemble puis revendiquer nos droits. Et après
17 maintes discussions, je veux pas aller en détail
18 là-dessus, maintes discussion, ils ont dit : « Non,
19 on peut pas, selon la constitution, splitter la
20 famille de métiers dans l'intérieur de cette
21 section locale là. C'est vous restez là ou vous
22 vous en allez ailleurs. » Bon. On a passé quatre-
23 vingt-huit (88), on a essayé de les convaincre.
24 Moi, j'ai dit... même j'ai demandé à Jean-Marc
25 Morin : « Écoute, moi, j'accepte pas ça. Je

1 comprends pas. Les grutiers, ils veulent l'avoir
2 puis moi aussi j'y crois. » Je garroche pas la
3 balle aux autres, moi aussi j'y croyais énormément.

4 Q. **[333]** Mais là, à l'inverse, comme il s'est passé,
5 quand vous êtes transféré du 791 à l'International,
6 donc... est-ce qu'il y a des gens de l'autre côté à
7 la FTQ Construction disent : « Regardez, viens-t-
8 en, Jocelyn, on va te le créer nous autres, on va
9 t'aider à le monter ton local »...

10 R. Non.

11 Q. **[334]** ... est-ce que ça se parle? Non.

12 R. Pas présentement. Pas... dans les années quatre-
13 vingt-huit (88), quand je vous parle, on discutait
14 vraiment à l'International puis essayer de régler
15 notre problème à l'interne. Dans le Conseil
16 provincial des métiers de la construction on a fait
17 toutes les démarches. Lorsque ça a été fermé, avec
18 notre gérant d'affaires puis notre représentant
19 International... moi, j'étais bien vu, là, parce
20 que j'étais un gars qui était très actif, je vous
21 l'ai dit, je suis un rassembleur né, là. Je me
22 promenais avec les autres métiers, avec toutes
23 les... que ça soit les monteurs d'acier, que soit
24 les chaudronniers, que soit les mécaniciens de
25 chantier, que soit les électriciens, l'ensemble des

1 métiers à l'International, on fait des tournées sur
2 les chantiers puis on revendiquait, puis on
3 montrait notre présence parce que plus que t'es
4 présent, plus que les gars te voient, plus qu'ils
5 croient en toi, plus qu'ils s'en viennent
6 convaincus puis lors des périodes de maraudage
7 c'est plus facile. Ça fait que ça...

8 Q. **[335]** Est-ce que vous travaillez les gars à
9 l'intérieur pour dire : « Aide-nous à changer la
10 mentalité, puis...

11 R. Oui.

12 Q. **[336]** ... qu'on l'ait notre local »?

13 R. On a tout fait ça. Puis j'ai demandé même...

14 Q. **[337]** Ça s'est traduit comment sur le terrain ces
15 revendications-là?

16 R. C'était positif. Ils voulaient, les travailleurs
17 voulaient beaucoup puis ils étaient, ils étaient
18 prêts à suivre énormément. Ça fait que nous
19 lorsqu'on a demandé ça, on a demandé même aux
20 autres sections locales de nous aider, on a eu de
21 l'aide. Il y a même le local 711 qui avait fait
22 signer des 7032, c'est une formule qui était
23 identifiée dans l'industrie de la construction pour
24 l'identification syndicale que tu déposais dans le
25 temps à l'OCQ, la Commission de la construction du

1 Québec.

2 Q. [338] Hum, hum.

3 R. Ça a changé plusieurs fois de nom, là, pour
4 l'identification du salarié à l'Association. On
5 avait formé ça. Eux autres ils avaient déposé ça au
6 local 711 à nos dirigeants directement à
7 Washington, puis malgré tout ça ils avaient pas
8 acquiescé à notre demande. Ça fait qu'en sorte que
9 lorsqu'on voyait tout ça dans les... on a eu... on
10 a dit regarde vu que ça fonctionne pas, bien on va
11 se présenter, on va former une équipe puis on va
12 essayer de battre l'équipe.

13 C'est démocratique, là, le mouvement
14 syndical à tous les quatre ans, parce que dans les
15 sections locales il y a des élections démocratiques
16 qui doivent se faire à tous les quatre ans, tout
17 dépendant trois ans, quatre ans, cinq ans, tout
18 dépendant de leurs statuts et règlements.

19 Bien dans notre local 905 c'était à tous
20 les quatre ans, ça fait qu'il y avait une période
21 électorale, ça fait qu'on va monter une équipe puis
22 on va se présenter contre la direction qui est en
23 place.

24 Q. [339] O.K. Puis ça c'est quatre-vingt-huit (88)?

25 R. Ça c'est quatre-vingt-dix (90).

1 Q. **[340]** Quatre-vingt-dix (90) quand on vous a
2 quasiment montré la porte, c'est-tu ça?

3 R. Bien oui, parce que moi comme j'ai dit...

4 Q. **[341]** Je connais un petit peu votre livre là.

5 R. Quand j'ai vu que ça marchait pas à Montréal, j'ai
6 dit : « Bien regarde, donne-moi une région, là, je
7 vais retourner dans ma région », parce qu'à un
8 moment donné j'avais déménagé à Montréal, j'étais
9 vraiment résident de Montréal, bien Montréal on se
10 comprend.

11 Q. **[342]** Montréal région.

12 R. Montréal métropolitain, région. Et j'ai retourné
13 sur la Côte-Nord pendant huit mois de temps, il y
14 avait le chantier Alouette.

15 Q. **[343]** En quatre-vingt-dix (90), ça?

16 R. En dix-neuf cent quatre-vingt-dix (1990), il y
17 avait le chantier Alouette qui était là, et j'étais
18 permanent syndical, représentant, là, agent
19 d'affaire du 905, tout dépendant de
20 l'interprétation, mais ça veut dire toute la même
21 affaire.

22 Q. **[344]** O.K. Mais ça c'est important, quatre-vingt-
23 dix (90) retour sur la Côte-Nord, c'est le chantier
24 Alouette, gros chantier...

25 R. Ah, oui.

1 Q. **[345]** ... à Sept-Îles?

2 R. Ah, oui, au-dessus de deux cinq cents (2500)
3 travailleurs de tous les métiers confondus, autant
4 des métiers mécaniques que des métiers généraux,
5 l'ensemble des métiers et des manoeuvres.

6 Q. **[346]** Et ça il y avait de la job pour combien de
7 temps?

8 R. Ça dure, le chantier est plus long parce que moi
9 j'ai... j'ai resté là pendant huit mois de temps,
10 sept, huit mois, là, même pas un an, parce que je
11 revendiquais, puis on est revenu à Montréal pour...
12 lors des élections, on préparait tout ça, j'ai
13 revenu à Montréal puis, là, j'ai eu une réponse
14 définitive que c'était terminé, il n'y avait plus
15 de possibilité pour nous autres au local 905 pour
16 avoir notre réponse définitive.

17 Et Jean-Marc Morin qui était le gérant
18 d'affaire a décidé de faire une mise à pied majeure
19 puis a mis à pied Jocelyn Dupuis, moi-même, René
20 Rheault et Gilles Desmarais, les trois permanents
21 syndicaux, les agents d'affaires, là, des trois
22 régions distinctes, comme pour manque de travail.

23 Q. **[347]** Puis est-ce que c'était pour manque de
24 travail ou c'était autre chose?

25 R. Bien c'est une question d'interprétation. Moi je

1 pense qu'il voulait garder le contrôle à
2 l'intérieure puis il aimait pas que nous on demande
3 des revendications pour les métiers de grutier et
4 quand tu... quand tu termines parce que quand tu
5 rentres comme représentant syndical...

6 Q. **[348]** Oui?

7 R. ... ça te prend une carte qui est émis par
8 l'association représentative qui était le Conseil
9 provincial.

10 Q. **[349]** À cette époque-là?

11 R. À cette époque-là puis encore aujourd'hui.

12 Q. **[350]** Oui, oui?

13 R. Ça fonctionne comme ça dans les statuts et
14 règlements. Ça fait que, là, il donne la carte qui
15 est reconnue par la Commission de la construction
16 du Québec aussi pour l'accessibilité au chantier de
17 construction. Et cette carte-là, même mis à pied,
18 parce qu'on a fait beaucoup de bénévolé, au 905 on
19 était permanent syndical, mais à cause qu'ils
20 manquaient d'argent, bien, là, on se mettait sur
21 l'assurance-emploi, puis on trichait un petit peu,
22 on se gêne pas de le dire, là, on allait travailler
23 au local bénévolement puis on était sur
24 l'assurance-emploi pour représenter les
25 travailleurs, à cause de manque d'argent. On avait

1 pas le choix parce qu'on croyait en notre métier
2 puis on croyait en nos revendications puis on le
3 faisait. Ça fait que, là, on faisait ce bout de
4 chemin, là, puis en même temps bien ils nous
5 laissaient notre carte. Moi il m'a laissé ma carte
6 de permanent syndical et je devais faire une bonne
7 job parce que les permanents, les travailleurs
8 qu'on représentait au local 905, au chantier
9 Alouette et Sept-Îles et Baie-Comeau, l'ensemble de
10 la région 09, c'était la région 09, là.

11 Q. [351] Mais le chantier Alouette...

12 R. Oui.

13 Q. [352] ... est-ce qu'il était à Sept-Îles même ou il
14 était sur...

15 R. Bien à Sept-Îles même, oui, oui, Wabush. Dans
16 Sept... à Sept-Îles.

17 Q. [353] O.K. Pour le bénéfice des commissaires,
18 Alouette c'était quoi, c'est une aluminerie?

19 R. C'est une aluminerie, une aluminerie qui avait un
20 investissement majeur, je pense que c'est un
21 investissement dans le temps de un milliard deux
22 cents (1,2 G) ou un milliard cent millions (1,1 G).

23 Q. [354] On va y revenir sur le chantier Alouette...

24 R. Oui.

25 Q. [355] ... mais est-ce qu'il y a eu plusieurs phases

1 du chantier?

2 R. Oui, il y a eu... il y a eu trois phases, si je me
3 trompe pas.

4 Q. **[356]** Puis quand vous nous... quand vous nous
5 parlez, moi je veux vraiment vous situer dans le
6 temps, quand vous nous parlez du début des années
7 quatre-vingt-dix (90), on est à la Phase I là, ou
8 est-ce que je me trompe?

9 R. On est à la première phase.

10 Q. **[357]** On est à la première phase.

11 R. La première phase Alouette puis là moi, j'ai...
12 comme je vous dis, j'ai travaillé puis lorsque j'ai
13 été mis à pied...

14 Q. **[358]** Est-ce que Joe Lombard est là à ce moment-là?

15 R. Non, non, non, non, non.

16 Q. **[359]** Il va... il va venir plus tard lui?

17 R. Ah! C'est bien plus tard.

18 Q. **[360]** O.K. Je veux juste...

19 R. Ça, c'est la dernière phase.

20 Q. **[361]** Je veux juste pas me mélanger.

21 R. Qu'est-ce qui est important dans cette phase-là
22 pour vous montrer... Parce que, t'sais, dans la
23 vie, quand tu fais un travail puis tu revendiques
24 puis t'effectues ton travail comme il faut, les
25 travailleurs, ils reconnaissent ça. Ils te

1 reconnaissent comme individu puis ils reconnaissent
2 les bienfaits. Puis moi, ça a tout le temps été ma
3 politique de base là...

4 Q. **[362]** Hum, hum.

5 R. ... de travailler vraiment dans quoi ce que je
6 crois, dans mes croyances, c'est le mouvement
7 syndical. Ça fait que ces travailleurs-là,
8 lorsqu'ils se sont réunis ensemble, ont décidé,
9 malgré la position de politique du gérant
10 d'affaires là, de se cotiser entre eux autres, puis
11 ils ont... ils ont cotisé vingt... vingt dollars
12 (20 \$) par semaine, puis ils ont formé un comité,
13 puis c'est eux autres qui me payaient pour que je
14 reste sur la Côte-Nord.

15 Q. **[363]** Vous et vos deux collègues ou juste vous?

16 R. Juste moi parce que, les autres, ils étaient dans
17 la région de Trois-Rivières, puis il est pas arrivé
18 la même situation.

19 Q. **[364]** O.K. Oui, c'est vrai, ça... c'est pas la même
20 situation.

21 R. Moi, j'ai été chanceux parce que...

22 Q. **[365]** Effectivement.

23 R. ... il y avait un gros chantier...

24 Q. **[366]** Tout à fait.

25 R. ... puis le chantier a permis...

1 Q. **[367]** Il roulait bien.

2 R. ... à ces travailleurs-là de dire : « Bien,
3 regarde, on va se cotiser, puis on va... on veut
4 que tu nous représentes. ». Ça fait que j'ai fait
5 là un bout de chemin. Mais, pas tellement longtemps
6 après...

7 Q. **[368]** Vous aviez toujours votre carte.

8 R. J'avais ma carte.

9 Q. **[369]** Vous aviez toujours accès au chantier, c'est
10 ça?

11 R. Oui, au chantier. Puis c'était Jean-Marc Laflamme
12 qui était... il est décédé présentement, qui était
13 en relation de travail, puis il continuait à me
14 permettre l'accessibilité pour aller rencontrer les
15 travailleurs que je représentais. Et j'ai eu une
16 lettre enregistrée du gérant d'affaires Jean-Marc
17 Morin de retourner ma carte de représentant, que
18 j'avais plus le droit d'avoir l'accessibilité au
19 chantier.

20 Q. **[370]** Combien... combien de... de...

21 R. Ah! Pas tellement longtemps, peut-être un mois ou
22 un mois et demi ap...

23 Q. **[371]** Ah! Juste... il y a eu un mois...

24 R. Très rapidement.

25 Q. **[372]** ... il y a eu un mois où vous avez eu votre

1 lettre, c'est-à-dire c'est terminé, fin d'emploi,
2 et caetera.

3 R. Très rapidement.

4 Q. [373] Vous avez toujours votre carte puis...

5 R. Oui.

6 Q. [374] ... vous avez accès.

7 R. C'est ça.

8 Q. [375] Et un mois plus tard là, on s'en aperçoit, on
9 dit « regarde Dupuis là, on veut même plus te voir
10 ici », c'est ça que ça veut dire?

11 R. Absolument.

12 Q. [376] Absolument. Les travailleurs vont se cotiser
13 combien de temps par exemple pour vous donner un
14 salaire, Monsieur Dupuis?

15 R. Bien, ils avaient formé un comité, puis c'est eux
16 autres mêmes qui, à chaque semaine, ils me
17 donnaient... ils avaient établi les conditions de
18 travail.

19 Q. [377] Non, mais je veux dire, la période là que
20 vous allez...

21 R. Ah! Environ à peu près un mois, comme je vous dis,
22 un mois, un mois et demi.

23 Q. [378] O.K. Un mois.

24 R. C'est le maximum.

25 Q. [379] Pendant le temps que vous aviez accès au

1 chantier, vous...

2 R. Dans le temps... bien oui, parce que là quand j'ai
3 plus d'accès, bien, tout a été finalisé, puis ils
4 ont... ils ont...

5 Q. **[380]** Tout à fait.

6 R. ... redonné l'argent aux travailleurs parce que
7 c'étaient les travailleurs qui avaient décidé. Puis
8 moi, j'étais content de ce geste-là là, c'est
9 quelque chose qui m'a... qui m'a touché énormément
10 parce que ça veut... c'est certain que ça voulait
11 dire que je faisais un bon travail, j'en suis
12 convaincu.

13 Q. **[381]** Donc, vous l'aviez... vous l'aviez apprécié.

14 R. Très très.

15 Q. **[382]** C'est-à-dire donc ça se passe quatre-vingt-
16 dix (90), et on sait que...

17 R. Oui.

18 Q. **[383]** ... vous allez fonder le 791G en quatre-
19 vingt-douze (92) là...

20 R. Oui. Mais là, on a eu...

21 Q. **[384]** ... que vous allez (inaudible) pas pendant
22 deux ans.

23 R. Oui. Quand... quand ça est arrivé, on a eu
24 l'élection au local 905. Là parce que là ils nous
25 avaient tous mis à pied, puis là la période

1 électorale s'en venait. On a présenté notre équipe,
2 on avait une « slate » au complet, on dit une
3 « slate », c'est une équipe formée d'un... d'un
4 gérant d'affaires avec les membres de l'exécutif
5 qu'on avait identifiés dans... dans l'ensemble des
6 régions.

7 Q. **[385]** Il va-tu avoir... il va-tu y avoir à ce
8 moment-là comme... comme un putsch ou une chicane,
9 quelque chose au 905?

10 R. Non. Il y a... bien, c'est pas des putsch. Dans le
11 mouvement syndical, il y a des gérants d'affaires,
12 mais c'est pas... puis des... les gérants
13 d'affaires, c'est élus là parce que les agents,
14 c'est embauché par le gérant d'affaires, tout
15 dépendant des statuts et règlements. Il y a des
16 statuts et règlements que même l'agent d'affaires
17 est voté. Mais, au 905, c'était... l'agent
18 d'affaires, c'était le gérant d'affaires...

19 Q. **[386]** Je l'ai peut-être mal...

20 R. ... qui avait le droit d'embauche.

21 Q. **[387]** Je l'ai peut-être mal posée, c'est-à-dire...

22 R. Oui.

23 Q. **[388]** Parce que je prends toujours du principe que
24 vous alliez fonder un local à la FTQ Construction
25 uniquement...

1 R. C'est plus tard.

2 Q. **[389]** Oui, c'est deux ans plus tard...

3 R. Oui.

4 Q. **[390]** ... uniquement de grutiers.

5 R. Oui.

6 Q. **[391]** Alors, est-ce que les grutiers qui se sont
7 fait promettre certaines choses tenaient toujours
8 mordicus à leur local à l'International?

9 R. Toujours, toujours.

10 Q. **[392]** C'est ça ma question.

11 R. Toujours, toujours parce que c'est eux autres mêmes
12 qui... qui me supportaient le plus, mais avec les
13 opérateurs d'équipements lourds aussi...

14 Q. **[393]** Oui.

15 R. ... et de pelles, ils nous supportaient. Et
16 lorsqu'on a fait l'élection, on s'est opposé, ils
17 ont... je l'ai dit dans mon livre là puis j'irai
18 pas en détail là-dessus parce que je veux pas... on
19 n'a pas contesté. On y a été pareil de l'avant.
20 Bien, ça s'est fait postal, puis c'est pas supposé
21 d'être comme ça. C'est supposé d'avoir des bureaux
22 de scrutins scellés...

23 Q. **[394]** Il n'y en a pas eu.

24 R. ... dans chaque région.

25 Q. **[395]** Il n'y en a pas eu.

1 R. Puis ils ont pas fait ça.

2 Q. **[396]** Bon. O.K.

3 R. Ils ont pas eu un casier postal scellé
4 identification avec des bulletins qui ont été
5 faits. Puis malgré des téléphones qu'on faisait,
6 puis j'avais une équipe assez... puis je
7 travaillais, je me promenais d'un bord puis de
8 l'autre à travers de la province là, partout. Puis
9 les... les travailleurs nous disaient, l'ensemble
10 des membres qu'on... qu'on appelait puis qu'on
11 rencontrait du local 905 nous disaient... huit...
12 sept, huit travailleurs sur dix (10) nous
13 disaient : « Oui, on va voter avec votre équipe. ».
14 Mais, à notre grande surprise, lorsqu'ils ont fait
15 le dévoilement du vote, bien, on a perdu de l'ordre
16 de dix (10), douze (12), treize (13)... Chaque
17 membre, autant moi en tant que gérant d'affaires
18 que l'ensemble des membres de l'exécutif qu'on
19 représentait, il n'y en a pas un qui a passé.

20 Q. **[397]** C'est-tu arrivé souvent ça dans votre... dans
21 votre carrière d'avoir vu des élections truquées?

22 R. Pas souvent.

23 Q. **[398]** Pas souvent?

24 R. Ah! Non. Moi, les élections tru... Bien, ça,
25 c'est... écoute... puis là je veux pas... j'ai pas

1 de preuve formelle de ça. Je peux pas dire que...

2 je trouve ça drôle.

3 Q. **[399]** Non, mais là, sur le terrain, ils disent

4 qu'ils vous appuient...

5 R. Je trouve ça drôle.

6 Q. **[400]** ... puis vous arrivez...

7 R. Bien, je trouve ça drôle.

8 Q. **[401]** O.K. Vous trouvez ça drôle.

9 R. On va voir tout à l'heure le résultat.

10 Q. **[402]** O.K.

11 R. On va le voir.

12 Q. **[403]** O.K.

13 R. Je suis certain que vous allez me poser des
14 questions quand vous allez être rendu là. Ça fait
15 que là quand c'est arrivé ça, bien là, on s'est
16 orienté. On a dit « regarde, écoute, sois-en sûr là
17 qu'on... on va essayer de régler ça parce que... ».
18 Puis je l'ai dit dans mon livre puis soyez-en sûr.
19 J'étais un gars qui revendiquait, puis je faisais
20 ma place, là.

21 Q. **[404]** Tout à fait.

22 R. Puis j'aimais ça, là. J'en mange du syndicalisme.

23 Q. **[405]** O.K.

24 R. Même si je ne suis plus là...

25 Q. **[406]** Bon bien...

1 R. ... puis qu'on me détruit partout, j'en mange
2 encore. C'est en dedans de mes veines, là. Ça fait
3 partie de moi.

4 Q. **[407]** Une petite que... Une petite question, là. On
5 en mangera peut-être plus tard, là.

6 R. Oui oui. Ça va me faire plaisir.

7 Q. **[408]** Juste... Juste rester, là. Moi j'ai un deux
8 ans à couvrir, là, effectivement, là.

9 R. Oui.

10 Q. **[409]** Et vous... vous faites quoi, là? Vous n'êtes
11 plus... Vous n'êtes plus sur la Côte-Nord, il y a
12 un retour à Montréal qui se fait à ce moment-là?

13 R. Oui. Je... J'ai un retour à Montréal, j'ai...
14 j'ai... Là j'avais de la misère un petit peu. Il
15 fallait que... que je réussisse. J'ai une famille,
16 moi là, là. Il faudrait que je fasse vivre ma
17 famille, puis...

18 Q. **[410]** Les taux d'intérêt à vingt pour cent (20 %),
19 les...

20 R. Je ne suis pas millionnaire, là. Loin de là. Puis
21 là je rencontrais du monde, puis là je disais,
22 « Bien là il faut qu'on travaille. On est un bon
23 groupe, on... » Le local 905, ils n'étaient pas les
24 premiers à nous placer. Bien, on est... Moi je me
25 considérais comme un bon grutier, là. J'avais des

1 bonnes compétences, là.

2 Q. **[411]** O.K.

3 R. J'étais capable d'opérer une grue, là.

4 Q. **[412]** Mais comment ça marche, là? C'est-à-dire que
5 vous avez... vous avez... Vous êtes un grutier...

6 R. Oui.

7 Q. **[413]** ... vous avez vos cartes de compétence...

8 R. Oui oui.

9 Q. **[414]** ... en poche.

10 R. Oui.

11 Q. **[415]** Mais, par contre, en raison de
12 l'appartenance, vous êtes un 905, et ce que vous
13 nous dites, à ce moment-là vous avez de la misère à
14 vous placer. C'est-tu ça?

15 R. Bien, dans, dans...

16 Q. **[416]** Je résume-tu bien?

17 R. Bien, l'équipe qui est en place, ils n'étaient pas
18 trop... tu sais, enchantés de nous envoyer les
19 premiers sur, sur... sur la référence d'emploi. Ça
20 fait que nous autres on a dit, « Bien regarde, on
21 va le faire nous autres mêmes, puis on va être
22 capable, puis... » C'est pour ça que je dis, dans
23 la vie, là, quand tu veux, tu peux. Moi j'ai dit,
24 « Regarde, on va se revirer de bord, là, on va se
25 regrouper entre nous autres », puis on l'a fait. On

1 s'a regroupé entre nous autres, puis j'avais des
2 amis un peu partout, puis je leur ai dit, « Bien
3 regarde, aidez-nous. » Il y a des sections locales
4 qui nous ont aidés. J'ai parti de Montréal, j'ai
5 été travailler dans... dans l'Outaouais. Il y avait
6 un moulin de pâtes et papiers qu'il y avait du
7 travail là. J'ai été travailler là pendant quatre,
8 cinq... quatre, cinq mois de temps.

9 Q. **[417]** C'est ça, Monsieur Dupuis, c'est-à-dire vous,
10 comme grutier...

11 R. Oui.

12 Q. **[418]** ... c'est-à-dire, on part, je me fais
13 placer...

14 R. Oui.

15 Q. **[419]** ... je fais une couple de mois sur un
16 chantier ici, puis, bon, terminé, je m'en vais sur
17 un autre chantier, puis ça peut m'emmener dans une
18 autre région.

19 R. Oui.

20 Q. **[420]** C'est... C'est à peu près votre vie, ça,
21 pendant ces deux ans-là?

22 R. Ah oui oui oui oui, mais...

23 Q. **[421]** Est-ce que je résume bien ça?

24 R. Oui oui oui, puis même qu'on se remplaçait, tu
25 sais, parce que c'est important, là. On... Dans la

1 situation où est-ce qu'on était, parce qu'on
2 attendait de... d'obtenir notre section locale,
3 puis il avait arrivé ces petits gestes-là, puis...

4 Q. **[422]** O.K. Bon.

5 R. On dirait que c'est normal un peu, mais qu'est-ce
6 qui est important, Monsieur... Maître...

7 Q. **[423]** Allez-y, allez-y.

8 R. ... Madame la Présidente, plutôt, c'est... c'est,
9 il est important de... de cibler que pour nous, en
10 posant ces gestes-là, on savait que, dans une
11 situation semblable, il fallait travailler deux
12 fois plus fort. On l'a fait. Et on se remplaçait.
13 Même que ça arrivait que, lorsque j'ai été dans...
14 dans l'Outaouais, bien, il y avait d'autres membres
15 de mon équipe qui avaient de la misère à se placer,
16 puis on se remplaçait. On disait, « Bon O.K., moi
17 je m'en vais, puis prends ce gars-là », puis on...
18 on réussissait à s'assurer certaines qualifications
19 à l'assurance emploi.

20 Q. **[424]** Parfait. Si je parle, là, des... des
21 compagnons de la première heure, là, quand vous
22 dites le « on », là, vous êtes... vous êtes un
23 petit noyau, là, puis ça fermente dans votre tête,
24 la création, là, d'un local, puis peut-être
25 retourner à la FTQ. Ça... Ça se passe quand, ça, à

1 peu près, là, dans un temps, là... Entre quatre-
2 vingt-dix (90), quatre-vingt-douze (92)?

3 R. J'ai... Quand j'avais venu à l'élection du local
4 905, les...

5 Q. **[425]** Quel... Bien, quel...

6 R. Dans les années janvier quatre-vingt-dix (90).

7 Q. **[426]** Le mois à peu près? Peut-être pas une date,
8 là, mais...

9 R. Bien, dans les années quatre-vingt-dix (90), là.

10 Q. **[427]** Dans les années quatre-vingt-dix (90). O.K.

11 R. Quatre-vingt-dix (90), mais je ne veux pas vous
12 donner une date, là.

13 Q. **[428]** O.K. C'est beau.

14 R. Ce n'est pas important ici, ce n'est pas... pas
15 ça...

16 Q. **[429]** Bien, je vais décider de l'importance, O.K.?

17 R. Oui oui. Bien oui, mais... Bien oui, vous avez le
18 droit.

19 Q. **[430]** Oui.

20 R. Oui. Ici, vous avez tous les droits, oui. Je suis
21 d'accord avec...

22 Q. **[431]** Allez-y, allez-y.

23 R. Qu'est-ce qui est important là-dedans, c'est...

24 Q. **[432]** Elles ne sont pas dures, mes questions, à
25 date, là.

1 R. Non non non, elles ne sont pas...

2 Q. **[433]** Allez-y.

3 R. Bien, je sais qu'il y en a que... il va falloir...

4 Là j'ai les fleurs, puis tout à l'heure je vais
5 avoir le pot, j'en suis convaincu...

6 Q. **[434]** Allez-y, allez-y.

7 R. ... mais ce n'est pas grave, je vais vivre avec,
8 là.

9 Q. **[435]** Allez-y.

10 R. Je suis prêt à ça. Quand on a fait cette élection-
11 là, puis j'ai venu à Montréal, j'ai arrivé... Parce
12 que j'avais parti de la Côte-Nord rapidement, pour
13 une assemblée à Montréal au 905, et j'arrive à
14 l'aéroport, à ma grande surprise le directeur du
15 local 791 et un représentant - dans ce temps-là
16 c'était Jean-Marc Drouin et Michel Gagnon -
17 m'attendaient à l'aéroport. Ils devaient savoir que
18 j'arrivais. Et ils m'ont dit, « Regarde, Jocelyn.
19 Nous autres, si tu veux, on va te faire une section
20 locale pour toi puis les grutiers, viens-t-en avec
21 nous autres. Bien, j'ai dit, regarde, laissez-moi
22 faire mon élection, c'est pas certain que... que je
23 vais perdre, là. »

24 Q. **[436]** O.K.

25 R. « Si on gagne, on s'assira ensemble puis on

1 essaiera de s'orienter pour essayer de fusionner
2 ensemble. » Parce que moi, mon but, c'était
3 vraiment de regrouper...

4 Q. **[437]** Ah, c'est de... de retourner... de... de
5 retourner ceux qui étaient partis? C'est-tu ça
6 votre but?

7 R. Oui oui. Moi, mon but, c'était de... de dire, si je
8 pouvais avoir une entente avec le 791 puis le 905,
9 de fusionner les deux ensemble puis de représenter
10 quatre-vingts (80), quatre-vingt-cinq pour cent
11 (85 %) des opérateurs d'équipement lourd et de
12 pelle, puis de... de grutiers...

13 Q. **[438]** O.K.

14 R. ... on l'aurait fait. Ça fait que je leur ai dit,
15 « Laissez-moi faire ça, puis quand ça sera fini, on
16 se parlera. On discutera. » Ça fait que ça, c'était
17 la première rencontre avec eux autres, parce que
18 vous demandez quand est-ce que je l'ai eue.

19 Q. **[439]** Hum, hum?

20 R. Ça fait que j'ai eu cette rencontre-là, et ça s'a
21 terminé là. Puis par la suite, j'ai fait des
22 démarches énormes à l'International pour essayer
23 qu'on... qu'on l'obtienne. Ça, ça n'a pas réussi.
24 Il m'a même été offert... Parce qu'ils ne voulaient
25 pas que je quitte, l'International. J'étais bien

1 vu. Ça fait que Jacques Savage, qui était l'adjoint
2 à Maurice Pouliot, qui était l'ancien gérant
3 d'affaires des chaudronniers, m'a rencontré puis il
4 m'a dit, « Jocelyn, regarde, moi je m'en vais à ma
5 retraite. Si tu es intéressé, tu peux avoir la job
6 d'adjoint directeur général du Conseil
7 provincial. » Bien, j'ai dit : « Regarde, c'est
8 flatteur que tu m'offres ça mais j'ai une grosse
9 bagarre avec les grutiers, ça fait longtemps que je
10 l'ai. Laisse-moi réfléchir, je vais réfléchir à
11 ça. » J'ai été rencontrer Maurice Pouliot qui m'a
12 confirmé comme quoi qu'il était intéressé de
13 m'avoir comme adjoint. Et après ça, maintes
14 réflexions, j'ai parlé avec mon monde puis j'ai
15 dit : « Non, non, non. Non, je reste avec vous
16 autres », ça fait que j'ai refusé, j'ai resté avec
17 les grutiers puis j'ai dit, « Regarde, on va se
18 battre encore », parce que j'avais pas fini mon
19 travail à l'intérieur de ça. Puis on a continué
20 mais on a pas eu aucune entente. Puis, en dernier
21 lieu, lorsque le maraudage de quatre-vingt-douze
22 (92) a arrivé, même Jacques Savage, qui était
23 l'adjoint à Maurice Pouliot, m'a rencontré puis :
24 « Jocelyn, il dit, on te comprend, va-t-en à la
25 FTQ, t'as pu d'autres solutions, puis formez votre

1 local des grutiers. » Et...

2 Q. **[440]** La FTQ... FTQ Construction, on va l'appeler
3 comme ça.

4 R. FTQ Construction.

5 Q. **[441]** Oui...

6 R. FTQ Construction parce qu'il y a une grosse
7 distinction...

8 Q. **[442]** Oui, oui, je...

9 R. ... énorme entre FTQ puis FTQ Construction.

10 Q. **[443]** On la connaît. C'est bien. En tout cas, moi,
11 je la connais. Alors, ceci étant dit, à la FTQ
12 Construction avez-vous encore des amis là, avez-
13 vous encore des... des gens pour lesquels vous avez
14 de l'amitié, vous avez déjà travaillé avec eux puis
15 que vous pourriez avoir espoir de monter quelque
16 chose qui a de l'allure?

17 R. À la FTQ Construction...

18 Q. **[444]** Oui.

19 R. ... lorsque j'ai transféré là?

20 Q. **[445]** Oui. Parce que là Jean Lavallée est
21 président, là, lui est président depuis le début,
22 là.

23 R. Oui, bien, moi, quand... quand j'ai... parce que
24 qu'est-ce qui est important c'est... c'est le local
25 791 qui...

1 Q. **[446]** Bien, tout à fait.

2 R. ... qui est important. Ça fait que c'est... les
3 personnes qui étaient en charge là, c'était Jean-
4 Marc Thouin comme je vous mentionne, avec Réal
5 Chastenais, qui était le secrétaire financier, si
6 je me trompe pas, du local. Et les représentants,
7 Michel Gagnon, j'avais... c'est un grutier de
8 métier, j'avais une confiance énormément en ce
9 gars-là.

10 Q. **[447]** Mais c'est-tu à ce moment-là que commence à
11 germer l'idée d'un G, peut-être, d'un 791G, là?

12 R. Oui, eux autres... bien, ils l'avaient fait la
13 première fois que je vous ai rencontré.

14 Q. **[448]** Oui.

15 R. Eux autres, ils ont dit : « Le gars que ça nous
16 prend pour former un local des grutiers c'est
17 Jocelyn Dupuis. »

18 Q. **[449]** O.K.

19 R. Dans leur langage à eux autres.

20 Q. **[450]** Dans leur langage.

21 R. Ils ont dit : « Ça c'est le " leader " des grutiers
22 puis on pense que, lui, il va être capable de
23 rassembler des grutiers, assez pour former une
24 bonne section locale. »

25 Q. **[451]** Puis comment ça marche quand ils voient

1 qu'une personne a l'envergure de faire ça, on forme
2 un local, est-ce qu'on vous promet tout de suite un
3 poste de directeur, c'est-tu ça?

4 R. Bien, c'est...

5 Q. **[452]** Comment ça fonctionne?

6 R. ... c'est à peu près dans le même principe qui a
7 été fait lorsque j'étais à la FTQ Construction.
8 C'est... on demande au permanent syndical ou au
9 représentant ou aux travailleurs dans le métier
10 concerné, bien, ses capacités puis ses buts puis
11 ses objectifs. Et le local 791 m'avait jaser là-
12 dessus puis ils m'ont dit : « Mais, toi, on le
13 sait, on voit ton travail, on t'a connu, on t'a vu
14 aller », parce que je baissais... à chaque
15 maraudage qui survenait, quand j'étais permanent au
16 905, je baissais toujours leur représentativité
17 dans la grande région 8, que j'étais tout seul puis
18 eux autres étaient quatre, cinq. Ça fait qu'ils
19 voyaient le travail que je faisais. Ça fait que là
20 ils ont dit aux grutiers : « On pense que tu vas
21 être capable de faire ça mais il faut que t'amènes
22 un pourcentage très important, ça nous prend au
23 moins soixante-dix pour cent (70 %) des grutiers
24 dans un maraudage. -Bien, j'ai dit, c'est un bon
25 défi, je suis capable de le relever. » Et lorsqu'on

1 s'est entendus entre eux autres puis on a décidé de
2 transférer à la FTQ Construction... puis ça a pas
3 arrivé souvent dans le mouvement syndical, là.

4 Q. **[453]** Mais quatre-vingt-douze (92), on transfère,
5 c'est ça?

6 R. En quatre-vingt-douze (92), j'ai transféré...

7 Q. **[454]** Combien de gars?

8 R. ... puis... On avait environ, à peu près, sept cent
9 vingt-cinq (725) grutiers au local 905 puis j'en ai
10 transféré au-dessus de cinq cents (500), qui ont
11 transféré avec nous autres. Ça confirmait un peu
12 l'élection qui avait été faite, quand je vous
13 disais qu'il y avait huit, neuf, dix (10) gars qui
14 votaient pour nous autres...

15 Q. **[455]** O.K.

16 R. ... mais ces gars-là nous ont suivis puis, le 905,
17 ils pensaient qu'on allait s'en aller avec vingt-
18 cinq (25), trente (30) gars. Ça fait qu'on s'est
19 ramassés, après le maraudage, avec soixante-douze
20 pour cent point huit (72.8 %), je pense, si je me
21 souviens bien, là, des grutiers...

22 Q. **[456]** Mais, bon comme vous êtes, avez-vous été
23 faire un petit tour à la CSD, à la CSN puis tout
24 ça, avez-vous été chercher du monde là aussi ou
25 non?

1 R. Ah! oui, oui, j'en été chercher partout.

2 Q. **[457]** Alors, au maraudage de quatre-vingt-douze
3 (92), vous en avez amené combien, là?

4 R. Dans les grutiers, on a transféré... bien, on parle
5 de soixante et... comme je vous dis, il y en avait
6 déjà au local 791, il y avait environ, à peu
7 près... il devait avoir... je sais pas, vingt (20),
8 vingt-cinq (25)... je peux pas vous dire le nombre
9 exact de pourcentage, mais il y avait déjà des
10 grutiers qui étaient présents là. Nous, on a
11 transféré, comme je vous dis, le monde, au-dessus
12 de cinq cents (500) travailleurs qui étaient du
13 local 905. Puis la CSD, CSN, Syndicat québécois, il
14 n'y en avait pas là, là. CSD, CSN a transféré...

15 Q. **[458]** Il n'y en avait pas du tout?

16 R. Non, il n'y en avait pas là.

17 Q. **[459]** Parce que, des grutiers, il doit pas y avoir
18 épais dans ces... comme, moi, si je regarde la...
19 la représentativité, il doit pas y en avoir
20 beaucoup dans ces syndicats-là?

21 R. Aujourd'hui. Aujourd'hui.

22 Q. **[460]** Bien, à l'époque, il y en avait plus?

23 R. À l'époque, il y en avait plus.

24 Q. **[461]** Oui. O.K.

25 R. À l'époque, il en avait des pourcentages assez

1 importants dans chaque association...

2 Q. **[462]** Parfait.

3 R. ... autre que le Syndicat québécois. Peut-être
4 qu'il y en avait un ou deux. Je dis, minime, parce
5 qu'un ou deux c'est pas...

6 Q. **[463]** Non, mais ça répond à ma question. À cette
7 époque-là, il y en avait plus dans ces autres
8 centrales-là.

9 R. Oui. Ça fait que là, ce nombre-là a été obtenu, a
10 été finalisé. Puis il m'avait dit : « Regarde,
11 Jocelyn, si tu réussis à apporter ça, nous, c'est
12 définitif qu'on va recommander que ça soit toi qui
13 soit le directeur du local, t'auras »...

14 Q. **[464]** Qui exactement vous fait cette... pas
15 promesse, là...

16 R. Le directeur du local...

17 Q. **[465]** 791.

18 R. 791. Et, lorsqu'on a adhéré au local 791...

19 Q. **[466]** Juste une petite question, parce que je veux
20 moi je veux vraiment comprendre, là, ce n'est pas
21 mon domaine, j'en connais un petit bout, j'ai lu un
22 livre qui était très intéressant, ça s'appelait
23 Syndicalistes ou voyous, mais j'ai lu d'autre
24 chose. Mais ce qui m'intéresse...

25 R. On laisse le sens des interprétations au

1 (inaudible).

2 Q. **[467]** Oui, ce qui m'intéresse, ce qui m'intéresse
3 c'est de savoir dans les instances, le directeur
4 d'un local, etc., de maraudage, qu'est-ce qu'il se
5 passe avec le... pas la centrale, vous avez dit
6 c'est différent la FTQ puis la FTQ Construction et
7 la FTQ Construction même qui représente plusieurs
8 locaux. Alors, peut-être juste nous dire, là, est-
9 ce que ces instances-là sont décisionnelles?

10 R. Chaque local à l'intérieur de la FTQ...

11 Q. **[468]** Oui?

12 R. ... Construction est complètement autonome de
13 décision.

14 Q. **[469]** Parfait.

15 R. Cent pour cent (100 %).

16 Q. **[470]** O.K.

17 R. Il y a personne qui peut intervenir à l'intérieur
18 de cette section locale-là sauf je parle à la FTQ
19 Construction.

20 Q. **[471]** Oui?

21 R. Parce qu'à l'International c'est d'autre chose.

22 Q. **[472]** Tout à fait. Mais, là, là...

23 R. FTQ Construction c'est cent pour cent (100 %) géré,
24 administré avec des... il y en a qui ont des
25 congrès, il y en a d'autres c'est des réunions

1 statutaires, dans des assemblées convoquées, c'est
2 chacun leurs statuts et règlements. Mais c'est eux
3 autonomes complètement de structure.

4 Q. **[473]** Parfait. O.K. Donc, autonomes, structure,
5 vous gérez vos cotisations, vous-même, j'imagine
6 qu'il y en a... qu'il y a en a qui voient un
7 pourcentage qui va quand même à la Fédération. Ça
8 fonctionne comme ça, mais, oui, tout à fait, mais
9 ça cette question de coûts, là?

10 R. Qu'est-ce qui est important?

11 Q. **[474]** Oui?

12 R. Si vous me permettez, Madame la Présidente, c'est
13 lorsqu'on a formé puis j'ai adhéré au local 791 à
14 la FTQ Construction parce que le vote se fait à la
15 FTQ Construction, transféré au local 791, on s'est
16 entendu avec eux parce que c'est... c'est une
17 section locale administrative, le local 791G, ça
18 fait qu'on était toujours avec le local 791 dans
19 des congrès, bien on avait une autonomie pleine et
20 entière, ça veut dire que nous autres on décidait
21 de l'ensemble de nos orientations du local des
22 grutiers qui était, il venait de créer une division
23 local 791G dans la même unité. Puis...

24 Q. **[475]** Mais vous allez un petit peu trop vite pour
25 moi, là, 791G, je vais le voir après la pause avec

1 vous, après la pause de trois heures (3 h 00). Moi
2 il y a une petite question je veux savoir, par
3 exemple, vous êtes au 791, le 791G n'existe pas
4 encore. Vous arrivez là, il y a un directeur, là,
5 on est en quatre-vingt-douze (92)?

6 R. Oui.

7 Q. **[476]** Qui est le directeur, à ce moment-là?

8 R. Jean-Marc Thouin.

9 Q. **[477]** Jean-Marc Thouin. Parfait. Ce local-là, en
10 quatre-vingt-cinq (85), j'imagine que ça a pas
11 changé beaucoup, là, mais il y avait combien... il
12 y avait combien de locaux à la FTQ Construction? Je
13 fais appel à votre mémoire.

14 R. Il devait y avoir le même nombre, dix-sept, dix-
15 huit sections locales ou quinze, là, tout dépendant
16 des situations économiques.

17 Q. **[478]** Parfait.

18 R. Bien d'après moi ça devrait être à peu près le même
19 nombre.

20 Q. **[479]** Chacun... et chacun des locaux sont
21 indépendants, parce qu'ils représentent des corps
22 de métiers différents?

23 R. Ou occupations.

24 Q. **[480]** Ou occupations différentes. Et, à ce moment-
25 là, chaque local a un directeur, exact?

1 R. Chaque local a un directeur, un exécutif.

2 Q. **[481]** Tout à fait. Parfait. Et ensuite de ça, il y
3 a... il y a la FTQ Construction où est-ce qu'il y a
4 un président...

5 R. Un vice-président...

6 Q. **[482]** ... des vice-présidents qui sont généralement
7 des directeurs de locaux, je me trompe pas?

8 R. Oui, bien il y a... il y a... l'ensemble si vous
9 parlez de la structure, parce que, là, on était
10 dans le 791G.

11 Q. **[483]** Non, c'est parce que je veux vraiment, c'est
12 parce que je vais puis je ne veux pas sauter du coq
13 à l'â...

14 R. J'essaie de comprendre.

15 Q. **[484]** ... oui, puis j'essaie de comprendre
16 effectivement. Et ce que je veux savoir c'est au
17 niveau des décisions, là, c'est-à-dire ce que je
18 comprends c'est qu'à la FTQ Construction il y a le
19 président, il y a le directeur général?

20 R. Oui.

21 Q. **[485]** Le directeur général, ensuite de ça il y a
22 des vice-présidents, il y en a eu sept, six, bon,
23 au fil des années. Moi ce que je veux savoir c'est
24 l'autonomie d'un local par rapport à la FTQ
25 Construction, elle est là ma question, elle n'est

1 pas dure, là?

2 R. O.K. L'autonomie, comme je vous dis, elle est
3 pleine et entière.

4 Q. **[486]** Parfait.

5 R. Dans la loi de...

6 Q. **[487]** Jean Lavallée a-tu le droit de dicter la
7 façon de conduire du directeur de monsieur Thouin,
8 par exemple, à ce moment-là?

9 R. Jamais.

10 Q. **[488]** O.K. Ça c'est clair?

11 R. Jamais, c'est... c'est chaque section locale, je
12 vous dis...

13 Q. **[489]** O.K.

14 R. ... les personnes qui ont le droit de...
15 d'orienter, de... de... de mettre en place c'est
16 les membres en règle de chaque section locale.

17 Q. **[490]** O.K. Le directeur général, lui, poste que
18 vous allez occuper puis on va parler probablement
19 plus lundi, le poste de directeur général, lui,
20 est-ce que par rapport... par rapport à son
21 autorité est-ce qu'il peut imposer quelque chose au
22 directeur de locaux?

23 R. Vraiment pas.

24 Q. **[491]** Vraiment pas. O.K.

25 R. Vraiment pas, parce que, comme je vous dis, le...

1 c'est parce que, là, on va rentrer dans la
2 structure, puis la structure de la FTQ
3 Construction, je vais essayer de vous
4 l'expliquer...

5 Q. **[492]** Regardez, suivez-moi...

6 R. ... différemment... différemment de ce que c'est
7 qui a été expliqué ici, de ce qui ressort
8 aujourd'hui.

9 Q. **[493]** Mais suivez-moi, puis on va se retrouver,
10 faites-vous en pas?

11 R. Ah, certainement on va se retrouver.

12 Q. **[494]** Faites-vous en pas?

13 R. J'en suis convaincu.

14 Q. **[495]** Alors, effectivement, alors, moi c'est ce que
15 je voulais savoir. Donc, les personnes en poste
16 quand vous... vous retournez avec vos cinq, six
17 cents (500-600) travailleurs suite au maraudage de
18 quatre-vingt-douze (92)...

19 R. Oui.

20 Q. **[496]** ... vous vous joignez au 791.

21 R. Absolument.

22 Q. **[497]** Les personnes en poste, je vous ai demandé,
23 c'est monsieur Jean-Marc Thouin qui est le
24 directeur du local.

25 R. Oui.

1 Q. **[498]** Et ensuite de ça, ce qu'on sait, c'est que
2 monsieur Jean Lavallée va être le président de la
3 FTQ Construction.

4 R. Oui.

5 Q. **[499]** Et qui va être votre... votre prédécesseur?
6 Qui va être le... le directeur général à ce moment-
7 là à la FTQ Construction? Si vous vous en souvenez,
8 bien sûr.

9 R. Ah! C'était Yves Paré.

10 Q. **[500]** Yves Paré. Parfait.

11 R. Oui. C'était Yves Paré. Mais, nous autres, comme je
12 vous dis, là pour l'autonomie, c'est important de
13 le spécifier...

14 Q. **[501]** Oui. Allez-y.

15 R. ... à l'intérieur du Local 791 et 791-G, moi,
16 j'étais embauché comme personne pour former le
17 Local 791-G, d'établir les statuts et règlements...

18 Q. **[502]** O.K.

19 R. ... établir la procédure qu'on doit faire à
20 l'intérieur. Ça, lorsque les statuts et règlements
21 ont été faits, on a établi... parce que c'est par
22 vote là, même chose que le 791, c'est établi, bien,
23 qui va être en charge comme directeur du local
24 et c'est les membres qui vont décider qui va aller
25 là. Ça fait qu'on a convoqué des assemblées... des

1 assemblées convoquées de l'ensemble des membres. Et
2 s'il y a juste une personne qui se présente, bien,
3 c'est par acclamation puis c'est terminé, puis
4 c'est lui qui est directeur avec les membres de
5 l'exécutif, la même chose qu'une structure autonome
6 d'une section locale fonctionne. Puis on doit...
7 puis c'est des mandats de quatre ans.

8 Q. **[503]** Parfait. 791-G, vous allez arriver au 791 où
9 on va vous mettre en charge de la fondation du 791-
10 G, d'élaborer les statuts et règlements...

11 R. C'est ça.

12 Q. **[504]** ... mettre ça en (inaudible). Lui là, la...
13 la première vie, la naissance du 701-G, ça va être
14 quand?

15 R. Ah! C'est pas tellement longtemps après où on a...

16 Q. **[505]** On parle de mois?

17 R. Oui, on parle de peut-être un cinq, six mois, sept,
18 huit mois là parce que c'est... c'est une question
19 de... de procédures puis de convocations puis tout.
20 Mais, en dedans d'un an, la structure était
21 finalisée et j'étais rendu comme directeur avec un
22 exécutif et avec une autonomie complète.

23 Q. **[506]** Parfait. Combien de gens... parce que là ce
24 que je comprends, le 791-G va être uniquement des
25 grutiers.

1 R. Uniquement des grutiers.

2 Q. **[507]** O.K. Combien de grutiers vont... vont quitter
3 le 791 pour se rendre au 791-G? C'est-à-dire au
4 jour...

5 R. Soixante-douze pour cent (72 %) que je vous dis
6 qu'on avait au jour un là.

7 Q. **[508]** Non, mais... Au jour un, oui.

8 R. Oui, au jour un, après le maraudage, on avait
9 soixante-dix... je veux pas me tromper, mais me
10 semble, c'est soixante-douze point huit pour cent
11 (72,8 %) et c'était de l'ordre environ à peu près
12 de peut-être un mille (1000) grutiers là, neuf
13 cents (900), mille (1000) grutiers. Bien, il y
14 avait... il y avait environ à peu près un quinze
15 cents (1500) grutiers là pour...

16 Q. **[509]** Au jour un là, approximatif, quinze cents
17 (1500) grutiers.

18 R. Provincialement là.

19 Q. **[510]** Oui, oui, tout à fait.

20 R. Dans toutes... dans toutes les associations
21 confondues.

22 Q. **[511]** Tout à fait.

23 R. Ça fait que nous autres on avait environ à peu près
24 un mille (1000) grutiers là.

25 Q. **[512]** Parfait. On va... je vais demander une pause.

1 Après la pause, on va rentrer vraiment dans le 791-
2 G. D'accord?

3 R. C'est beau.

4 Q. **[513]** Merci.

5 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

6

7 REPRISE DE L'AUDIENCE

8 (15:34:02)

9 LA GREFFIÈRE :

10 Monsieur Dupuis, vous êtes toujours sous le même
11 serment.

12 Me DENIS GALLANT :

13 Q. **[514]** Parfait. Alors, comme je vous disais peut-
14 être avant que les commissaires arrivent, peut-être
15 juste... peut-être ralentir le débit un petit peu
16 là puis on... ça va bien aller.

17 R. Je vais essayer.

18 Q. **[515]** Ça va?

19 R. Oui, oui, oui. Je vais réduire ça.

20 Q. **[516]** Parfait.

21 LA PRÉSIDENTE:

22 Q. **[517]** Puis soyez assuré que vous allez pouvoir dire
23 tout ce que vous voulez dire.

24 R. Bien, j'essaie de raccourcir mon temps le plus
25 possible.

1 Me DENIS GALLANT :

2 Q. **[518]** Le 791G, donc à l'invitation de monsieur
3 Thouin, vous allez le fonder. Peut-être juste me
4 répéter peut-être là combien de... journée un,
5 combien il y a de membres dans le... le 791G?

6 R. Comme je vous disais, environ à peu près neuf
7 cents, mille (900-1000) membres là, soixante et
8 douze point huit pour cent (72,8 %) environ, à peu
9 près.

10 Q. **[519]** O.K. Mais, dans le 791G en tant que tel,
11 c'est... c'est...

12 R. Ah! Au 791G je parle.

13 Q. **[520]** Oui. G, en tant que tel, oui, oui.

14 R. Au 791G, il y a environ à peu près neuf cent
15 cinquante, mille (950-1000) membres parce qu'il y
16 avait...

17 Q. **[521]** Parfait.

18 R. ... il y avait environ à peu près... si je me
19 souviens bien, il y avait... j'essaie de me
20 souvenir approximativement, mais je pense, c'est
21 quatorze cents (1400) quelque chose grutiers
22 dans... provincialement dans toutes les centrales
23 syndicales là confondues.

24 Q. **[522]** O.K. On sait que les locaux au sein de la FTQ
25 Construction ont des droits de vote, tout dépendant

1 du nombre de membres qu'ils ont par local, c'est
2 exact? À la création du 791G par rapport au 791,
3 est-ce que vous êtes autonome? Est-ce que vous avez
4 un droit de vote à la FTQ Construction au jour un
5 ou dans les mois qui vont suivre?

6 R. O.K. Lorsqu'on a établi nos statuts et
7 règlements...

8 Q. **[523]** Oui.

9 R. ... parce que le 791 était une entité, ça fait que
10 vu qu'ils créaient la section administrative, on
11 a... il y avait... un exemple là, puis je veux pas
12 dénombrer parce que je m'en souviens pas le nombre
13 exactement...

14 Q. **[524]** Non, mais un... un exemple, un exemple.

15 R. ... qu'il y avait. Mais, on avait deux membres du
16 local 791G parce que le minimum dans une section
17 locale, pour être représentant au congrès, c'est un
18 minimum de deux membres, peu importe le nombre de
19 travailleurs qu'ils ont. Ils peuvent avoir en bas
20 de deux cents (200) travailleurs, mais ils ont au
21 moins deux délégués qui vont être présents au
22 congrès.

23 Q. **[525]** O.K. Quand vous parlez effectivement des...
24 des locaux, vous dites à peu près dix-sept (17)
25 locaux, à ce qu'on a pu voir ici, mais en tout cas,

1 probablement que c'est resté au fil des années
2 pareil, on parle toujours d'un comité exécutif d'à
3 peu près six vice-présidents. Qu'est-ce qui fait en
4 sorte qu'on a un vice-président qui vient de tel
5 local par rapport à un autre?

6 R. O.K. C'est... il n'y a pas six vice-présidents
7 parce que...

8 Q. **[526]** Non?

9 R. Non. Il y a un secrétaire financier puis un
10 secrétaire archiviste.

11 Q. **[527]** O.K.

12 R. Puis le reste, c'est des vice-présidents avec un
13 président, c'est sept membres de l'exécutif...

14 Q. **[528]** Toujours?

15 R. ... de la FTQ Construction. C'est dans nos statuts
16 et règlements, dans les statuts et règlements parce
17 que, comme je spécifiais, il y a le congrès qui
18 est... de structure avec des... qui a été,
19 lorsqu'ils ont créé la FTQ Construction, bien, il y
20 a eu des... des statuts et règlements qui ont été
21 élaborés.

22 Q. **[529]** O.K.

23 R. Et le congrès, bien, c'est l'ultime décision puis
24 que les sections locales sont identifiées à chacun,
25 tout dépendant du nombre de représentativités.

1 Mais, chaque personne de la FTQ Construction peut
2 déléguer une personne lors de l'élection pour se
3 présenter sur... comme membre de l'exécutif...

4 Q. **[530]** Par exemple...

5 R. ... peu importe la section locale.

6 Q. **[531]** Par exemple, le 791G là, aux premières heures
7 là, quatre-vingt-treize (93), quatre-vingt-quatorze
8 (94) et suivant, dans ces années-là.

9 R. Oui. Après... dans les... les statuts et
10 règlements, Madame la Présidente, de la FTQ
11 Construction, il y a qu'il faut que tu sois
12 directeur de ton association pour adhérer à
13 l'exécutif...

14 Q. **[532]** O.K. Oui.

15 R. ... de la FTQ Construction. Dans le... le 791 et
16 791G, il a fallu qu'il y ait un... il fallait qu'il
17 y ait une entente parce que les deux portent le
18 titre de directeur.

19 Q. **[533]** Est-ce qu'il y en a eu un? Est-ce qu'il y en
20 a eu une, je m'excuse, une entente?

21 R. Oui, oui, oui, oui, il y a toujours eu une entente.

22 Q. **[534]** Il y en a eu une.

23 R. Oui, oui.

24 Q. **[535]** O.K. C'est soit un ou soit l'autre, c'est ça?

25 R. Soit un ou soit l'autre, c'est ça.

1 Q. [536] O.K.

2 R. C'est ça.

3 Q. [537] Parfait. Et ça, c'est encore... encore,
4 c'est... c'est encore comme ça aujourd'hui?

5 R. C'est encore comme ça aujourd'hui.

6 Q. [538] C'est encore comme ça aujourd'hui. Parfait.
7 Vous avez parlé tantôt, je vous ai posé la question
8 là lorsque vous avez... le local a été fondé le
9 791G pour les grutiers uniquement...

10 R. Hum, hum.

11 Q. [539] ... vous m'avez parlé de Jean Lavallée qui
12 est le... qui est le président.

13 R. Hum, hum.

14 Q. [540] Qui est là je pense depuis mil neuf cent
15 quatre-vingt-un (1981), si je ne m'abuse.

16 R. C'est le président fondateur.

17 Q. [541] C'est le président fondateur.

18 R. En plein ça.

19 Q. [542] Et ensuite de ça, vous aviez le directeur
20 général, une personne que vous allez succéder
21 après.

22 R. Oui, le directeur général, il y en a eu plusieurs
23 directeurs généraux qui ont passé à la FTQ
24 Construction.

25 Q. [543] Mais, avant vous, il y en a eu combien?

1 R. Avant moi, il y en a eu...

2 Q. **[544]** Parce que vous, c'est en quatre-vingt-dix-
3 sept (97), de mémoire.

4 R. ... de mémoire, parce que j'étais pas à la FTQ
5 Construction, mais de mémoire, je pense que c'est
6 environ à peu près trois directeurs généraux ou
7 maximum quatre avant moi.

8 Q. **[545]** Qui étaient qui?

9 R. Il y avait... le premier si je me trompe... puis je
10 veux pas vous induire en erreur parce que j'étais
11 pas à la FTQ Construction.

12 Q. **[546]** Mais, à votre arrivée à la FTQ Construction
13 admettons...

14 R. Ah! C'était Yves Paré.

15 Q. **[547]** C'est Yves Paré qui...

16 R. C'était Yves Paré qui était là. Avant, il y a eu
17 l'accident, il y a eu monsieur Perreault.

18 Q. **[548]** Oui.

19 R. Avant lui, il y a eu Jean-Paul Rivard, puis je
20 pense c'était le premier, Jean-Paul Rivard, mais je
21 suis pas certain, Madame la Présidente.

22 Q. **[549]** Parfait. Et au niveau de l'exécutif du... des
23 membres du comité exécutif, à ce moment-là, au jour
24 un du... du local 791G, qui est en place? Toujours
25 à votre souvenir là, si vous êtes capable.

1 R. Les membres de l'exécutif de la FTQ Construction?

2 Q. **[550]** Oui. Oui, oui. Bien, les six membres là ou
3 les... les gens...

4 R. Les sept membres.

5 Q. **[551]** Les sept membres plutôt.

6 R. Les sept membres, il y avait Jean Lavallée le
7 président...

8 Q. **[552]** Oui.

9 R. ... il y avait Jean-Marc Thouin qui était vice...

10 Q. **[553]** C'est lui qui... c'est lui qui vient vous
11 chercher.

12 R. Oui. Il y avait... Si je me souviens bien, je pense
13 que c'était Yves Mercure, pour la section locale 9.

14 Q. **[554]** Oui.

15 R. Il y avait Jules Bergeron pour la section locale 3.

16 Q. **[555]** Oui.

17 R. Il y avait, il y avait... Robert Paul pour la
18 section locale 777.

19 Q. **[556]** Oui.

20 R. Puis... Roger Poirier pour la section locale 100.

21 Q. **[557]** Parfait.

22 R. Puis... Je ne me souviens pas.

23 Q. **[558]** O.K. Puis des... des personnes comme Bernard
24 Girard, ça arrive quand, ça, à peu près?

25 R. Ah, Bernard Girard, c'est après que Jean-Marc

1 Thouin a décidé de prendre sa retraite.

2 Q. **[559]** Que... qui... que...

3 R. Il a remplacé le directeur, ça fait que c'est lui
4 qui a... qui a remplacé Jean-Marc Thouin comme la
5 section locale qui était reconnue à l'exécutif.

6 Q. **[560]** O.K. Puis je fais appel à votre... votre
7 mémoire. Bernard Girard, ça serait quand à peu
8 près?

9 R. Ouf!...

10 Q. **[561]** Si vous pen... Si vous partez de la prémisse
11 que vous êtes directeur général de la FTQ
12 Construction en quatre-vingt-dix-sept (97), est-ce
13 que c'est avant ou c'est après?

14 R. Bernard Girard...

15 Q. **[562]** Que ce serait?

16 R. Non. Bernard Girard a rentré quand moi j'étais
17 directeur général...

18 Q. **[563]** Ah! Parfait.

19 R. ... de la FTQ Construction.

20 Q. **[564]** Déjà, ça...

21 R. Mais le... le... Non. Là, l'année exacte, je ne
22 m'en souviens pas.

23 Q. **[565]** Parfait. Rénald Grondin, lui?

24 R. Rénald Grondin, il a... il a rentré après que
25 Ludger Sinette, qui était le directeur du local

1 AMI, a pris sa retraite, c'est Rénald Grondin qui a
2 rentré.

3 Q. **[566]** O.K. Rénald Grondin, vous, est-ce que c'est
4 une personne que vous connaissez depuis fort
5 longtemps? Même avant d'être directeur général?

6 R. Même avant d'être directeur général, j'ai rencontré
7 Rénald Grondin comme travailleur. Il était... sur
8 les « plants » d'huile dans l'est de Montréal. Je
9 l'avais rencontré, il était délégué de chantier, et
10 j'avais eu un petit conflit, lorsque j'étais au
11 local 905, il avait utilisé un Bobcat qui était...
12 Dans la juridiction de métier, je parle de
13 juridiction de métier. Et il avait revendiqué ça
14 aux manoeuvres, puis je m'avais entendu avec lui,
15 j'avais dit, « Non, ça appartient aux opérateurs. »
16 Puis on a eu une bonne entente, parce qu'il a
17 mentionné que ça appartenait aux opérateurs, puis
18 ils ont mis un opérateur dessus. C'est là que je
19 l'ai connu, la première fois, là. Puis là je vous
20 parle dans les années quatre-vingt-cinq (85),
21 quatre-vingt-six (86).

22 Q. **[567]** O.K. Bernard Girard, est-ce que vous le
23 connaissiez d'avant, lui également?

24 R. Bernard Girard, j'ai connu Bernard Girard, c'est un
25 gars qui faisait partie des manoeuvres, avant

1 d'être opérateur, et je l'avais connu dans les
2 années quatre-vingts (80), lorsqu'il avait été à la
3 paint shop à Sainte-Thérèse. Je pense, là. De
4 mémoire, je vous dis, là. Dans les années, fin des
5 années quatre-vingts (80).

6 Q. **[568]** O.K. Et... Et c'est... Bernard Girard, je
7 vous ai demandé quand est-ce qu'il est arrivé sur
8 le comité exécutif. Grondin, lui, Rénald? Rénald
9 Grondin?

10 R. Rénald Grondin, d'après moi c'est dans les mêmes
11 temps que Bernard Girard. Dans les mêmes temps.

12 Q. **[569]** O.K. Donc, un peu après votre arrivée à la
13 tête de la FTQ Construction. Bien, pas à la tête,
14 mais à titre de directeur général.

15 R. À titre de directeur général.

16 Q. **[570]** Parfait. Eddy Brandone?

17 R. Eddy Brandone... Eddy Brandone, ça a été
18 transféré... Parce que ça c'est le décret du verre
19 plat. Mais il est...

20 Q. **[571]** Lui il était monteur mécanicien vitrier.
21 C'est ça?

22 R. Monteur mécanicien vitrier, puis il y avait un
23 décret du verre plat. Toutes les conditions de
24 travail étaient décrétées par le gouvernement, et
25 reconnues, puis il y a eu l'abolition, et Eddy

1 Brandone, c'était un syndicat International, et il
2 y avait eu une rencontre, lorsqu'on a formé le
3 conseil conjoint, on a débuté les discussions
4 formelles, conseil conjoint, c'était Clément
5 Godbout qui était président de la FTQ, et j'ai
6 connu Eddy Brandone à une rencontre à Dorval, qu'il
7 avait été présenté, parce qu'il était intéressé
8 d'adhérer à la FTQ centrale, parce qu'il pouvait,
9 il avait les accréditations puis il pouvait se
10 permettre de... de... demander à ses accréditations
11 de faire partie de la FTQ centrale.

12 Q. **[572]** Pour bien comprendre, est-ce que - puis peut-
13 être que je me trompe, là - mais l'industrie du
14 verre plat, ce n'était pas un comité paritaire
15 qui... qui les gérant, avant, c'était...

16 R. Ah, là, je ne peux pas vous dire.

17 Q. **[573]** Non?

18 R. Je ne suis pas assez connaissant dans le domaine.

19 Q. **[574]** O.K. Parfait. Jean Lavallée, maintenant. Jean
20 Lavallée, président depuis quatre-vingt-un (81).
21 Lui, est-ce que vous avez eu à le côtoyer avant,
22 notamment quand vous étiez à l'International, par
23 exemple?

24 R. Ah, définitif. Définitif. On a eu de la
25 négociation, puis j'étais très actif dans la

1 négociation quand j'étais au Conseil provincial.

2 Parce qu'on avait les... puis je vous l'ai

3 mentionné, là.

4 Q. **[575]** O.K.

5 R. En quatre-vingt-neuf (89), on avait eu les

6 négociations de convention collective globale, et

7 dans les conventions collectives il y a des clauses

8 générales et des clauses particulières. Et les

9 clauses particulières, le local 905... Parce qu'il

10 y avait eu une entente de principe entre les deux

11 syndicats, FTQ et Conseil provincial, pour négocier

12 la convention collective. Il fallait s'entendre,

13 qui allait être le porte-parole aux tables de

14 négociation, puis il y avait des comités de

15 stratégie, et nous on s'avait entendu avec le local

16 791, qui était notre vis-à-vis à la FTQ, et lors

17 des négociations, j'avais eu quelques rencontres

18 avec le président... le comité central de

19 négociation, dont Jean Lavallée siégeait là.

20 Q. **[576]** Parfait. Jean Lavallée, je vais aller un

21 petit peu plus loin, vous le... Quand vous arrivez

22 à la FTQ Construction à titre de... de directeur de

23 local en tant que tel - parce que vous êtes au 791G

24 - avant d'arriver comme directeur général, est-ce

25 que vous avez à le côtoyer souvent? Donc, de

1 quatre-vingt-treize (93) à quatre-vingt-dix-sept
2 (97). Puis dans quelles... dans quelles
3 circonstances.

4 R. O.K. Jean Lavallée, c'était le président de la FTQ,
5 ça fait que...

6 Q. **[577]** Construction.

7 R. La FTQ Construction. Et le rôle du président de la
8 FTQ Construction, c'est un rôle de présider
9 l'assemblée de l'exécutif, présider l'assemblée des
10 directeurs et représentants, et faire appliquer les
11 statuts et règlements entre les congrès pour
12 s'assurer de ça. Ça fait que ça c'est son rôle, ça
13 fait que je le rencontrais à chaque assemblée
14 mensuelle de la FTQ Construction avec ses affiliés,
15 et ça arrivait à quelques occasions que je
16 rencontrais Jean Lavallée, soit dans des rencontres
17 avec des employeurs, lors des négociations, lors
18 des rencontres para-gouvernementales,
19 gouvernementales. Parce que j'étais, comme je vous
20 dis, là, j'étais une section locale très bien
21 représentatif à la FTQ Construction, ça fait que je
22 pense qu'ils avaient besoin puis j'étais une
23 personne rassembleur énormément. Ça fait qu'ils
24 avaient besoin de notre aide puis je la donnais à
25 cent pour cent.

1 Q. **[578]** O.K. Au niveau de... du temps que vous avez
2 été directeur du 791G, ça va être quoi le pas pour
3 devenir directeur général de la FTQ Construction?
4 Peut-être juste aller vite dans ces années-là.

5 R. Oui.

6 Q. **[579]** Qu'est-ce... qui va vous amener là, dans le
7 fond?

8 R. O.K.

9 Q. **[580]** Quelles sont les circonstances qui vont vous
10 amener là, plutôt?

11 R. Vous m'ouvrez une bonne porte parce que j'ai...
12 j'ai écouté...

13 Q. **[581]** On a le temps.

14 R. ... un témoignage de Pereira qui mentionnait que
15 c'est Jean Lavallée qui m'avait embauché à la FTQ
16 Construction. C'est complètement fautif.

17 Q. **[582]** Parfait.

18 R. C'est pas de même que ça fonctionne.

19 Q. **[583]** Allez-y.

20 R. À la FTQ Construction, il y a des statuts et
21 règlements, je vous ai expliqué, il y a un congrès.
22 Puis Yves Paré, qui était le directeur général, a
23 décidé de pas renouveler son mandat. Il y a eu une
24 course à la direction...

25 Q. **[584]** Yves Paré venait de quel... quel syndicat,

1 lui?

2 R. 791.

3 Q. **[585]** 791. Parfait.

4 R. Suite à l'accident...

5 Q. **[586]** Oui, oui, tout à fait.

6 R. ... de monsieur Perrault.

7 Q. **[587]** O.K.

8 R. Ça fait que là il y a eu... vu qu'Yves Paré
9 sollicitait pas un renouvellement de son mandat,
10 bien, il y a eu une demande, l'ensemble des
11 affiliés, savoir qui qui serait intéressé à aller
12 comme directeur général de la FTQ Construction. On
13 en a eu trois qui se sont présentés. Moi-même,
14 parce qu'il y a plusieurs sections locales qui me
15 sollicitaient puis des représentants. J'avais été
16 sur la négociation en quatre-vingt-quinze (95),
17 quatre-vingt-seize (96), dans ces années-là, puis
18 j'avais fait une... je pense que j'avais fait un
19 bon travail, j'avais été reconnu comme une bonne
20 parole, une bonne personne de leadership en tant
21 que négociateur. Et il y a des sections locales qui
22 m'avaient approché, dire : « Jocelyn, ça
23 t'intéresserait-tu d'aller comme directeur général?
24 -Bien, j'ai dit, laissez-moi y penser. » Et il y en
25 a deux autres qui étaient intéressés aussi. Il y

1 avait une personne qui venait du local de la FIPOE,
2 Jacques Labonté, qui était l'individu à Jean
3 Lavallée, que lui il appuyait, hein, parce que ça
4 vient de sa section locale. Moi, j'avais...

5 Q. **[588]** Vous recommencez à aller vite, là.

6 R. ... je me présentais du local 791...

7 Q. **[589]** Monsieur Dupuis, Monsieur Dupuis, c'est
8 intéressant mais vous allez trop vite.

9 R. O.K., je vais ralentir.

10 Q. **[590]** Ralentissez.

11 R. Je vais baisser mon débit.

12 Q. **[591]** Allez-y, allez-y.

13 R. Je vais prendre une petite gorgée d'eau.

14 Q. **[592]** J'ai de la misère à vous suivre.

15 R. Ça fait que les... comme je vous mentionne, Jean
16 Lavallée, lui, il avait Jacques Labonté de la
17 section locale qui était intéressé au poste de
18 directeur général de la FTQ Construction. Il y
19 avait aussi Yves Mercure, du local 9, de la
20 Fraternité des menuisiers, qui était intéressé au
21 poste de directeur général.

22 Q. **[593]** O.K.

23 R. Là on est trois.

24 Q. **[594]** O.K.

25 R. C'est ouvert, c'est... c'est... une personne se

1 représente pas, tout le monde essaie. Comme la
2 chose est normale, bien, d'essayer d'aller chercher
3 le plus d'appuis possibles vis-à-vis les affiliés,
4 que lorsqu'on va arriver au congrès, bien, qu'on
5 ait le plus de votes possibles pour gagner
6 l'élection.

7 Q. **[595]** Dans l'histoire des votes au poste de
8 directeur général, est-ce qu'il y en a eu beaucoup
9 des élections à ce poste-là ou la plupart du temps,
10 là, c'était non contesté? À votre souvenir.

11 R. À la FTQ Construction, je peux pas vous dire s'il y
12 en a eu beaucoup. Je sais qu'au Conseil provincial
13 il y en a eu...

14 Q. **[596]** Non, mais je veux pas parler du conseil. Je
15 parle de la FTQ Construction...

16 R. Bien, c'est parce que c'était tout ensemble.

17 Q. **[597]** Non...

18 R. Lorsque je parle de FTQ Construction puis le
19 Conseil provincial, c'est qu'il y a une division,
20 bien, c'est tout le même monde.

21 Q. **[598]** Oui, mais elle est facile ma question,
22 Monsieur Dupuis, là...

23 R. À la FTQ Construction, je le sais pas.

24 Q. **[599]** O.K. Mais, je veux dire, vous, il y en a eu
25 une quand vous êtes arrivé, vous étiez trois...

1 R. Non, je suis pas rendu.

2 Q. [600] Il y a pas eu. O.K., vous êtes pas rendu là.

3 R. Je suis pas rendu là.

4 Q. [601] Parfait.

5 R. Si vous me permettez, je...

6 Q. [602] Oui, oui, bien, continuez.

7 R. ... vais continuer.

8 Q. [603] Allez-y.

9 R. Là, de part et d'autre, on a sollicité le plus
10 d'appuis possibles, ça a duré environ un trois,
11 quatre mois. Moi, je m'ai aperçu que même... ma
12 section locale me donnait le poste mais je m'ai
13 aperçu que Jacques Labonté était un peu plus en
14 avance sur le décompte, lorsque je faisais le
15 décompte de...

16 Q. [604] Comment ça marche, c'est pas des sondages, on
17 appelle notre monde sur le terrain : « Aye, pense-
18 tu que j'ai des appuis? Tu me vois-tu là? Qu'est-ce
19 que tu en... »

20 R. Ah! c'est chaque section locale, on rencontre les
21 directeurs de chaque section locale puis on discute
22 avec eux autres puis on leur dit, bien, le travail
23 qu'on est capable de faire...

24 Q. [605] C'est ça.

25 R. ... puis on montre notre leadership. C'est

1 important, on met pas n'importe qui à la tête d'une
2 structure comme la FTQ Construction. Il faut qu'on
3 prouve nos qualités en tant que leader, ça fait que
4 chaque personne doit se débattre puis doit
5 convaincre les sections locales. C'est plus de
6 dire : « Bien, c'est pas grave, on va... », non,
7 non, c'est vraiment en profondeur puis on réussit à
8 les convaincre. Ça fait que, moi, je m'ai vu que
9 Jacques Labonté était un peu plus en avant que moi,
10 j'étais en avant d'Yves Mercure. Et Jacques Labonté
11 m'a rencontré, parce qu'il avait eu des discussions
12 avec les électriciens, avec Jean Lavallée, puis
13 Jacques Labonté a décidé de retirer sa candidature.

14 Q. **[606]** Un monsieur comme Jean Lavallée, qui est le
15 président, est-ce que ça a une ascendance morale,
16 dire, à un moment donné, sur le choix de son d.g.?

17 R. Non.

18 Q. **[607]** Non, pas du tout, ça a jamais existé ça?
19 Faites attention à ce que vous dites.

20 R. Moi, je pense que lorsqu'il y a un leader ou une
21 personne qui se présente, même si... puis Jean
22 Lavallée, oui, je pense que la FTQ Construction a
23 un respect, là...

24 Q. **[608]** Oui.

25 R. ... on doit un respect de quelqu'un qui a travaillé

1 dans le mouvement syndical, là, jamais que je vais
2 dénigrer ça. Mais lorsqu'on arrive à des postes
3 semblables puis que même si Jean Lavallée dit :
4 « Ça c'est mon candidat » puis l'ensemble des
5 affiliés dit, « Non, non, non, nous autres, on
6 trouve que Joe Blo, lui serait bon pour s'en aller
7 comme directeur général », si les affiliés, en
8 majorité, décident c'est lui qui va s'en aller là,
9 bien, c'est lui qui va aller là.

10 Q. **[609]** Puis est-ce qu'il fait partie des
11 consultations informelles?

12 R. Jean Lavallée?

13 Q. **[610]** Oui.

14 R. Bien...

15 Q. **[611]** À ce moment-là.

16 R. ... il fait partie des consultations d'une section
17 locale qui a des votes, qui a trente-deux (32) ou
18 trente (30) délégués au congrès puis le local 9, a
19 environ à peu près le même pourcentage de trente
20 (30), trente-deux (32) ou trente-quatre (34)
21 membres au congrès. Ça fait que c'est certain que
22 si t'as un appui comme Jean Lavallée ou Yves
23 Mercure ou des sections locales comme des
24 opérateurs, bien tes chances d'adhérer en tant que
25 directeur général sont plus grandes.

1 Q. **[612]** O.K. Puis est-ce que... parce que vous avez
2 dit que c'est complètement autonome, mais est-ce
3 que... est-ce que l'ascendance d'un président de la
4 Fédération des travailleurs du Québec, donc, de la
5 FTQ, du central, puis je nomme pas de personne en
6 particulier, ça a un poids également, ça a une
7 autorité morale?

8 R. Aucune.

9 Q. **[613]** Aucun. Jamais, jamais?

10 R. Aucun, aucun, aucun. Chaque structure à la FTQ,
11 puis nous autres la FTQ Construction parce que la
12 FTQ c'est les syndicats affiliés volontairement.

13 Q. **[614]** Oui, tout à fait.

14 R. La FTQ Construction dans ses statuts et règlements
15 a une obligation de s'affilier à la FTQ centrale,
16 une obligation. La structure de la FTQ c'était
17 lourd, il aurait fallu qu'il affilie chaque section
18 locale comme syndicat affilié à la FTQ. Ça ça
19 aurait été très lourd.

20 Q. **[615]** O.K.

21 R. Au lieu de faire ça, ils ont modifié les statuts et
22 règlements de la FTQ Construction puis ils ont dit
23 on va affilier la FTQ Construction globalement avec
24 son degré de représentativité selon les membres
25 qu'ils représentent. On représentait soixante-dix

1 mille (70 000), soixante-quinze mille (75 000)
2 travailleurs, c'était l'ensemble qui était
3 représenté puis on obtenait un poste sur l'exécutif
4 de la FTQ centrale...

5 Q. **[616]** O.K. Alors, ce qui revient à ma question...

6 R. ... comme vice-président.

7 Q. **[617]** ... c'est pour ça que je vous parlais du
8 président de la FTQ Construction, donc Jean
9 Lavallée, est-ce que monsieur Jean Lavallée en
10 quatre-vingt-dix-sept (97) était favorable à votre
11 nomination comme directeur général?

12 R. Il m'a appuyé.

13 Q. **[618]** Il vous a appuyé. Parfait.

14 R. Il m'a appuyé parce que les deux autres, en dernier
15 lieu, parce que je n'avais pas terminé.

16 Q. **[619]** Bien allez-y.

17 R. Yves Mercure après pas tellement longtemps avant le
18 congrès, s'est aperçu que j'avais une forte
19 majorité d'appuis des sections locales, on s'est
20 rencontré tous les deux, d'un commun accord, il a
21 dit : « Regarde, Jocelyn, on va travailler
22 ensemble ». On a fait notre période, une période,
23 vous le voyez dans des élections, c'est pas
24 toujours facile, on discute entre nous autres, puis
25 on essaie de convaincre le monde puis des fois bien

1 tu dis des choses que... qui peut dépasser tes
2 pensées, puis on fait des situations qui est
3 normale, c'est de la politique.

4 Q. **[620]** O.K.

5 R. Dans ce domaine-là c'est de la politique, un coup
6 que c'est fait, je pense qu'on est assez
7 professionnel, on est assez syndicaliste qu'on met
8 ces affaires-là de côté puis, là, on travaille dans
9 la même direction puis on doit travailler dans la
10 même direction, puis ça a été fait puis Yves
11 Mercure...

12 Q. **[621]** En quatre-vingt-dix-sept (97)?

13 R. ... là j'ai été... j'ai été élu.

14 Q. **[622]** Puis après ça vous allez avoir...

15 R. J'ai été mis en nomination puis il y a pas personne
16 qui s'est présenté contre moi.

17 (15:54:23)

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Juste une petite question, si vous permettez?

20 Me DENIS GALLANT :

21 Oui, allez-y, allez-y.

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Q. **[623]** Mais monsieur Jacques Labonté, lui qui était
24 en avant de vous, puis qui voulait être directeur
25 général, pourquoi est-ce qu'il s'est... pourquoi

1 est-ce qu'il a démissionné? Pourquoi est-ce qu'il a
2 retiré sa candidature?

3 R. Moi je l'ai rencontré, je vais vous dire même, je
4 me souviens de l'endroit parce que c'est historique
5 quand tu réussis à avoir... bien solliciter un
6 poste parce que moi le mouvement syndical, je vous
7 l'ai dit, Madame la Présidente, ça fait partie de
8 mes tripes, j'adore ça. Puis lorsque je l'ai
9 rencontré, j'étais dans le stationnement du local
10 144, on avait une rencontre là pour des
11 négociations concernant de la machinerie de
12 production. Et Jacques Labonté m'a dit : « Jocelyn,
13 regarde, moi j'arrête, je retire ma candidature,
14 c'est moi personnellement, je me sens pas
15 capable », parce que c'était un gars qui avait à
16 coeur énormément les électriciens, c'est un
17 électricien de métier puis il avait été longtemps
18 comme permanent syndical à la FIPOE. Puis il dit :
19 « Non, je pense que c'est pas ma place puis je
20 décline ». Ça a été qu'est-ce qu'il m'a mentionné à
21 moi-même, ça s'est terminé, là. C'est la réponse
22 qu'il m'a donnée.

23 Me DENIS GALLANT :

24 Q. [624] Alors, monsieur... monsieur Lavallée vous
25 appuie.

1 R. Oui.

2 Q. **[625]** Et vous allez être... vous allez être nommé
3 par acclamation au poste, poste que vous allez
4 occuper pendant onze ans.

5 R. C'est ça.

6 Q. **[626]** Exact. Parfait. Peut-être juste nous dire
7 vos... vos relations avec monsieur Lavallée au
8 début, en mille neuf cent quatre-vingt-dix-sept
9 (1997), quatre-vingt-dix-huit (98), peut-être
10 jusqu'à l'an deux mille (2000).

11 R. Je vais vous mentionner que ça a été au début de
12 toute, pour vous montrer des fois c'est dans notre
13 structure, parce qu'on avait eu... parce que, comme
14 je vous mentionnais, les postes électifs à la FTQ
15 Construction lors des congrès, c'est le
16 directeur... le président, le directeur général et
17 les membres de l'exécutif. Des fois il y a pas
18 d'élection au poste de directeur ou de président,
19 mais il peut y avoir des... des élections au poste
20 de vice-président ou de secrétaire financier ou de
21 secrétaire archiviste à l'exécutif.

22 Q. **[627]** O.K.

23 R. Puis lorsque c'est arrivé ce congrès-là il y a eu
24 deux personnes qui s'est présentées sur un poste de
25 l'exécutif.

1 Q. **[628]** Sur quel poste?

2 R. Je m'en souviens pas exactement.

3 Q. **[629]** Qui étaient qui, vous souvenez-vous des
4 personnes?

5 R. Non, je m'en souviens pas des personnes. Mais je
6 sais qu'il y a eu... une élection puis ça a été une
7 élection très serrée puis Jean a appuyé un candidat
8 puis ça lui a fait quelque chose un peu, ça fait
9 qu'il voulait même démissionner de président par la
10 suite. Et je l'ai rencontré, j'ai dit : « Regarde,
11 non, non, Jean, tu peux pas me faire ça, je
12 commence dans le domaine il faut qu'on travaille
13 ensemble. » Puis ça s'est réglé, puis il a passé
14 par-dessus ça puis on a fonctionné. Mais je vous
15 donne un exemple, là, frappante dans des situations
16 où est-ce que c'est vraiment démocratique entre la
17 FTQ Construction dans ses affiliés lorsqu'on s'en
18 va en congrès bien c'est n'importe quel directeur
19 ou délégué au congrès peut se présenter comme les
20 postes électifs.

21 Q. **[630]** O.K. Mais, là, vous avez à travailler
22 ensemble.

23 R. Oui, oui.

24 Q. **[631]** Là, vous êtes des permanents, vous êtes dans
25 la tour sur Crémazie, est-ce que vous êtes toujours

1 au deuxième étage, j'imagine?

2 R. Toujours.

3 Q. **[632]** Toujours au deuxième étage à cette époque-là.

4 R. Non, quand j'ai commencé...

5 Q. **[633]** Quand vous avez commencé?

6 R. Quand j'ai commencé j'étais pas à la tour de la FTQ
7 j'étais au...

8 Q. **[634]** Comme directeur général?

9 R. Oui, oui, la FTQ Construction avait pas sa place
10 d'affaires...

11 Q. **[635]** O.K.

12 R. ... à la tour, on était au 35... 3035 ou 3530.

13 Q. **[636]** Ça ce n'est pas tellement important, moi je
14 veux savoir est-ce que Jean Lavallée est votre
15 voisin de bureau ou pas loin?

16 R. Non, non, non.

17 Q. **[637]** O.K. C'est ça la question?

18 R. J'étais environ à peu près cinq kilomètres à l'est
19 de la FTQ... de l'édifice de la FTQ.

20 Q. **[638]** O.K. Puis peut-être juste nous décrire très
21 brièvement, là, vos principales fonctions à vous
22 par rapport à celles de monsieur Lavallée, par
23 exemple.

24 R. O.K. Dans les statuts et règle...

25 Q. **[639]** Parce que, techniquement, vous êtes les deux

1 grands boss, là, si on veut, là. Avec chacun vos...
2 vos tâches respectives.

3 R. C'est ça. Chacun a ses tâches spécifiques. Le
4 président de la FTQ Construction, dans les statuts
5 et règlements, c'est lui qui fait, entre les
6 congrès, c'est lui qui dirige, comme président,
7 l'exécutif de la FTQ Construction.

8 Q. **[640]** Oui.

9 R. C'est lui qui dirige, comme président, l'assemblée
10 des directeurs et représentants à chaque mois, et
11 c'est lui qui fait interpréter les statuts et
12 règlements s'il y a des conflits entre-temps. Ça
13 c'est son rôle. Moi, mon rôle... Bien moi... Pas
14 Jocelyn Dupuis...

15 Q. **[641]** Non non.

16 R. Le rôle du directeur général de la FTQ
17 Construction, c'est toute l'administration, au
18 quotidien, de la FTQ Construction, c'est le service
19 aux sections locales. On doit donner des services
20 de formation professionnelle, de convention
21 collective concernant la négociation et la
22 préparation, on doit donner les services de santé
23 et sécurité, on doit donner les services sur les
24 avantages sociaux, on doit donner les services sur
25 l'assurance emploi, on doit décerner des services

1 globalement sur l'interprétation des juridictions
2 de métier puis aider les affiliés.

3 C'est l'ensemble de tous les services que
4 le syndicat doit, dans son ensemble de territoire,
5 la FTQ Construction décerne ça aux sections locales
6 et non aux membres. À chaque section locale de la
7 FTQ, puis j'avais... Moi j'ai... Pas au début de
8 mon... mon règne comme directeur général, parce
9 qu'il n'y avait pas d'employés, mais on... on a mis
10 ça en place, j'ai fait ça avec Richard Goyette
11 lorsque je l'ai embauché - parce que j'ai le
12 pouvoir d'embaucher - comme directeur adjoint, puis
13 on a monté une structure de services qu'on a donnés
14 à la FTQ Construction. C'est ça qu'on a fait.

15 Q. [642] Donc on a, d'un côté, le comité exécutif avec
16 les postes électifs, là, si on veut, et vous, vous
17 vous occupez des employés, si vous voulez. C'est-à-
18 dire, le directeur général n'est pas un élu, vous
19 allez l'embaucher. Directeur adjoint, plutôt. Par
20 exemple, monsieur Goyette. Vous devez embaucher,
21 par exemple, un comptable, c'est un employé
22 rémunéré. Ce n'est pas un élu.

23 R. Oui. Quand j'ai... Quand j'ai rentré à la FTQ
24 Construction, il y avait déjà des employés, là. Ce
25 n'est pas...

1 Q. **[643]** O.K. Mais vous... Ma question, c'est que vous
2 devenez leur patron.

3 R. Je deviens le responsable... Je n'ai jamais accepté
4 le poste de patron dans le mouvement syndical. Je
5 deviens le responsable de l'équipe qu'il y a en
6 place.

7 Q. **[644]** O.K. Parfait.

8 R. Comme directeur général.

9 Q. **[645]** Alors, on va employer le mot « supérieur
10 hiérarchique ». Ça vous va-tu, ça?

11 R. Ça me va très bien.

12 Q. **[646]** Ça vous va très bien?

13 R. Dans le mouvement syndical.

14 Q. **[647]** Donc, vous êtes le... vous êtes le supérieur
15 hiérarchique de plusieurs personnes...

16 R. Oui.

17 Q. **[648]** ... qui va aller de votre directeur adjoint
18 jusqu'à peut-être la réceptionniste. Exemple. Par
19 exemple.

20 R. Absolument. Oui.

21 Q. **[649]** Absolument.

22 R. C'est ça.

23 Q. **[650]** Le rôle du président, lui, en tant que tel,
24 n'a pas à s'occuper de ça.

25 R. Vraiment pas.

1 Q. [651] Pas du tout. Donc...

2 R. Pas du tout.

3 Q. [652] Donc, ce que monsieur Lavallée avait à faire,
4 c'est ce que vous... ce que vous expliquiez tantôt.
5 C'est exact?

6 R. Absolument.

7 Q. [653] Parfait. Donc, préparer les congrès,
8 préparer, bon, et caetera. C'est une figure
9 politique, si on veut.

10 R. C'est... C'est une figure politique, et c'est une
11 figure qui doit rendre des comptes. Parce que c'est
12 important, là, l'exécutif.

13 Q. [654] Tout à fait. Tout à fait.

14 R. Ça siège à tous les mois, puis...

15 Q. [655] Tout à fait.

16 R. ... le meeting des directeurs représentants, ça
17 siège à tous les mois.

18 Q. [656] Moi... Moi... Moi... C'est ça. Moi je veux...
19 je veux comprendre.

20 R. C'est ça.

21 Q. [657] Donc, c'est un poste électif.

22 R. Oui.

23 Q. [658] Le poste de directeur général, est-ce que
24 c'est en fonction de vos statuts qu'il est électif?

25 R. Ça... C'est selon les statuts et règlements de la

1 FTQ Construction.

2 Q. **[659]** C'est le seul poste que je pourrais dire qui
3 est administratif, qui est électif également. C'est
4 exact? J'ai raison?

5 R. Oui.

6 Q. **[660]** Chez vous?

7 R. Parce que c'est le seul... C'est la seule personne
8 qui est électif, qui est payée par la structure FTQ
9 Construction.

10 Q. **[661]** Tout à fait.

11 R. Absolument.

12 Q. **[662]** Il n'est pas payé par son local, il n'est
13 pas... c'est... c'est...

14 R. Non. Le poste de président, lui, il reste à
15 l'intérieur de sa section locale.

16 Q. **[663]** Tout à fait. Tout à fait. Il est le directeur
17 de son local, puis comme monsieur Lavallée va être
18 techniquement directeur de la FIPOE pendant tout ce
19 temps-là.

20 R. C'est...

21 Q. **[664]** Est-ce que je me trompe?

22 R. C'est bien ça.

23 Q. **[665]** Alors, parce qu'il faut qu'il le soit. C'est
24 ça?

25 R. Absolument.

1 Q. [666] Absolument, en vertu des statuts de la FTQ
2 Construction.

3 R. Oui.

4 Q. [667] Ceci étant dit, le rôle de monsieur Lavallée
5 - parce qu'on va rester, là, avec monsieur Lavallée
6 - est-ce que monsieur Lavallée a, dans son rôle,
7 d'aller, de faire... d'aller rencontrer les
8 entrepreneurs, de, de... de développer des bonnes
9 relations d'affaires avec les entrepreneurs? Est-ce
10 que ça relève du président de la FTQ Construction,
11 ça?

12 R. Bien... Bien, je pense que, il est...

13 Q. [668] Cherchez pas où est-ce que je veux aller.

14 R. Non non non non non.

15 Q. [669] Répondez à ma question.

16 R. Non non non. Je vais vous répondre.

17 Q. [670] Parfait.

18 R. Madame la Présidente, soyez-en sûre, je vais
19 répondre à cette question-là. Je suis là pour...
20 pour répondre. Moi je pense que là-dedans, c'est
21 Jean Lavallée, il est comme président, mais il a un
22 rôle, aussi, de représenter, parce qu'il... il
23 représente sa section locale, les électriciens, et
24 on s'entend que lorsque tu es président d'une
25 structure, bien, tu peux établir des relations de

1 travail avec l'ensemble des entrepreneurs,
2 l'ensemble des associations représentatives de
3 chaque secteur de l'industrie de la construction,
4 et l'appareil gouvernemental.

5 Nous... Moi puis Jean, on s'est entendu de
6 dire on va travailler ensemble. Moi j'ai des postes
7 déterminés, je peux faire le même travail, mais on
8 est capable de travailler étroitement ensemble pour
9 représenter...

10 Q. **[671]** O.K.

11 R. ... puis faire des relations de travail.

12 Q. **[672]** Je reviens... Je reviens en arrière. Je ne
13 suis pas à vous, là, présentement, je vais... Puis
14 même, je pense que je vais passer...

15 R. Jean Lavallée.

16 Q. **[673]** ... le restant, jusqu'à quatre heures et
17 demie (4 h 30), sur Jean Lavallée. O.K.? Vous
18 l'avez côtoyé longtemps, et vous avez été son
19 directeur général pendant tout près de, je vous
20 dirais, quatre-vingt-... onze (11) ans. Exact?

21 R. Oui. J'étais directeur général dans la... la FTQ
22 Construction, dont Jean Lavallée faisait partie.

23 Q. **[674]** Parfait.

24 R. Comme, comme... comme président, comme... Je ne
25 sais pas si... si c'est directeur, directeur de la

1 FIPOE ...

2 Q. **[675]** Une semaine... Une semaine normale, là, pour
3 un président de la FTQ Construction, puis on va
4 rester à monsieur Lavallée, là. O.K.? Le gros de
5 son travail. Vous, vous avez du personnel
6 administratif, vous avez d'autres choses. C'est
7 pour ça que je veux... je veux vraiment séparer.
8 C'est pour ça que je vous ai demandé la
9 distinction. Vous allez voir, je suis méthodique,
10 O.K.?

11 R. Oui.

12 Q. **[676]** Vous, là, on va parler de vous lundi matin.
13 Monsieur Lavallée, là. Une journée de travail, là,
14 c'est quoi, là? Pour lui, là? Pour le monsieur que
15 vous avez côtoyé pendant onze (11) ans.

16 R. Une journée de travail pour monsieur Jean Lavallée.
17 Première chose qu'il doit faire c'est s'assurer que
18 sa structure... parce qu'il est le directeur
19 général des électriciens...

20 Q. **[677]** Je vais être plus précis que ça, là. Je vais
21 être plus précis que ça. C'est pas ce qu'on
22 voudrait qu'il fasse, là, c'est ce que vous avez
23 constaté, ce qu'il faisait dans une journée de
24 travail?

25 R. Bien, il le fait... bien, vous me posez la

1 question, je vous réponds.

2 Q. [678] Bien, je voulais juste être sûr.

3 R. Bon, moi, je vous dis, soyez-en sûr qu'il
4 administrait son... son local des électriciens
5 parce que sa représentativité est toujours
6 présente...

7 Q. [679] Parfait.

8 R. ... il a au-delà de quatre-vingt-dix pour cent
9 (90 %). Ça fait qu'il s'assurait que son section
10 locale fonctionne très bien. Ça fait qu'il était
11 régulièrement à son bureau, il rencontrait ses...
12 son président, il rencontrait ses représentants
13 syndicaux puis il administrait la section locale
14 de la FIPOE.

15 Q. [680] O.K. Vous dites, il est à sa section locale.
16 Par rapport à une semaine de travail de cinq, six
17 jours par semaine, on sait que dans le milieu, là,
18 c'est beaucoup d'heures de travail, là, c'est quoi
19 le pourcentage qu'il passe à la FTQ Construction
20 par rapport à son local?

21 R. Jean Lavallée, à la FTQ Construction, bien, je vous
22 mentionne, il y avait la réunion des... des
23 directeurs, réunion des exécutifs. Il était
24 mandaté par la FTQ Construction pour siéger en tant
25 que vice-président à la FTQ centrale. Il avait des

1 postes sur plusieurs situations vis-à-vis le Fonds
2 de solidarité aussi. Ça fait que c'est un gars qui
3 était actif sur ces comités-là. Il siégeait avec
4 moi aussi au... au c.a. de la Commission de la
5 construction du Québec. Ça fait qu'il y avait
6 plusieurs heures qu'on effectuait dans une semaine.
7 Soyez-en sûr.

8 Q. **[681]** Parfait. Est-ce que le fait d'être président
9 de la FTQ Construction également lui amenait une
10 chaise au Fonds de solidarité?

11 R. C'est son poste en tant que vice-président à la FTQ
12 centrale, qu'eux déterminent qui va être
13 présent comme vice-président au Fonds de
14 solidarité. Là je sais pas en détail leur
15 structure...

16 Q. **[682]** O.K.

17 R. ... je connais pas ça, j'ai jamais été là.

18 Q. **[683]** Mais monsieur Lavallée...

19 R. Pas assez.

20 Q. **[684]** ... l'était. Vous avez parlé qu'il avait une
21 chaise à la CCQ...

22 R. C'est ça.

23 Q. **[685]** ... puis il avait une chaise également au
24 Fonds?

25 R. Absolument.

1 Q. **[686]** Parfait. Et est-ce que ça aurait possible
2 qu'un directeur général ait une chaise au Fonds, à
3 cette époque-là?

4 R. Absolument. Dans les statuts et règlements c'est
5 les deux élus de la FTQ Construction qui peut être
6 mandatés par la structure de la FTQ Construction
7 comme vice-président à la FTQ centrale.

8 Q. **[687]** O.K. Puis est-ce que, ça, ça prend une
9 résolution pour nommer quelqu'un là, de la FTQ
10 Construction?

11 R. Ça prend une résolution de la FTQ Construction.

12 Q. **[688]** O.K. Et, quand vous étiez là, est-ce qu'il y
13 a eu une résolution pour vous envoyer au Fonds de
14 solidarité?

15 R. Jamais.

16 Q. **[689]** Jamais. Quand monsieur Goyette est arrivé
17 après l'élection, est-ce qu'il y en a eu une?

18 R. Il y a eu une modification même aux statuts et
19 règlements sur une résolution lors du congrès, que
20 dorénavant ça sera le directeur général de la FTQ
21 Construction qui siégera comme vice-président à la
22 FTQ centrale.

23 Q. **[690]** Je veux pas m'attarder là-dessus mais, si je
24 regarde après le treize (13) novembre deux mille
25 huit (2008), quand monsieur Mercure devient le

1 président et monsieur Goyette devient le directeur
2 général, je comprends que c'est plus... monsieur
3 Mercure n'aura pas une chaise au Fonds, lui?

4 R. Monsieur Mercure, selon les statuts et règlements,
5 comme je viens de mentionner?

6 Q. **[691]** Oui, toujours. Toujours. Toujours.

7 R. Il y a eu une résolution qui a été déposée parce
8 que c'est au congrès que tu peux modifier les
9 statuts et règlements puis ça a été fait, comme je
10 viens de vous expliquer.

11 Q. **[692]** O.K. Il y a eu un choix, on va dire, à
12 l'époque d'avant le douze (12) novembre deux mille
13 treize (2013), la personne qui avait la chaise au
14 Fonds, en raison de la vice-présidence, c'était
15 monsieur Jean Lavallée. Va arriver l'élection, va
16 arriver les personnes... l'exécutif va changer
17 mais, en tout cas, le président et le vice-
18 président, vous et monsieur Lavallée décidez de ne
19 plus vous représenter.

20 R. C'est ça.

21 Q. **[693]** Et il va y avoir en même temps une nouvelle
22 résolution pour que, cette fois-ci, bien, ça va
23 être le directeur général qui va avoir sa chaise au
24 Fonds, c'est exact?

25 R. C'est ça.

1 Q. **[694]** Parfait. Je reviens en arrière. On en
2 discutera, de la chaise au Fonds, un petit peu plus
3 la semaine prochaine. Ce qui fait en sorte... je
4 reviens toujours à monsieur Lavallée, donc monsieur
5 Lavallée va s'occuper, en tant que directeur de la
6 FIPOE, de ses affaires courantes puis il va
7 également selon la désignation de ses tâches de la
8 FTQ Construction à titre de président?

9 R. Parfait. C'est ça.

10 Q. **[695]** À votre connaissance, à quel moment, ou peut-
11 être l'a-t-il toujours été, il va se lier d'amitié
12 avec Antonio Accurso, à votre connaissance
13 personnelle?

14 R. Je peux pas vous dire le début de ses relations
15 avec Tony Accurso. D'après moi, c'est... ça doit
16 être dans les années... je pense, là, dans les
17 années quatre-vingt (80) ou... début des années
18 quatre-vingt (80) ou milieu des années quatre-vingt
19 (80). Parce que, moi, quand j'ai rentré... Tony
20 Accurso, je le connaissais, j'ai travaillé pour lui
21 comme grutier pour Louisbourg.

22 Q. **[696]** Là je suis pas à vous, je suis avec monsieur
23 Jean Lavallée.

24 R. Jean Lavallée... oui, Jean Lavallée, je vous dis
25 que, d'après moi, puis je peux pas vous confirmer

1 la date qu'il a connu Tony Accurso, là, mais je
2 pense que c'est dans les années... dans les années
3 quatre-vingt (80).

4 Q. [697] O.K.

5 R. Je pense.

6 Q. [698] Je me trompe pas quand je vous dis que,
7 lorsque vous êtes directeur général, vous savez
8 très bien que monsieur Lavallée a une... et
9 monsieur Accurso ont une grande amitié?

10 R. Euh... oui, oui, ils ont une bonne amitié comme on
11 peut... moi, j'en ai développé moi aussi. Oui, il a
12 une bonne amitié.

13 Q. [699] Mais...

14 R. Oui, oui, il a une bonne amitié.

15 Q. [700] Je suis pas à vous aujourd'hui. Là je
16 (inaudible) comme témoin, là, j'ai besoin de ce que
17 vous allez me dire par rapport à Jean Lavallée,
18 aujourd'hui.

19 R. Oui, oui, j'essaie de vous donner certaines
20 références (inaudible).

21 Q. [701] Parfait. Alors, monsieur Lavallée donc, et ce
22 que vous avez pu constater, que c'est une amitié de
23 longue date?

24 R. Oui.

25 Q. [702] Parfait. Est-ce qu'on peut qualifier

1 également que c'est une amitié, c'est quasiment un
2 partenaire d'affaires? Vous avez pu le remarquer
3 ça?

4 R. Moi, je pense pas.

5 Q. [703] Vous pensez pas.

6 R. Moi, je pense que Jean Lavallée était pas en
7 affaires avec Tony Accurso, il était comme
8 président de la FTQ, il exerçait des relations de
9 travail avec monsieur Accurso qui avait plusieurs
10 entreprises et non un partenaire d'affaire.

11 Q. [704] O.K. Et est-ce que c'était... monsieur
12 Accurso était... était ami pas uniquement avec
13 monsieur Lavallée, mais avec beaucoup de personnes
14 de la FTQ Construction?

15 R. Bien...

16 Q. [705] Est-ce que vous alliez dans les mêmes partys,
17 est-ce que vous alliez dans les mêmes fêtes
18 d'anniversaire?

19 R. Bien monsieur Accurso...

20 Q. [706] Ce que vous avez pu constater?

21 R. ... monsieur Accurso est un des plus gros
22 entrepreneurs dans l'industrie de la construction.
23 Ça fait que soyez-en sûr qu'on avait tout intérêt à
24 établir des bonnes relations de travail avec cet
25 entrepreneur-là qui respectait les conditions de

1 travail et ainsi de suite. Pour moi c'était très
2 important. Puis Jean Lavallée a établi des bonnes
3 relations avec lui, puis moi-même j'ai établi des
4 bonnes relations de travail avec monsieur Accurso
5 pour m'assurer puis tout bonnement que cette
6 entreprise-là établisse des bonnes relations avec
7 nous autres.

8 Q. **[707]** O.K. Ceci étant dit, est-ce que ça va aussi
9 loin que de faire des voyages ensemble, de célébrer
10 des fêtes d'anniversaire, de célébrer l'arrivée du
11 deuxième millénaire, et j'en passe, avec un
12 partenaire d'affaire, par exemple?

13 R. Moi je me souviens qu'on a célébré quelque chose,
14 parce que, là, on va parler de Jean Lavallée puis
15 moi, je pense que c'est important si je comprends
16 le sens de votre question.

17 Q. **[708]** Bien moi ce que je vous demande c'est ce que
18 vous avez été témoin pour commencer?

19 R. Bien j'ai été témoin certain parce qu'on a fêté
20 cette même sortie, puis j'ai dit dans notre livre,
21 j'ai même mentionné comme quoi que j'avais été sur
22 le bateau d'Accurso, c'est des relations
23 d'affaires, des relations de travail plutôt,
24 excusez, d'affaires, c'est pas dans mon langage
25 normalement, probablement que j'ai un petit manque

1 dans mon cerveau. Mais soyez-en sûr que lorsqu'on a
2 fait ça on a été, on a soulevé, puis moi je pense
3 que c'est important de le mentionner, c'était une
4 grande réussite, j'ai été invité sur le bateau à
5 Tony Accurso avec Jean Lavallée, Joe Lombard de
6 Alouette, qu'on a été fêter la réussite puis
7 j'aurais aimé que le bateau soit plus gros, parce
8 que d'après moi on aurait apporté d'autre monde, la
9 réussite du chantier d'Alouette qu'on s'avait
10 rencontré un an avant le début des travaux, qu'on
11 s'est impliqué incroyablement à l'intérieur de ça.
12 Ça a été une réussite mémorable, en bas des coûts
13 et avant l'échéancier du chantier Alouette.

14 Q. [709] O.K.

15 R. Je pense que c'était une grosse réussite.

16 Q. [710] On va y revenir au voyage dans les îles
17 vierges pendant...

18 R. Oui, oui, c'était une grosse réussite.

19 Q. [711] ... pendant cinq jours avec Joe Lombard.
20 Faites-vous-en pas, on va voir ça ensemble. Moi je
21 suis avant ça, là. O.K. Alors, je suis, est-ce
22 que... est-ce que je me trompe quand je dis que
23 monsieur Lavallée, peut-être vous à une certaine
24 époque, Eddy Brandone et d'autres personnes,
25 c'était plus que qu'aller fêter une réussite, mais

1 faisaient vraiment des choses ensemble, des
2 voyages, des partys avec les enfants, les épouses,
3 est-ce que je me trompe quand je dis ça?

4 R. Non, moi j'ai fait, je vous l'ai expliqué, je me
5 ramène là-dessus, j'ai fait une fois un voyage avec
6 monsieur Accurso.

7 Q. **[712]** On va en parler du voyage, pas voyage, c'est
8 avant?

9 R. C'est tout. Le reste, bien oui, on avait des
10 relations de travail avec monsieur Accurso, on le
11 rencontrait, c'est définitif qu'on le rencontrait
12 souvent et on essayait même avec nos sections
13 locales parce que nos sections locales nous
14 demandaient de s'assurer puis d'essayer d'établir
15 des bonnes relations de travail pour permettre,
16 parce qu'il y avait au-dessus de trois mille cinq
17 cents (3500) travailleurs, de permettre d'avoir un
18 pourcentage supplémentaire de la FTQ Construction,
19 parce que notre travail c'est de faire travailler
20 nos travailleurs, des référer à des entreprises.

21 Ça fait que plus tu établis des bonnes
22 relations de travail, plus que tu permets à tes
23 travailleurs d'avoir une bonne référence puis de
24 les faire travailler pour des grosses entreprises.
25 Ça fait qu'on le faisait régulièrement qu'on

1 essayait de rencontrer monsieur Accurso puis on
2 référait, on y allait avec nos sections locales
3 pour les présenter. Puis j'ai présenté plusieurs
4 sections locales à monsieur Accurso. C'était notre
5 travail.

6 Q. **[713]** Je vais commencer, mille neuf cent quatre-
7 vingt-dix-sept (1997)?

8 R. Oui.

9 Q. **[714]** Quand est-ce que vous avez commencé vous
10 personnellement à vous joindre à monsieur Lavallée
11 pour avoir des bonnes relations avec monsieur
12 Accurso?

13 R. Bien j'en avais avant que je rentre comme directeur
14 général de la FTQ Construction, j'en avais des
15 relations de travail avec monsieur Accurso lorsque
16 j'étais directeur du local 791G puis j'ai continué
17 à faire le même travail lorsque j'étais comme
18 directeur général.

19 Q. **[715]** O.K. Alors, et ça ça implique... ça implique
20 des soirées, des réceptions avec des personnes
21 comme monsieur Accurso, avec ses fils, avec sa
22 fille, avec monsieur Robert Abdallah qui est à
23 l'époque à Hydro-Québec, avec Jean Lavallée, avec
24 Eddy Brandone avec tous ces gens-là...

25 R. Oui.

1 Q. **[716]** ... avec vos enfants, avec les femmes de ces
2 gens-là, ça ça implique tout ça de développer des
3 bonnes relations d'affaires, exact?

4 R. Oui, moi je pense que l'importance puis vous nommez
5 des personnes comme Robert Abdallah, il était à
6 l'Hydro-Québec puis la FTQ Construction, juste les
7 monteurs de ligne, c'est omniprésent sur les
8 chantiers d'Hydro-Québec, ça fait que c'est certain
9 qu'on établissait des bonnes relations de travail.
10 Que ce soit... moi je pense que l'importance là-
11 dedans parce que le travail d'un directeur général
12 puis d'un président, c'est pas du... huit à cinq ou
13 du neuf à six, là, c'est un travail qui s'effectue
14 sept jours par semaine. C'est un travail de
15 relations de travail puis tu essaies d'agrandir le
16 plus possible pour donner une bonne
17 représentativité puis de convaincre les entreprises
18 à faire affaires avec la FTQ Construction. C'est ça
19 qu'on faisait.

20 Q. **[717]** Je vais vous montrer quelques photos?

21 R. Oui.

22 Q. **[718]** Nous allons aller, je vais le faire de façon
23 chronologique. Alors, on va aller, on va commencer
24 avec l'onglet E et ça je vous soumetts que c'est ce
25 qu'on appelle la fête du deuxième millénaire. Il y

1 a eu un... un gros party là avec...

2 R. Oui, j'étais présent, je m'en souviens.

3 Q. [719] Oui, c'est ça, avec monsieur Accurso...

4 R. Oui.

5 Q. [720] ... avec sa famille, avec ses... sa fille.

6 R. Oui.

7 Q. [721] Vous étiez là avec votre femme et vos deux
8 filles, si je ne m'abuse et...

9 R. Non.

10 Q. [722] Faites attention, j'ai... j'ai caviardé des
11 photos.

12 R. ... une fille.

13 Q. [723] Votre fille plutôt, je m'excuse, de votre
14 fille et... et les enfants de d'autres personnes.
15 Alors, on va aller... maintenant, je vais aller à
16 l'onglet 1.

17 R. Oui.

18 Q. [724] Parfait. Alors, on comprend qu'à cette
19 époque-là monsieur Henri Massé est là. C'était à
20 quel endroit ça?

21 R. Ça, c'était à l'Hyppo Club, il y avait, dans son
22 édifice du centre d'achats, il y avait un
23 restaurant avec...

24 Q. [725] Ça, c'était organisé par monsieur Accurso?

25 R. Ah! Absolument.

1 Q. [726] Absolument.

2 R. Absolument.

3 Q. [727] O.K.

4 LA PRÉSIDENTE:

5 Q. [728] Je n'ai pas compris où vous avez dit que
6 c'était.

7 R. À l'Hyppo Club, Madame la Présidente, c'était au
8 centre d'achats qu'il y avait là à Laval puis il y
9 avait un... il y avait en arrière de l'Hyppo Club,
10 il y avait un restaurant là que...

11 Me DENIS GALLANT :

12 Q. [729] Parfait.

13 R. ... il faut que ce soit ce bord-là.

14 Q. [730] Alors, effectivement. Puis comme je vous dis,
15 s'il y a des gens qui ne sont pas dignes d'intérêt
16 pour nous ou des gens carrément...

17 R. Ça, c'est en deux mille (2000) ça?

18 Q. [731] C'est en deux mille (2000).

19 R. C'est en deux mille (2000).

20 Q. [732] Bien oui, la fête du deuxième millénaire. En
21 tout cas, si vous...

22 R. J'étais un peu plus jeune.

23 Q. [733] Si vous ne l'aviez pas fêté en deux mille un
24 (2001), c'était en deux mille (2000).

25 R. Oui, oui. Non.

1 Q. [734] O.K.

2 R. Parce qu'on avait peur qu'en deux mille un (2001)
3 ça existe plus, ça fait qu'on l'a fêté vraiment en
4 deux mille (2000) là. Je peux même savoir qui
5 était...

6 Q. [735] Oui, c'est ça, il y a une certaine
7 logistique. On se souvient tous du bug de l'an deux
8 mille dix (2010).

9 R. Oui, oui, oui, c'est ça. Ça doit être celle-là.

10 Q. [736] Alors... puis j'ai mis quelques photos là
11 peut-être juste pour vous souvenir. Alors, vous,
12 vous êtes à ce moment-là directeur général de la
13 FTQ Construction.

14 R. Oui, oui.

15 Q. [737] Parfait. Monsieur Accurso, bien, a invité
16 plusieurs personnes, notamment, si on va à
17 l'onglet... je vais... je vais la coter. Je suis
18 rendu à quelle pièce moi là?

19 LA GREFFIÈRE :

20 102P-985.

21 Me DENIS GALLANT :

22 985. Parfait.

23

24 102P-985 : Photographie de Jocelyn Dupuis à la
25 Fête du deuxième millénaire

1

2 (16:16:03)

3 Q. **[738]** Alors, photo, monsieur Dupuis avec une autre
4 personne à l'Hyppo... à l'Hyppo Club là, fête
5 organisée par monsieur Tony Accurso. Vous souvenez
6 combien il y avait de personnes à peu près à cette
7 soirée-là?

8 R. Aucune espèce d'idée, je sais qu'il y avait bien du
9 monde, mais le nombre de personnes là...

10 Q. **[739]** Mais... mais...

11 R. ... Madame la Présidente.

12 Q. **[740]** ... mais l'exécutif pas mal de la FTQ
13 Construction était là.

14 R. Ah!

15 Q. **[741]** Si vous vous en souvenez là.

16 R. Non. Ça, je... moi, je sais que j'étais présent,
17 Jean Lavallée était présent, mais les autres là...

18 Q. **[742]** Parfait. Je vais vous rafraîchir... je vais
19 vous rafraîchir la mémoire. On va aller à l'onglet
20 2 qui va être 986.

21

22 102P-986 : Photographie d'Henri Massé à la Fête
23 du deuxième millénaire

24

25 et là c'est monsieur Massé, exemple.

1 R. Oui, Henri Massé.

2 Q. [743] Monsieur Massé, vous vous souvenez, là, si je
3 montre la photo, je sais que ça fait longtemps,
4 vous vous souvenez qu'il était là?

5 R. Oui.

6 Q. [744] Monsieur Massé, est-ce que c'était proche de
7 monsieur Accurso, ça, à votre souvenir?

8 R. Bien, comme je vous dis, Henri Massé, c'était le
9 président de la FTQ centrale et...

10 Q. [745] Bien, moi, je vais vous poser une question
11 plus directe.

12 R. Oui.

13 Q. [746] Je vous ai demandé monsieur Lavallée.

14 R. Oui.

15 Q. [747] Vous m'avez décrit une relation d'amitié.

16 R. Oui, oui.

17 Q. [748] Puis... puis même...

18 R. Ah! Henri Massé, je vous dirais... je vous dirais
19 non.

20 Q. [749] Non.

21 R. Je vous dirais il n'y a pas la même relation
22 qu'avec... Jean Lavallée avec Tony Accurso qu'Henri
23 Massé, il y a pas une relation d'amitié. Jean, il y
24 a vraiment une relation d'amitié avec Tony Accurso.

25 Q. [750] O.K. Puis si je remonte un petit peu plus

1 loin, est-ce que Louis Laberge, lui, avait une
2 relation d'amitié?

3 R. Louis Laberge...

4 Q. [751] À votre souvenir.

5 R. Louis Laberge, une relation d'amitié...

6 Q. [752] Avec Antonio Accurso.

7 R. Je penserais pas une relation d'amitié, je pense,
8 c'est plus une relation de travail là que...

9 Q. [753] Parfait.

10 R. ... qu'une relation d'amitié. Bien, je peux me
11 tromper là, mais je penserais pas.

12 Q. [754] O.K. 9... 987, alors qui va être l'onglet 3,
13 c'est une photo de monsieur Jean Lavallée.

14 R. Ah! C'est bien lui.

15

16 102P-987 : Photographie de Jean Lavallée

17

18 Q. [755] O.K. Alors, effectivement, ça, c'est comme
19 vous dites, c'est fête, monsieur Accurso invite là
20 les gens ainsi que leur conjoint et leurs enfants,
21 exact?

22 R. Exact.

23 Q. [756] Parfait. Onglet 4, 988, monsieur Edouardo
24 Brandone. C'est-tu ça Edmondo, hein?

25 R. Brandone, c'est... nous autres...

1 Q. [757] Eddy.

2 R. ... on l'appelait Eddy là, c'est...

3 Q. [758] Eddy.

4 R. ... peut-être c'est Edouardo. Moi, je l'ai tout le
5 temps appelé Eddy.

6

7 102P-988 : Photographie d'Eddy Brandone

8

9 Q. [759] Alors, monsieur... monsieur Brandone.

10 R. Oui.

11 Q. [760] Alors, qui est à ce moment-là, en deux mille
12 (2000), il est... il est pas... pas secrétaire
13 trésorier, je pense?

14 R. En deux mille (2000), je pense pas.

15 Q. [761] Non. Il va le devenir plus tard.

16 R. À moins que je me trompe, il le devient plus tard,
17 mais pas en deux mille (2000). Je pense, c'est pas
18 lui, c'est Yves Ouellet qui était secrétaire
19 financier.

20 Q. [762] Mais, est-ce qu'il était un membre de
21 l'exécutif à votre souvenir? Mais, on peut le
22 vérifier là dans...

23 R. Non, je pense pas qu'il était membre de l'exécutif
24 en deux mille (2000).

25 Q. [763] Même pas.

1 R. Ça m'étonnerait, Madame la Présidente, je pense
2 qu'il est arrivé par la suite que Yves Ouillet a
3 démissionné du poste de secrétaire financier.

4 Q. [764] O.K. S'il n'est pas à l'exécutif, il va être
5 avec les monteurs mécaniciens vitriers, c'est
6 exact?

7 R. C'est ça.

8 Q. [765] Exact. Et est-ce qu'à ce moment-là vous
9 pouvez être en mesure de nous dire si, lui, avait
10 une relation d'amitié avec monsieur Antonio
11 Accurso, monsieur Tony Accurso?

12 R. Aucune... aucune espèce d'idée.

13 Q. [766] Vous ne le savez pas. Parfait. Ça va être 5.1
14 la prochaine. O.K. Alors, effectivement. Là ici,
15 vous avez madame Lisa Accurso avec... Vous
16 connaissez ce monsieur-là?

17 R. Oui, Robert Abdallah, mais... Lisa Accurso...

18 Q. [767] Vous n'êtes pas sûr?

19 R. Je ne suis vraiment pas sûr. Pourtant je la connais
20 bien, là, mais je ne suis pas sûr que c'est...
21 c'est elle présentement, Madame la Présidente.

22 Q. [768] O.K.

23 R. Je ne suis pas capable de... Il me semble... Il me
24 semble qu'elle est plus petite que ça. Je ne sais
25 pas, là, il me semble que ce n'est pas son visage.

1 Je ne suis pas certain.

2 Q. [769] Parfait.

3 R. Je ne peux pas vous l'identifier.

4 Q. [770] Parfait. Alors, et monsieur Abdallah, à ce
5 moment-là, c'est quoi sa relation avec monsieur
6 Accurso? Je sais qu'il va devenir directeur général
7 de la Ville de Montréal en deux mille trois (2003),
8 là, mais on est en deux mille (2000).

9 R. En deux mille (2000), si je me souviens bien,
10 monsieur Abdallah était à l'Hydro-Québec, en deux
11 mille (2000), à moins que je me tromperais dans les
12 dates, là. Et ils avaient des relations d'affaires
13 ensemble, parce que monsieur Accurso soumissionnait
14 souvent sur des contrats d'Hydro-Québec, ça fait
15 que ça devait être des relations d'affaires entre
16 eux autres.

17 Q. [771] O.K. Parce qu'on comprend que monsieur
18 Accurso a un gros réseau de... de partenaires
19 d'affaires, ou d'amis d'affaires, ou de...

20 R. Bien, c'est, c'est... C'est un des plus gros
21 entrepreneurs. C'est de valeur qu'aujourd'hui,
22 qu'il... qu'il arrive ce qui arrive là...

23 Q. [772] Oui.

24 R. ... mais c'est de valeur, parce que c'est un
25 travailleur, c'est un entrepreneur acharné, puis il

1 avait au-dessus de trois mille cinq cents (3500)
2 travailleurs. Ça fait que c'est certain qu'il avait
3 des relations d'affaires avec plusieurs organismes
4 professionnellement, là. En tout cas, si... s'il a
5 parti de... de presque rien à ce qu'il était rendu,
6 c'est parce qu'il a établi ça.

7 Q. [773] Parfait.

8 R. Ça n'a pas tout le temps été rose avec lui, là. On
9 s'a accroché une couple de fois.

10 Q. [774] Sûrement.

11 R. C'est ça des relations de travail.

12 Q. [775] Sûrement.

13 R. Ah oui.

14 Q. [776] Alors, je vais déposer cette photo-là sous?

15 LA GREFFIÈRE :

16 989.

17 Me DENIS GALLANT :

18 989.

19 (16:20:52)

20

21 102P-989 : Photographie de Robert Abdallah

22

23 Q. [777] Et un nouvel onglet, c'est la photographie,
24 moi j'ai 2... 18. 18 ou 19, là.

25 Ça va être monsieur Antonio Accurso que je vais

1 vous montrer.

2 R. Ah, c'est certain que je le connais.

3 Q. [778] Effectivement.

4 R. Ah oui.

5 Q. [779] Alors monsieur... monsieur Accurso, qui
6 est... qui est présent. Et je vais déposer cette
7 photo-là sous?

8 LA GREFFIÈRE :

9 990.

10 Me DENIS GALLANT :

11 Oui. Parfait.

12

13 102P-990 : Photographie de Tony Accurso à la Fête
14 du deuxième millénaire (1)

15

16 Q. [780] Monsieur Accurso, en deux mille (2000), est-
17 ce qu'il... selon vous, il est... il est
18 propriétaire de... de Louisbourg et de Simard-
19 Beaudry? Exact?

20 R. Oui. Oui. Oui.

21 Q. [781] Parfait. Est-ce qu'il est propriétaire
22 d'autres compagnies? Est-ce que... est-ce qu'il est
23 propriétaire de Gastier, à ce moment-là?

24 R. Non, pas dans les années deux mille (2000).

25 Q. [782] Pas dans...

1 R. Je pense qu'il était propriétaire, si je me
2 souviens bien, de Ciment St-Laurent, je pense, là.
3 Mais je ne suis pas sûr, dans les années deux mille
4 (2000). Je sais qu'il était propriétaire de
5 Louisbourg puis Simard et Beaudry, là, ça... ça
6 c'est une certitude.

7 Q. **[783]** Parfait. O.K. Donc, un gros entrepreneur,
8 vous dites. À ce moment-là il y a quoi, trois mille
9 (3000), il emploie...

10 R. Bien, aujourd'hui... aujourd'hui il...

11 Q. **[784]** Non mais à ce moment-là, là?

12 R. À ce moment-là c'était... c'était un très gros
13 entrepreneur, là. On parle, au-delà d'un... d'un
14 deux mille (2000) travailleurs. Quinze cents (1500)
15 à deux mille (2000) travailleurs, là. C'était... Il
16 était très actif dans... dans l'ensemble des
17 secteurs d'activité dans l'industrie de la
18 construction, autant dans le domaine résidentiel,
19 gros résidentiel, là, commercial, institutionnel,
20 génie civil et industriel.

21 Q. **[785]** O.K. Et selon votre... votre souvenir, ce que
22 je comprends, c'est que monsieur Accurso a une
23 bonne relation, justement, avec des... des gens du
24 syndicat, notamment la FTQ Construction.
25 D'ailleurs, il a... vous êtes invité par lui?

1 R. Oui oui oui.

2 Q. **[786]** O.K.

3 R. Oui.

4 Q. **[787]** Est-ce que vous pouvez nous dire s'il y a
5 d'autres entrepreneurs qui faisaient la même chose
6 que monsieur Accurso? Parce qu'il va y en avoir
7 d'autres, là. On va en regarder d'autres photos,
8 là, puis on va regarder d'autres événements, là.

9 R. Pour nous inviter dans des... dans des soirées, ou
10 dans des...

11 Q. **[788]** Oui, des... des soirées, ou carrément vous
12 emmener en voyage, ou des choses comme ça. Est-ce
13 que... Est-ce que c'est pas mal unique à monsieur
14 Accurso, ça?

15 R. Bien, non, parce que vous avez vu, j'ai été en
16 voyage avec Joe Borsellino juste avant ma retraite.

17 Q. **[789]** Non mais Joe Borsellino, c'est une autre
18 histoire, là.

19 R. Bien, vous me demandez...

20 Q. **[790]** Je parle de monsieur Accurso.

21 R. Je vous réponds.

22 Q. **[791]** Oui. Mais ce que je sais, c'est que monsieur
23 Jean Lavallée n'a pas été en voyage avec monsieur
24 Borsellino. Donc là, je me... je me limite à
25 monsieur Accurso.

1 R. Oui, parce qu'il ne l'a pas invité.

2 Q. [792] Parfait. Monsieur Accurso.

3 R. Peut-être qu'il a refusé. Je ne sais pas.

4 Q. [793] Monsieur Accurso.

5 R. Monsieur Accurso, qu'il a invité d'autres
6 syndicats, comme en voyage?

7 Q. [794] Oui, puis...

8 R. D'autres représentants?

9 Q. [795] C'est ça?

10 R. Mais, oui. Il a invité Bernard Girard, que vous
11 avez vu qu'il avait invité. Il a invité Pierre
12 Morin, il a invité, en voyage, Rénald Grondin. Je
13 ne sais pas s'il en a invité d'autres. Peut-être,
14 là. Dans l'industrie de la construction, je parle,
15 là.

16 Q. [796] O.K. Oui, toujours.

17 R. À ma mémoire, c'est ça.

18 Q. [797] C'est ça. Puis d'autres dirigeants, par
19 exemple, qui ne sont peut-être pas, mais qui... qui
20 a des liens d'amitié avec des syndicalistes,
21 notamment monsieur Louis Bolduc, par exemple?

22 R. Mais Louis Bolduc, c'est un... c'est un
23 représentant syndical dans... à la FTQ centrale.

24 Q. [798] Bien, c'est un TUAC?

25 R. C'est un TUAC. C'est un syndicat affilié à la FTQ

1 centrale.

2 Q. **[799]** Parfait.

3 R. Est-ce que... oui, Tony Accurso l'a invité sur son
4 bateau. Ça, je suis au courant de ça.

5 Q. **[800]** O.K. Mais, moi, je vais plus loin que le
6 bateau, je veux dire, on va plus loin que les
7 relations d'affaires, je vous parle de relation
8 d'amitié. Je demande... je vous demande ça à vous,
9 Jocelyn Dupuis, qui a été au coeur, qui a été là
10 pendant des années, vous êtes parti de là en deux
11 mille huit (2008).

12 R. Je pense que Louis Bolduc avait une relation
13 d'amitié avec Tony Accurso. Je pense.

14 Q. **[801]** Je vous ai demandé Henri Massé, vous m'avez
15 dit non.

16 R. Je vous ai dit non. Parce que Henri lui-même me l'a
17 dit, ça fait que je peux vous le confirmer.

18 Q. **[802]** Est-ce que Michel Arsenault... est-ce que
19 Michel Arsenault, selon ce que vous savez, a une
20 relation d'amitié avec monsieur Tony Accurso? Est-
21 ce que vous le savez?

22 R. Je pense pas qu'il a une relation d'amitié avec
23 monsieur Tony Accurso.

24 Q. **[803]** O.K. Ça c'est ce que vous nous... c'est ça,
25 ça c'est votre témoignage, vous ne pensez pas.

1 R. Bien, je... c'est ça. Je suis ici pour dire la
2 vérité, je la dis.

3 Q. **[804]** Tout à fait.

4 R. Je pense pas.

5 Q. **[805]** Bien, en tout cas, c'est ce qu'on vous
6 demande.

7 R. Soyez-en sûr que je vais le faire.

8 Q. **[806]** Parfait. Alors, ceci étant dit, je vous...
9 nous allons aller maintenant à l'onglet 6. Et peut-
10 être que vous allez être meilleur que moi dans les
11 dates. Il y a des événements que, moi, je suis
12 capable de retracer, il y en a d'autres je vais
13 demander votre aide. Vingt-deux (22) novembre deux
14 mille trois (2003).

15 R. Oui.

16 Q. **[807]** Il y a quelques photos, donc on voit, à
17 partir de la gauche, monsieur Tony Accurso, vous
18 êtes au centre et il y a monsieur Jean Lavallée. Et
19 vous souvenez-vous c'est à quelle occasion, ça?

20 R. Aucunement.

21 Q. **[808]** Aucunement.

22 R. Aucunement.

23 Q. **[809]** Peut-être si on va... Mais je vais quand même
24 la déposer sous...

25

1 LA GREFFIÈRE :

2 991.

3 Me DENIS GALLANT :

4 Q. **[810]** Parce que si vous vous en souvenez pas, peut-
5 être d'autres vous allez (inaudible).

6 R. Vous allez me rafraîchir la mémoire.

7 Me DENIS GALLANT :

8 990 (sic).

9

10 102P-991 : Photographie de Jocelyn Dupuis, Tony
11 Accurso et Jean Lavallée du 22
12 novembre 2003

13

14 Me DENIS GALLANT :

15 Onglet 7.

16 Q. **[811]** Peut-être sur le petit banc à l'extérieur
17 peut-être ça va vous rafraîchir la mémoire. Vingt-
18 deux (22) novembre deux mille trois (2003).

19 R. Ça me dit rien. Ça me dit rien, vraiment rien.

20 Q. **[812]** Pas du tout?

21 R. Non, vraiment pas. Dites-moi-les, je vais vous dire
22 si j'y ai été ou si j'y ai pas été, ça me dit rien.

23 Q. **[813]** Attendez, c'est moi qui les pose les
24 questions.

25 R. C'est beau.

1 Q. **[814]** Dans l'ordre que je veux, O.K.?

2 R. Oui, oui. C'est certain, c'est pas moi qui les
3 pose.

4 Q. **[815]** Parfait. Alors, 991.

5 LA GREFFIÈRE :

6 L'onglet... l'onglet... c'est 992, là.

7 Me DENIS GALLANT :

8 92? Parfait.

9

10 102P-992 : Photographie de Jocelyn Dupuis, Jean
11 Lavallée et Tony Accurso du 22
12 novembre 2003
13

14 Q. **[816]** Mais là, la troisième, moi, je pense que
15 peut-être les oreilles vont vous rafraîchir la
16 mémoire?

17 R. Pas les oreilles, mon cerveau.

18 Q. **[817]** Non, allez à l'onglet 8.

19 R. Ça serait-tu sur le bateau?

20 Q. **[818]** Je vous pose la question, y avez-vous été en
21 deux mille trois (2003)? Vous y avez été combien de
22 fois sur le bateau? Je sais qu'en deux mille cinq
23 (2005), vous alliez dans les îles Vierges avec.

24 R. Une fois. Une fois.

25 Q. **[819]** Bon. Ça fait que c'est pas en deux mille

1 trois (2003)?

2 R. Non. Je le sais pas.

3 Q. **[820]** Êtes-vous assez proche, peut-être, de fêter
4 sa fête, d'être invité dans des choses de la
5 famille, êtes-vous assez proche à ce moment-là...

6 R. Bien oui, mais demandez-moi la question
7 directement, je vais vous répondre.

8 Q. **[821]** Non, je vous pose...

9 R. Soyez-en sûr que, oui, j'ai été à ses fêtes.

10 Q. **[822]** Bon.

11 R. Mais ça me dit rien ça, cette affaire-là. Là vous
12 tournez autour du pot, vous me dites, bien...
13 Soyez-en sûr, si vous m'auriez dit : « Avez-vous
14 été à la fête à Tony Accurso? », j'aurais dit,
15 « Oui, j'ai été à la fête à Accurso ».

16 Q. **[823]** Parfait.

17 R. À plusieurs reprises (inaudible).

18 Q. **[824]** Parfait. Je veux savoir, effectivement, ce...

19 R. Oui, oui, soyez-en sûr.

20 Q. **[825]** Parfait.

21 R. Vas-y.

22 Q. **[826]** Peut-être je la connais pas la réponse, peut-
23 être vous venez de me la donner.

24 R. Non, soyez...

1 Q. **[827]** Ça se peut que ce soit à sa fête, ça?

2 R. Madame la Présidente, soyez-en sûre que je vais
3 vous dire... lorsque ma mémoire me le permet, je
4 vais vous le dire. Si les questions sont claires
5 puis sont nettes et précises, je vais vous le dire.

6 Q. **[828]** On a une prochaine...

7 R. Soyez-en sûre.

8 Q. **[829]** Une prochaine qui est... qui va être l'onglet
9 9.

10

11 102P-993 : Photographie de Tony Accurso et
12 Jocelyn Dupuis du 22 novembre 2003

13

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Je m'excuse.

16 Me DENIS GALLANT :

17 Oui.

18 (16:30:03)

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Q. **[830]** C'est bien possible, mais lorsque l'avocat
21 vous pose une question, si vous connaissez la
22 réponse, parce que c'est vous qui l'avez vécu, on
23 vous demanderait de la dire.

24 R. Bien oui, mais je... Madame la Présidente, c'est
25 parce qu'on me montre des photos puis j'ai pas ce

1 souvenir-là. Si on m'aurait mentionné : « Avez-vous
2 été à la fête à monsieur Accurso? », plus détaillé,
3 j'aurais dit oui, Madame la Présidente.

4 Me DENIS GALLANT :

5 Q. **[831]** Parfait.

6 R. Bien, la date... peut-être qu'il y en a eu d'autres
7 des fêtes que j'ai été à monsieur Accurso, là.

8 Q. **[832]** Parfait.

9 R. Peut-être pas juste en deux mille trois (2003) puis
10 vous avez pas les photos, mais probablement qu'il y
11 en a d'autres.

12 Q. **[833]** Mais, je peux vous rassurer, peut-être des
13 choses qu'on connaît la réponse puis d'autres qu'on
14 le sait pas puis on vous le demande...

15 R. Oui, oui, ça va me faire plaisir de vous éclaircir,
16 Madame la présidente.

17 Q. **[834]** ... vous êtes ici pour ça, d'ailleurs.

18 R. Oui, oui, oui.

19 Q. **[835]** Sans blague, là, vous êtes ici pour ça.

20 R. Non, non, non, bien, je blague pas.

21 Q. **[836]** Parfait. Moi, je vais à l'onglet 9, puis
22 peut-être que là vous allez me rafraîchir la
23 mémoire, à savoir si c'est une autre journée, une
24 autre fête ou... c'est probablement après minuit.
25 Parce que, moi, je regarde les dates de photos,

1 j'ai le vingt-trois (23)... j'ai le vingt-trois
2 (23) novembre deux mille trois (2003).

3 R. Hum hum.

4 Q. **[837]** Et je vois... je vois... je vois le
5 lendemain. La seule chose qui pourrait me dire que
6 c'est pas la même journée c'est que monsieur
7 Accurso n'est pas habillé de la même manière...

8 R. Il est pas habillé pareil...

9 Q. **[838]** ... ni vous.

10 R. ... d'après moi...

11 Q. **[839]** Ni vous.

12 R. Ça doit être le lendemain.

13 Q. **[840]** Parfait. Alors... et là je cherche à
14 comprendre, est-ce que vous le voyez, vous fêtez
15 des choses au jour le jour avec monsieur Accurso,
16 le vingt-trois (23), le vingt-quatre (24)?

17 R. Bien, c'est des choses qui est possible qui est
18 arrivé deux jours de suite que j'ai fêté quelque
19 chose avec monsieur Accurso, c'est des choses qui
20 est possible.

21 Q. **[841]** O.K. Et ça est-ce que... est-ce que ça peut
22 être parce qu'effectivement je le sais pas, est-ce
23 que ça peut être sa fête, est-ce que ça peut être
24 un contrat qu'ils ont eu, un financement du Fonds
25 de solidarité qu'il a eu, est-ce que c'était...

1 R. Non, je pense pas que monsieur Accurso m'invitait
2 lorsqu'il obtenait des contrats ou du financement
3 du Fonds de solidarité. Il m'invitait plus pour
4 faire, en tant que relations de travail de la FTQ
5 Construction, il m'invitait pour des situations que
6 lui avait identifiées, mais je peux pas vous dire
7 qu'est-ce qu'il y avait exactement là-dedans, j'ai
8 aucune souvenance du moment présent en deux mille
9 trois (2003), ça fait onze ans de ça, là, je me
10 souviens pas le...

11 Q. **[842]** Mais est-ce qu'on peut s'entendre sur quelque
12 chose, c'est que...

13 R. Oui.

14 Q. **[843]** ... vous participiez à un moment donné parce
15 que c'était des jours un petit peu plus heureux
16 avec monsieur Accurso, vous l'avez dit tantôt il y
17 a peut-être eu un moment où vous vous êtes
18 embrouillés, mais que vous... vous aviez
19 passablement d'activités sociales avec lui et avec
20 monsieur Lavallée. Est-ce que là-dessus on peut
21 s'entendre?

22 R. Bien oui, bien oui, c'est certain, parce que
23 quand... quand tu viens des relations de travail
24 entre syndicats et patronal, c'est pas toujours au
25 beau fixe, puis quand c'est pas au beau fixe, bien,

1 tu te rencontres moins souvent. C'est normal.

2 (16:32:25)

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Q. **[844]** Vous êtes sûrement capable en regardant la
5 photo de nous dire où c'est pris?

6 R. Où c'était?

7 Q. **[845]** Oui?

8 Me DENIS GALLANT :

9 Q. **[846]** Ça c'est le lendemain des oreilles, là.

10 R. Je m'en souviens pas, Madame la Présidente, je peux
11 pas vous dire. L'endroit, je vous le dis, je suis
12 pas capable de déterminer l'endroit, ça se peut que
13 ce soit dans un restaurant, je sais pas quel, je
14 peux pas vous répondre, Madame la Présidente, je
15 sais que je suis présent, là, mais je peux pas vous
16 dire l'endroit.

17 Q. **[847]** Mais est-ce qu'on peut qualifier vos
18 relations, tantôt vous disiez que vous en avez eu
19 beaucoup, des dizaines, des vingtaines, des
20 centaines?

21 R. Ah, bien dans... dans onze ans.

22 Q. **[848]** Avec monsieur Accurso, toujours monsieur
23 Lavallée, là, par exemple?

24 R. Avec monsieur Lavallée et monsieur Accurso, dans
25 onze ans comme directeur général, soyez-en sûr que

1 j'en ai eu, ça doit être proche de ça, des
2 centaines, cent cinquante (150), je le sais pas, je
3 peux pas déterminer le nombre de fois, là, mais
4 j'en ai eu plusieurs. Soyez-en sûr.

5 Q. **[849]** Ce qu'on comprend effectivement c'est que
6 monsieur Accurso était, entre guillemets, un
7 partenaire et c'est... monsieur Accurso faisait
8 partie pendant ces années-là de la vie de la FTQ
9 Construction. Est-ce que je me trompe quand je dis
10 ça?

11 R. Bien, c'est parce que monsieur Accurso faisait
12 partie comme l'ensemble des entreprises des
13 relations de travail qu'on faisait parce que je
14 pourrais dire Ganotec qui est une grosse
15 entreprise, qui est la plus grosse entreprise dans
16 le nombre d'heures, d'après moi j'ai été aussi tant
17 de fois avec Ganotec qu'avec Tony Accurso.

18 Q. **[850]** Tout à fait.

19 R. C'était l'ensemble.

20 Q. **[851]** Et monsieur Eugène Arsenault est un de vos
21 amis également?

22 R. À moi, personnellement.

23 Q. **[852]** On parlera de monsieur Arsenault plus tard,
24 je vous le promets.

25 R. Un ami, personnellement. C'est ça, je vous donne

1 des exemples.

2 Q. **[853]** Parfait. Monsieur Accurso maintenant, je
3 reste avec lui, est-ce que...

4 R. Madame la Présidente, c'est-tu possible d'avoir un
5 peu d'eau?

6 Q. **[854]** Est-ce qu'on peut s'occuper de monsieur
7 Dupuis, s'il vous plaît? Parfait. C'est exact de
8 dire que les... les réunions du... beaucoup de
9 réunions, énormément de réunions, mais les réunions
10 statutaires de la FTQ Construction se passaient ou
11 se déroulaient presque toujours au restaurant de
12 monsieur... monsieur Accurso à l'Onyx à Laval, au
13 Complexe Le Tops? C'est exact?

14 R. Les réunions statutaires de la FTQ Construction?

15 Q. **[855]** Bien, Construction, c'est-à-dire vous en avez
16 ou les rencontres de l'exécutif, plutôt, peut-être
17 pas statutaires, mais les rencontres de l'exécutif?

18 R. Les rencontres de l'exécutif étaient jamais...

19 Q. **[856]** Non?

20 R. ... au restaurant l'Onyx.

21 Q. **[857]** Jamais?

22 R. Jamais, l'exécutif, non, non.

23 Q. **[858]** Non?

24 R. Ça se faisait au bureau dans ma salle de conférence
25 de la FTQ Construction.

1 Q. **[859]** O.K. Bon, parfait. Alors, on regardera vos
2 agendas la semaine prochaine. Mais ce que je veux
3 vous dire par contre, énormément de rencontres, je
4 vous dirais quasiment aux semaines, aux deux
5 semaines, pendant une longue période à l'Onyx.

6 R. Ah! J'étais...

7 Q. **[860]** Pourquoi... pourquoi à l'Onyx?

8 R. Ah! J'étais... j'étais régulièrement... Bien, des
9 fois on adopte un endroit...

10 Q. **[861]** O.K.

11 R. ... de relations de travail, puis définitif que
12 j'allais souvent dîner et souper au restaurant
13 l'Onyx.

14 Q. **[862]** On comprend qu'il y avait des salles de
15 réunion à l'Onyx également, des petites salles.

16 R. Oui, oui, oui, définitif. Oui, oui.

17 Q. **[863]** Des petites salles de travail, il y a
18 beaucoup de... ça, j'arrive et peut-être je
19 m'exprime pas bien, réunion de l'exécutif, mais...

20 R. Oui.

21 Q. **[864]** ... mais il y avait des salles de travail. Je
22 comprends que votre secrétaire... moi, j'ai suivi
23 votre agenda, votre secrétaire bookait - excusez-
24 moi l'anglicisme - la petite salle à l'Onyx, puis
25 elle vous l'écrivait.

1 R. Réservé à l'Onyx, oui, c'est bien ça.

2 Q. [865] Parfait. O.K. Là, là-dessus, on s'entend.

3 R. Oui, oui. C'est vrai.

4 Q. [866] Ceci étant dit, est-ce qu'il y avait un coût
5 qui était envoyé? Est-ce qu'il y avait un coût qui
6 était envoyé? Si on fait la demande... si on fait
7 la demande, est-ce que, pendant toutes les années
8 qu'il y a eu ces réunions-là à l'Onyx, monsieur
9 Accurso ou via ses compagnies à numéro, chargeait à
10 la FTQ Construction les locaux...

11 R. Non.

12 Q. [867] Non?

13 R. Non, non, non. Bien, c'est un restaurant, ça fait
14 que j'ai jamais vu un restaurant, peu importe,
15 n'importe quel restaurant, qui charge pour la salle
16 où est-ce que tu fais une réunion parce que tu
17 manges au restaurant, ça fait que...

18 Q. [868] À la différence d'un hôtel, par exemple.

19 R. À la différence d'un hôtel.

20 Q. [869] À la différence d'un hôtel.

21 R. Bien, c'est ça. On allait... C'est ça.

22 Q. [870] O.K. Est-ce que la FTQ Construction, vous
23 payiez les repas à l'Onyx?

24 R. Ah bien, absolument.

25 Q. [871] Toujours, effectivement?

1 R. Bien, pas... bien, pas toujours. « Toujours », ce
2 serait mentir. Lorsque j'étais avec monsieur
3 Accurso, j'avais bien de la misère à payer.

4 Q. **[872]** O.K. On s'entend là-dessus.

5 R. Mais, lorsque nous autres on allait là, puis on
6 était en relations de travail, soit que c'était
7 l'employeur qui payait ou soit que c'était nous
8 autres qui payait. Puis moi, je payais pas mal
9 souvent, ça fait partie de la vie.

10 Q. **[873]** O.K. Parfait. O.K. C'est ça.

11 R. C'est ça.

12 Q. **[874]** Mais, moi, ma question va plus loin que ça.
13 Quand monsieur Accurso, on peut s'entendre qu'il
14 paye, mais quand il n'est pas là, quand vous vous
15 servez uniquement de ses petites salles à son
16 restaurant...

17 R. Oui.

18 Q. **[875]** ... il y a un compte qui va être envoyé puis
19 celui qui va prendre la facture va le réclamer,
20 c'est exact?

21 R. C'est ça.

22 Q. **[876]** Parfait. On s'entend là-dessus. Vous
23 souvenez-vous quand il y a eu la mise à l'eau du
24 Touch?

25 R. Oui.

1 Q. [877] Quand est-ce?

2 R. Bien, je m'en souviens, oui.

3 Q. [878] Vous en souvenez-vous?

4 R. Je m'en souviens, je m'en souviens de... lorsque ça
5 a été mis à l'eau parce que j'y ai été présent puis
6 le journal a publié une photo qu'il y avait eu une
7 perquisition chez nous, là.

8 Q. [879] On va en regarder d'autres, mais il est...

9 R. Ah! Je suis certain qu'il va y en avoir d'autres.

10 Q. [880] ... j'abuse, j'abuse.

11 R. Oui.

12 Q. [881] Il est et trente-cinq (16 h 35). Je vais vous
13 demander à lundi.

14 LA GREFFIÈRE :

15 Avant d'ajourner, la dernière pièce, vous ne l'avez
16 pas cotée.

17 Me DENIS GALLANT :

18 Je vais la coter.

19 LA GREFFIÈRE :

20 994.

21

22 102P-994 : Photographie de Tony Accurso, Jocelyn
23 Dupuis et Jean Lavallée du 24 novembre
24 2003

25

1 R. J'aurais pu vous donner une petite anecdote mais je
2 vais arrêter là.

3 Me DENIS GALLANT :

4 Parfait.

5 R. Ce sera lundi, il va y en avoir d'autres.

6 Q. **[882]** Parfait.

7 R. Oui. J'en suis convaincu.

8

9 AJOURNEMENT DE L'AUDIENCE

10

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

SERMENT

Nous, soussignées, ODETTE GAGNON et DANIELLE BERGERON, sténographes officielles, certifions que les pages qui précèdent sont et contiennent la transcription fidèle et exacte de l'enregistrement numérique, le tout hors de notre contrôle et au meilleur de la qualité dudit enregistrement.

Le tout conformément à la loi.

Et nous avons signé,

Odette Gagnon (Tableau #202129-3)

Sténographe officielle

Danielle Bergeron (Tableau #289077-1)

Sténographe officielle